UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01910982 2

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

ÉTUDES

SUR LE

XVIIIE SIÈCLE

ST. JOSEPH'S COLLEGE
LIBRARY
WITHDRAWN
TORONTO

PQ
263
.B7
D

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Études critiques sur l'Histoire de la Littérature Française. 8 volumes in-16, brochés, chaque volume se vend séparément. 3 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

I. — La littérature française au moyen âge. — Pascal. — Mme de Sévigné. — Molière. — Racine. — Montesquieu. — Voltaire. — La littérature française sous le premier Empire. Un vol.

II. — Les Précieuses. — Bossuet et Fénelon. — Massillon. — Marivaux. — La direction de la librairie sous Malesherbes. — Galiani. — Diderot. — Le théâtre de la Révolution. Un vol.

III. — Descartes. — Pascal. — Le Sage. — Marivaux. — Prévost. — Voltaire et Rousseau. — Classiques et romantiques. Un vol.

IV. — Alexandre Hardy. — Le roman français au XVIIe siècle. — Pascal. — Jansénistes et Cartésiens. — La philosophie de Molière. — Montesquieu. — Voltaire. — Rousseau. — Les romans de Mme de Staël. Un vol.

V. — La réforme de Malherbe et l'évolution des genres. — La philosophie de Bossuet. — La critique de Bayle. — La formation de l'idée de progrès. Le caractère essentiel de la littérature française. Un vol.

VI. — La doctrine évolutive et l'Histoire de la littérature. — Les fabliaux du moyen âge et l'origine des contes. — Un précurseur de la pléïade : Maurice Scève. — Corneille. — L'esthétique de Boileau. — Bossuet. — Les Mémoires d'un homme heureux. — Classique ou romantique ? André Chénier. — Le cosmopolitisme et la littérature nationale. Un vol.

VII. — Un épisode de la vie de Ronsard. — Vaugelas et la théorie de l'usage. — Jean de La Fontaine. — La langue de Molière. — La Bibliothèque de Bossuet. — L'évolution d'un genre : La tragédie d'évolution d'un poète : Victor Hugo : La littérature européenne au XIXe siècle. — Appendice. Un vol.

VIII. — Une nouvelle édition de Montaigne. — La maladie du burlesque. — Les époques de la comédie de Molière. — L'éloquence de Bourdaloue. — L'Orient dans la littérature française. — Les transformations de la langue française au XVIIIe siècle. — Joseph de Maistre et son livre du « Pape ». Un vol.

L'Évolution des Genres dans l'Histoire de la Littérature. 1 vol. in-16, broché 3 50

L'Évolution de la Poésie Lyrique en France au XIXe Siècle. 2 vol. in-16, brochés. . . . . 7 »

Les Époques du Théâtre Français (1636-1850). 1 vol. in-16, broché. 3 50

Victor Hugo 2 vol. in-16, brochés . . . . . 7 »

14187-11. — Corbeil. Imprimerie Crété.

FERDINAND BRUNETIÈRE

ÉTUDES

SUR LE

XVIIIE SIÈCLE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1911

AVANT-PROPOS

Ce volume contient les premiers chapitres d'un livre que F. Brunetière avait entrepris d'écrire sur Voltaire et qu'il n'a malheureusement pas achevé.

On y a joint deux de ses articles, non recueillis jusqu'ici, de la Revue des Deux Mondes : Publications sur le XVIIIe siècle, Les philosophes et la société française.

On y a joint aussi les sommaires de huit conférences — les dernières qu'il ait prononcées — sur les Origines de l'esprit encyclopédique.

Le lecteur trouvera aux notes du présent volume des renseignements sur les dates de ces divers écrits.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

VOLTAIRE

INTRODUCTION[1]

Il y a peut-être de plus grands noms dans l'histoire de la littérature française, trois ou quatre, pas davantage ; il y en a certainement de plus honorables et de plus justement honorés ; il n'y en a pas de plus français, qui nous soit une image ou un miroir plus fidèle de nous-mêmes; il n'y en a pas de plus européen, et je dirais volontiers, il n'y en a pas de plus universel que le nom de Voltaire. Poète, c'est une question de savoir si l'auteur de *la Henriade* et des *Discours sur l'Homme*, de tant d'*Épîtres* et de tant d'épigrammes, a seulement mérité ce

1. En 1886, la Librairie Hachette imprimait les premiers volumes de la collection dite des *Grands Écrivains français*. M. Jusserand, qui la dirigeait, confia à Ferdinand Brunetière le soin d'y traiter de Voltaire. Brunetière se mit à ce livre en août 1886. En 1888, il venait d'en envoyer à l'impression les trois premiers

titre, ou plutôt ce n'en est plus une après et depuis Lamartine et Hugo ; auteur dramatique, nous pensons tomber des nues quand nous apprenons que, pendant près d'un siècle, avec sa *Zaïre* et son *Tancrède*, il passa pour le rival, pour l'émule, pour le vainqueur de Corneille et de Racine ; historien, c'est de confiance qu'on le loue, sans presque l'avoir jamais lu, ni le *Siècle de Louis XIV*, ni l'*Essai sur les Mœurs*, à peine quelques pages de son *Charles XII* ; philosophe, n'enseigne-t-on pas enfin qu'incapable d'enfoncer jusqu'aux secrètes raisons des choses, la vraie philosophie n'aurait daté, dans le siècle où nour sommes, que de sa supture

chapitres, quand la maison Hachette lui demanda d'écrire d'urgence une préface à une édition illustrée des Œuvres de Boileau, qu'elle préparait pour l'Exposition de 1889. Brunetière interrompit son *Voltaire* ; par la suite, d'autres travaux l'empêchèrent d'y revenir ; finalement, il y renonça, et la composition fut détruite. Ses amis, ayant trouvé dans ses papiers ce livre inachevé, ont estimé qu'il convenait de le publier.

Sans parler de deux lots de feuillets dépareillés, qui ne représentent que des ébauches, nous avons disposé d'un manuscrit autographe. D'autre part, M. Jusserand avait conservé un exemplaire des placards imprimés en 1888, et il a bien voulu nous les confier. Notre manuscrit est celui qui a servi aux imprimeurs de ces placards, en sorte que le texte est exactement le même ici et là. Mais cela n'est vrai que des chapitres I et III. Pour le chapitre II (*les Poésies et le Théâtre de Voltaire*), le manuscrit et les placards offrent deux versions très différentes entre elles. Après examen, nous

même avec les principes, avec les méthodes, avec l'esprit sceptique et superficiel du *voltairianisme*? Et cependant il est Voltaire; il l'est et le sera pendant des années ou des siècles encore ; ce que nous lui refusons en détail, nous sommes unanimes à le lui rendre en gros ; et nous avons beau dire, adversaires ou ennemis, nous serions fâchés, pour l'honneur de la race, qu'un tel homme n'eût pas existé.

Les raisons n'en sont pas difficiles à dire, ni surtout lointaines à trouver. Sa vie, d'abord, fut son chef-d'œuvre, chef-d'œuvre d'art, d'esprit et de conduite, plus plaisante, plus amu-

avons cru bien faire de sacrifier la version manuscrite, qui est de date incertaine, mais probablement plus ancienne. En reproduisant les placards d'un bout à l'autre de la présente publication, nous communiquons au lecteur une version homogène, sûrement datée, le texte arrêté par l'auteur au jour où il envoya à l'imprimerie ses trois chapitres, tous trois ensemble. L'*Introduction* est assurément aussi de la même date, bien que nous ne la possédions qu'en manuscrit ; c'est simplement pour la commodité de la mise en pages qu'elle ne fut pas imprimée en 1888.

Ces trois chapitres conduisent l'histoire de la vie et des œuvres de Voltaire jusqu'en 1754, date de son retour de Berlin. Dans le format et le caractère de la collection des *Grands Écrivains français*, ils eussent occupé cent pages, soit exactement la moitié du livre projeté. M. Jusserand se rappelle avoir vu entre les mains de Brunetière un plan détaillé des derniers chapitres : nous avons vainement recherché ce plan dans ses papiers. — Joseph Bédier.

sante, plus divertissante elle toute seule que pas une de ses comédies ou même que pas un de ses contes, que *Candide* ou que *l'Ingénu*. On ne peut se détacher de la volumineuse *Correspondance* où il continue de vivre tout entier, si semblable à lui-même, si naturel, si irritable et prudent à la fois, si prompt à faire une sottise, mais si agile à la réparer, tantôt plus insolent qu'un page, vrai valet de Molière ou de Regnard échappé du vieux répertoire, tantôt inimitable dans l'art d'envelopper, de déguiser, de nuancer l'adulation et la courtisanerie, mais au travers de tout cela, suivant toujours sa fortune et finissant toujours par arriver à tout ce qu'il a poursuivi. En second lieu, et « s'il est bien plus beau, selon le mot de Pascal, de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose », qui jamais, plus et mieux que Voltaire, a mérité cette louange de l'universalité ? « Je doute s'il y a un Voltaire dans le monde, lui écrivait un jour le prince royal de Prusse, qui fut depuis le grand Frédéric, et j'ai fait un système pour nier son existence. Non, assurément, ce n'est pas un seul homme qui fait le travail prodigieux que l'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirey une académie composée de l'élite de l'univers : il y a des philosophes qui traduisent Newton, il y a des poètes héroïques, il y a des Corneilles, il y a des Catulles, il y a des Thucy-

dides, et l'ouvrage de cette Académie se publie sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. » Lorsque l'on dit de Voltaire qu'il fut médiocre dans tous les genres, je crois que l'on se trompe, et, en tout cas, on exagère ; mais eût-on raison, il resterait encore qu'il a passionnément aimé tout ce qu'il a tenté tour à tour, non seulement aimé, mais compris, et c'est le signe de l'étendue, de la souplesse, de la variété, je voudrais pouvoir dire de la sensibilité de l'intelligence. Tout ce qu'il y a d'intelligible au monde, Voltaire l'a compris, et sa faculté de comprendre ne s'est en quelque sorte arrêtée qu'au seuil de l'inexplicable, — d'ailleurs bien Français en cela, trop Français, si l'on veut, et surtout trop Parisien. Enfin, grâce à cette faculté de tout comprendre, aidée du pouvoir de tout exprimer, et intérieurement animée de l'ambition d'arriver à tout, il s'est trouvé l'interprète naturel, ou encore, ainsi qu'on l'a dit, l'incarnation de tout un siècle ; et ce siècle, assurément, ce n'est pas le *plus grand* de l'histoire, — car les hommes y furent trop petits, — mais nul autre cependant n'a plus fait pour la cause de la justice et de la vérité. Nous avons donc accoutumé, nous continuons toujours, et avec raison, de glorifier en la personne de Voltaire « l'action de toute une armée », puisque aussi bien c'est lui,

l'auteur d'*Œdipe* et de *la Henriade*, le confident de Frédéric II et de Catherine, le défenseur de Calas, le patriarche de Ferney, que cette armée reconnut, applaudit, acclama comme chef, et que ce n'est pas seulement avec lui, mais par lui qu'elle vainquit. Et si la victoire ne fut pas sans mélange, c'est-à-dire, pour la remporter, si Voltaire et les siens recoururent souvent à des moyens que l'on ne saurait trop condamner, si même les mobiles qui les guidèrent ne furent pas tous ni toujours honorables, s'il y en eut de laids, de honteux et de bas, si beaucoup de choses, par conséquent, périrent sous leurs coups, qui méritaient d'être conservées, on a trouvé généralement la victoire assez belle et d'un assez grand prix pour n'en vouloir pas rendre un seul des avantages, — et cela peut suffire à la gloire d'un homme. L'histoire et l'opinion ne se sont jamais armées de toute leur morale que contre ceux qui n'ont pas réussi.

Ajouterons-nous maintenant d'autres causes? Dirons-nous que, ayant vécu plus de quatre-vingts ans, Voltaire eut ainsi vingt ou trente ans de plus que la plupart des hommes pour enseigner la foule à prononcer son nom? Nous pourrions dire également que de son exil de Ferney il était bien trop habile pour ne pas s'en plaindre, mais, en s'en plaignant, pour n'en pas profiter. L'exil, en éloignant les grands hommes, ne les

met pas seulement à cent lieues de leurs admirateurs, il les met encore, de leur vivant même, comme à cent ans de leurs contemporains. Mais c'est assez si nous avons montré que le recueil de ses *Œuvres complètes* pourrait s'abîmer dans l'oubli, sans que le nom de Voltaire fût pour cela moins justement fameux. Et c'est pourquoi, dans les pages qui suivent, tout en essayant de le juger comme poète, comme historien, comme philosophe, on s'attachera surtout à démêler les vrais mobiles de ses actes, à caractériser la nature de son rôle et à mesurer enfin jusque de notre temps la portée de son influence.

I

LA JEUNESSE DE VOLTAIRE (1694-1734)

On ne sait s'il naquit à Paris, ou à Châtenay, près de Sceaux, à la ville ou à la campagne, le 22 mars ou le 22 novembre 1694 ; mais c'est assez que l'année soit certaine. Sa famille, comme celle de Molière, comme celle de Boileau, comme celle de Regnard, était de bonne et ancienne bourgeoisie parisienne : François Arouet, son père, avait d'abord été notaire au Châtelet et, depuis, payeur des épices de la Chambre des comptes. On peut supposer, si l'on veut, que c'est de lui que son fils hérita l'intelligence et le goût des affaires. A dix ans, l'enfant fut mis au collège de Clermont : la vie qu'il y mena, les camarades qu'il y fit, les marques mêmes de précocité d'esprit qu'il y donna, tous ces détails sont de mince ou de nulle importance. Car, de très grands sots ont brillé de tout temps, brillent peut-être encore dans les collèges ; et, pour les condisciples d'Arouet, il est probable, selon l'usage, qu'ils se souvinrent de lui quand il fut devenu Voltaire. Je ne repro-

cherai pas non plus aux jésuites, ses maîtres, au Père Tournemine ou au Père Porée, d'avoir incliné au mensonge et à l'intrigue la naturelle droiture de leur élève.

Du collège, en homme pratique, son père le fit passer dans l'étude d'un procureur ; mais le jeune homme n'y fréquenta guère : en ce temps-là, comme du nôtre, et quoique le métier fût encore moins lucratif, tout bon rhétoricien se destinait « à la littérature », et c'était l'ambition d'Arouet. Il y était d'ailleurs poussé par son parrain, l'abbé de Châteauneuf, homme du monde, l'un des derniers amants de la vieille Ninon de Lenclos et l'un aussi des familiers de la société du Temple. On sait qu'au Temple, sous la présidence de Vendôme, quelques grands seigneurs, hardis dans leurs propos, plus débraillés dans leurs mœurs, mêlés à tous les poètes libertins du temps, formaient une sorte de Parnasse satyrique. Introduit dans cette compagnie, l'élève des jésuites en prit si promptement le ton et, en quelques mois, y devint tellement gentilhomme que le payeur des épices jugea bon et urgent même de le dépayser. Il le confia pour cela, par un choix qui peut sembler bizarre, au propre frère de l'abbé de Châteauneuf, le marquis de Châteauneuf, qui s'en retournait ambassadeur de France auprès des États généraux de Hollande.

Mais l'événement tourna contre les prévisions paternelles. A La Haye, dans la maison d'une illustre aventurière, Mme du Noyer, l'auteur des *Lettres historiques et galantes*, un de ces pamphlets que Saint-Simon lui-même n'a pas dédaigné de consulter pour écrire ses *Mémoires*, Arouet fit la connaissance d'une fille de la dame, l'aima, voulut l'épouser, l'enlever même, et n'en fut empêché que par l'intervention de l'ambassadeur, qui s'empressa, naturellement, de retourner à son père un fils déjà si compromettant. Quatorze lettres d'Arouet à Olympe du Noyer sont presque les premières qui nous soient parvenues de sa volumineuse *Correspondance*, et il est assez plaisant que ce soit à cette bonne mère elle-même que nous devions de les avoir conservées. Arouet, désespéré, dut rentrer chez son procureur.

Cependant, en 1712, l'Académie française ayant choisi le *Vœu de Louis XIII* pour sujet du concours de poésie, il avait envoyé une *Ode* que l'on peut lire encore aujourd'hui dans ses *Œuvres*, et c'était en 1714 que l'on devait décerner le prix. Sur le rapport de La Mothe-Houdard, on couronna la pièce d'un abbé Paillard-Dujarry. Arouet, blessé au vif, et, dans l'état de ses relations avec son père, atteint peut-être aussi dans d'autres intérêts que ceux de son amour-propre, répondit au jugement

de l'Académie par une satire assez grossière, *le Bourbier*, moins riche d'esprit que d'invectives, mais qui ne laissa pas, telle quelle, d'attirer sur lui l'attention du café Procope et du café Gradot. On n'ignore pas que c'était là, sur le quai de l'École et rue de l'Ancienne-Comédie, que les distributeurs de la réputation littéraire tenaient alors leurs principales assises. Mis en goût par ce premier succès, l'auteur du *Bourbier* redoubla donc, et s'essayant à la gravelure après l'injure, il écrivit, dans un genre plus fâcheux encore, contre le marquis de Courcillon, la satire de l'*Anti-Giton*. Est-il aussi l'auteur d'une petite pièce qui courut, en 1716, *Sur le Duc d'Orléans et Mme de Berri, sa fille* ? Les vers en sont du moins assez méchants et assez mauvais à la fois, — car il a souvent l'épigramme plus insolente que spirituelle, — pour être effectivement de lui. Toujours est-il qu'on les lui attribua, mais, comme il s'en défendait, le Régent, pour cette fois, se contenta de l'éloigner de Paris. Son exil dura jusqu'au commencement de l'année 1717. Comme d'ailleurs il avait déjà la rancune tenace, il ne fut pas plutôt de retour à Paris qu'il recommença à faire des vers contre le Régent. Pour essayer de le corriger, on vous le mit à la Bastille (mai 1717-avril 1718). C'est ici que commence l'histoire de sa vie publique ; et nous n'avons

encore parlé que de ses fredaines d'écolier.

Le contretemps était fâcheux. Sa tragédie d'*Œdipe*, reçue par les comédiens, qu'il avait lue lui-même dans quelques salons, et dont on disait merveilles, allait précisément entrer en répétitions. Il fallut attendre ; multiplier sans doute les démarches auprès du Régent, après l'avoir gratuitement offensé ; tâcher, à force de flatteries, d'adoucir son ressentiment ; et quand, après onze mois, Arouet fut relâché, le séjour de Paris lui étant interdit de nouveau, ce fut avec les comédiens que les difficultés recommencèrent. Enfin, après bien des embarras, la tragédie vit la rampe, le 18 novembre 1718, aux applaudissements de la plus illustre assemblée. L'effet fut grand, mais le succès, bien préparé, plus grand encore, et, quoi que nous pensions aujourd'hui d'*Œdipe*, nous ne saurions nous en étonner si nous songeons quels étaient alors les fournisseurs attitrés du théâtre français : Deschamps, Danchet, Pellegrin, Mme de Gomez. Une pluie de brochures suivit, qui jetèrent à la foule pour la première fois le nom de Voltaire. Arouet, en effet, pour la circonstance, comme autrefois Poquelin, avait cru devoir changer de nom ; et peut-être Dangeau, dans son *Journal*, nous en donne-t-il la vraie raison. « C'est à cause qu'on était prévenu contre lui, *parce qu'il avait offensé beaucoup de*

gens dans ses vers. » Il n'avait pas encore de nom qu'il avait déjà des ennemis, et, ce qui est plus rare, il les avait mérités, quoiqu'il n'eût presque rien écrit.

Un succès de théâtre, au XVIIIe siècle, sur cette scène où vivait encore le souvenir de Molière et de Racine, grandis, pour ainsi dire, par le récent éloignement, c'était un coup de fortune. La tragédie, surtout, menait à tout. Il n'y avait pas jusqu'au pouvoir qui ne fût moralement tenu d'en témoigner au poète sa reconnaissance. Très répandu déjà dans le beau monde, où l'on goûtait beaucoup la vivacité de sa conversation, et encore plus sa malice, *Œdipe* acheva donc non seulement de mettre à la mode le fils du bonhomme Arouet, mais encore d'en faire un petit personnage. Le Régent, toujours indulgent et facile, gratifia le triomphateur d'une pension sur sa cassette, à la charge de tourner des madrigaux pour ses maîtresses. Madame, duchesse d'Orléans, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, agréa la dédicace de la tragédie. Un autre prince du sang, le prince de Conti, voulut lui-même chanter en vers le succès d'une pièce à laquelle, d'ailleurs, il se vantait volontiers d'avoir contribué. La brillante maréchale de Villars prit le poète sous sa protection, et lui, comme l'exigeaient la politesse et la reconnaissance, il

soupira publiquement pour elle. Salons et châteaux enfin, qui se l'étaient partagé jusqu'alors, se le disputèrent ; avec l'air et le ton du monde, il en prit les allures et l'habit, le velours, la soie, les dentelles ; et, pour l'aider à soutenir ce train, en même temps que des financiers travaillaient à sa fortune, le payeur des épices de la Chambre des comptes choisit ce moment de mourir.

« Ce monde-ci, a-t-il dit quelque part, est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé, qu'on appelle la *bonne compagnie.* Ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain ; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits, c'est pour lui plaire que les grands hommes ont travaillé, c'est lui qui donne la réputation. » Et il avait passé la soixantaine quand il résumait en ces termes sa conception ou sa philosophie de l'art et de la vie; mais à vingt-cinq ans c'était déjà sa façon de penser et la règle de sa conduite. On ne l'a pas assez dit, et cependant c'est ici toute une part de son génie, comme aussi de son influence. Avec une promptitude et une sûreté de coup d'œil tout à fait singulières, Voltaire n'eut pas plutôt connu la bonne compagnie qu'il en fut, qu'il y respira comme dans son élément naturel, et surtout qu'il en comprit l'utilité pour sa

fortune. Dans une société dont les habitudes et les formes de vivre, sinon précisément les mœurs, étaient encore tout aristocratiques, il vit que son succès dépendait de s'y conformer, et qu'il ne réussirait à se tirer lui-même de la foule qu'avec le suffrage, la faveur et la complicité de ces belles dames et de ces grands seigneurs. L'opposition déclarée n'est en effet devenue que plus tard, beaucoup plus tard, vers 1750 seulement, après Diderot et Jean-Jacques, un moyen de parvenir; mais, vers 1720, il fallait, comme Voltaire et comme Montesquieu, l'envelopper de telle sorte que les boutades n'inquiétassent pas le « petit troupeau » dont l'approbation pouvait seule en assurer le triomphe. Et de là, chez Voltaire, au lieu du désintéressement des grands écrivains de l'âge précédent, un Corneille et un Molière, un La Fontaine et un Racine, tout entiers à leur art, ces complaisances et ces concessions à l'usage, à la mode, au faux goût de la bonne compagnie. De là ce souci constant de l'opinion, et d'une certaine opinion, l'opinion des siens plutôt que du public, et des gens du monde plutôt que des hommes de lettres. De là encore ces flatteries, ces caresses qu'on le verra toute sa vie prodiguer aux puissances, à celles de la cour et du monde, aux ministres ou aux favorites, et dont l'exagération se mesure à l'influence même

que les uns ou les autres exercent ou du moins qu'il leur attribue sur la direction de l'esprit public. On a dit de lui, et avec raison, que pour avoir de la naissance il eût donné tout son génie, et l'on sait peut-être, si mince que fût la sienne, de quel ton il a reproché l'humilité de leur origine à l'un et l'autre Rousseau ; mais, aristocrate par goût, Voltaire le fut encore par calcul et, en un certain sens, par nécessité, dans l'intérêt de sa réputation, et pour le triomphe de ses idées. La grande révolution dont il allait être l'un des principaux ouvriers ne pouvait s'accomplir que du consentement, qu'avec le secours et par les propres mains de ceux qui ne se doutaient guère, ni lui non plus, qu'elle détruirait d'abord tout ce qui faisait pour eux le prix même, le charme ou la volupté de la vie sociale. Et c'est ainsi qu'en faisant dans le monde les affaires de son amour-propre ou de sa vanité littéraire, il se trouva que l'auteur d'*Œdipe*, presque sans le savoir, et par l'effet d'un merveilleux accord entre son temps et lui, commença de faire aussi celles des idées où son nom demeure justement attaché.

Il ne tarda pas d'ailleurs à s'apercevoir ou à pressentir que de se mêler ainsi à l'opinion, c'était le bon moyen, pour la littérature, d'en devenir insensiblement maîtresse et de finir à son tour par la gouverner. Volontairement

bornés à l'exercice de leur art, on pourrait presque dire de leur métier de poète, qu'ils considéraient uniquement comme leur, et non point comme le premier ni le plus utile à l'État, nous ne savons et personne peut-être n'a su ce que Racine ou Boileau pensaient du temps, du milieu, ni de la discipline morale et politique sous laquelle ils ont vécu. Comparez, pour entendre ceci, leur *Correspondance*, témoin et garant fidèle de leurs préoccupations ordinaires, avec celle de Voltaire, image ou reflet affaibli de la vivacité de sa conversation. C'est que dans les salons qu'il fréquente, si l'on cause encore assurément d'amour ou de galanterie et, au besoin, du roman de la veille ou de la tragédie du jour, comme jadis au samedi de Mlle de Scudéri, on y cause quelquefois aussi de ces « grands sujets » que La Bruyère, il n'y a pas trente ans, se plaignait de se voir interdits. La mort de Louis XIV a délié les langues. A Vaux-Villars, chez le maréchal ; au Bruel, chez La Feuillade ; à Saint-Ange, chez les Caumartin ; à Paris même, chez la marquise de Mimeure ou chez la présidente de Bernières, chez les Ferriol et chez les Maisons, on prend intérêt à la chose publique, et tour à tour on y parle de guerre et de diplomatie, de politique et de finances, d'histoire et de religion. Voltaire écoute attentivement. Toutes ces questions aux-

quelles l'homme de lettres était demeuré jusqu'alors étranger, sinon peut-être indifférent, il en comprend tout l'intérêt, et pour le faire comprendre à tous ceux qu'elles touchent, disons le vrai mot, pour le *vulgariser*, il songe qu'il dispose de l'outil universel. La littérature, qui n'était qu'un art, n'a qu'à vouloir, sans cesser d'en être un, pour devenir une arme. En donnant aux opinions qui s'échangent dans la conversation le relief et le caractère durable de la chose imprimée, l'écrivain va les rendre elles-mêmes solidaires de sa propre victoire, puisque aussi bien c'est la leur. Avec cela, si l'on sait seulement les manier avec un peu d'art et de délicatesse, ne point céder au plaisir dangereux de les effaroucher, mais au contraire les apprivoiser, les flatter au besoin, leur retourner la gloire que l'on acquiert en les répandant, on peut les engager, pour ainsi dire, au delà d'elles-mêmes, et les conduire jusqu'à des conséquences qu'elles n'avaient point prévues. Et l'homme qui le pourrait, si d'ailleurs il n'écrivait ni *Polyeucte*, ni *Tartuffe*, ni *Bajazet*, ni *Phèdre*, en serait-il moins grand pour cela ? Ne laisserait-il pas une œuvre assez belle, une trace assez profonde, un nom assez fameux ? et, tout en ayant l'air de suivre docilement son siècle, n'est-il pas vrai qu'il en serait l'instituteur et le guide ?

A une condition cependant : c'est qu'à tout son talent il joignît la liberté d'en disposer lui seul et les moyens de le faire partout respecter ; la situation à défaut de la naissance et, à défaut de la situation, la fortune. Voltaire le comprit et que, pour jouer son rôle, comme pour être traité dans la *bonne compagnie* sur le pied d'égalité, n'étant pas noble, il fallait être riche. « J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre. » Ce furent encore ses relations mondaines qui lui en procurèrent le moyen, traitants et banquiers de sa connaissance,

Et Paris, et fratres, et qui rapuere sub illis.

Et on peut bien lui reprocher son ingratitude envers ces premiers patrons de sa fortune, on peut lui reprocher quelques-unes des voies qu'il prit pour allonger son patrimoine, comme d'avoir tripoté dans les vivres ou d'avoir spéculé sur les blés, comme d'avoir touché sa part, indirecte et lucrative, des altérations des monnaies ou des exactions de la ferme; on peut lui reprocher son humeur processive et quelques traits d'une économie qui ressembla souvent à de la lésine ; mais on ne peut guère lui reprocher

une préoccupation de l'argent, dont l'homme de lettres, après plus de cent ans, éprouve encore les heureux effets. Jusqu'à Voltaire, en effet, l'homme de lettres avait vécu des « bienfaits du roi », quand ce n'était pas de ceux d'un grand seigneur ou d'un fermier général. Qui de nous ne se sent encore humilié de lire la dédicace de *Cinna* au financier Montauron, ou plus humilié encore de voir La Fontaine s'en allant d'hôtel en hôtel, chez les Bouillon, chez les d'Herwart, chez Mme de La Sablière, quêter le couvert, le vivre et le reste? Pour que l'on estimât l'esprit à l'égal de la naissance et de l'argent, comme Corneille ou Racine avaient montré que d'un grand écrivain on pouvait faire un ancêtre, soyons donc obligés à Voltaire d'avoir montré que l'intelligence pouvait servir à gagner autant d'argent qu'une part dans les gabelles. Car, en dissociant deux idées qui n'allaient guère avant lui l'une sans l'autre, celle d'homme de lettres et celle de parasite, il a classé la profession, il en a accru l'indépendance, il lui a conquis ce droit de tout dire que limitaient chez les plus hardis de ses prédécesseurs le besoin ou la reconnaissance. Pour lui, sans le préserver de bien des humiliations, et sans l'empêcher de descendre encore à plus d'une bassesse, du moins cette grosse fortune allait-elle lui permettre de ne borner sa liberté de penser ou d'écrire qu'aux

intérêts de son amour-propre et de sa sécurité. Elle empêcha l'envie de suspecter son désintéressement. Et puisque enfin la pauvreté, si les âmes bien nées la respectent, n'est honorée pourtant en aucun lieu du monde, la fortune de Voltaire, en lui donnant un rang ou un état dans le monde, obligea non seulement les grands seigneurs, mais plus d'une fois aussi le pouvoir même, de compter avec le philosophe. « Si Socrate eût été riche, et surtout s'il eût eu un grand état de maison, les magistrats d'Athènes, au lieu de le faire emprisonner, eussent brigué l'honneur de venir dîner chez lui. »

Je ne veux pas dire, on l'entend bien, que Voltaire, en entrant dans le monde, ait mis lui-même dans sa conduite cet esprit de suite que nous ne pouvons, nous, éviter d'y mettre en le résumant. Pour échouer infailliblement, il n'est rien tel que ces desseins longuement prémédités et obstinément suivis, qui manquent toujours par l'endroit qu'on en croyait avoir le plus savamment calculé. La mobilité de Voltaire était d'ailleurs trop grande, son humeur était trop capricieuse ou trop journalière, et, s'il réfléchissait, c'était trop en courant pour ce que de semblables desseins, encore qu'ils ne réussissent pas, n'exigent pas moins d'application, de patience et de constante possession de soi-même. Dans le temps où l'on eût cru qu'il y

travaillait tout entier, n'avait-il pas failli tout à coup échanger son rôle futur contre un moindre? et, si le cardinal Dubois ou Monsieur le Duc l'eussent voulu, s'engager dans les intrigues on ne sait de quelle diplomatie subalterne et douteuse? Heureusement que son étoile, ou la nôtre, ne le permirent pas, et que ni le duc de Bourbon, ni Dubois ne le prirent au sérieux : ils le laissèrent dans son élément. Et c'est alors que pour s'y adapter, conformant sa politique mondaine aux exigences de son ambition, il manœuvra de telle sorte, avec une telle souplesse, mais surtout avec un sentiment ou un instinct si sûr du meilleur moyen de parvenir, que le plus profond calcul et le plus subtil machiavélisme l'eussent moins bien servi. L'art suprême de Voltaire, ç'a été de se laisser faire aux circonstances, de ne s'inspirer que de l'occasion, surtout de ne jamais en vouloir triompher, et comme le siècle agissait lui-même dans le sens du génie de Voltaire, c'est cette coïncidence, où d'ailleurs on reconnaît les grands hommes, qui explique à la fois sa fortune et l'air qu'il a de l'avoir préparée. Mais il s'est contenté de ne pas la contrarier, et, quand elle s'offrait à lui, de la suivre, au lieu de se piquer, comme les saints, d'être plus fort, et, comme les sots, plus habile qu'elle.

Il vivait donc ainsi, fort agréablement, depuis quelques années, en chemin à la fois vers la

fortune et vers la gloire, sinon vers les honneurs, qui s'obstinaient à le fuir, pensionné sur la cassette, encore mieux accueilli de la nouvelle reine, Marie Leczinska, femme de Louis XV, qu'il ne l'avait été de la marquise de Prie, la maîtresse de Monsieur le Duc, n'ayant pas pu retrouver au théâtre, il est vrai, le succès de son *Œdipe*, mais prenant sa revanche avec sa *Henriade*, quand son imprudence lui joua un mauvais tour.

Dînant un jour chez le duc de Sulli, l'un de ces grands seigneurs qui l'accueillaient si bien, il releva vivement un mot grossier d'un des convives : le chevalier de Rohan. Le chevalier, piqué, l'attendit à la sortie de l'hôtel et l'y fit bâtonner par des laquais apostés, auxquels on raconte que, du fond de son carrosse, ajoutant l'insulte à la brutalité, il recommandait d'épargner la tête, « qui était bonne ». Voltaire le provoqua, mais le brave gentilhomme, non content d'une lâcheté, ne s'en refusa pas une seconde, et tout simplement il fit mettre sa victime à la Bastille : l'ordre est du 17 avril 1726. On est quelque peu surpris de l'attitude étrange que garda le duc de Sulli dans toute cette affaire. Mais l'opinion se rangea pour le poète, et le maréchal de Villars ayant dit que « le gouvernement avait eu tort de mettre le battu à la Bastille pour tranquilliser le batteur », la déten-

tion de Voltaire ne pouvait être de longue durée. Pour l'empêcher seulement, en le relâchant, de poursuivre son offenseur, on résolut de l'éloigner quelque temps de Paris et de la France. Le 2 mai 1726, un exempt de police venait donc le prendre à la Bastille et l'accompagnait jusqu'à Calais, où Voltaire, quatre ou cinq jours plus tard, s'embarquait pour l'Angleterre. L'exil allait durer quatre ans.

***

On n'y avait certes point songé, mais on ne pouvait lui rendre un meilleur service, ni peut-être déjà plus urgent. Dans cette vie du monde, en effet, s'il courait un danger, c'était celui de s'y attarder, et d'y devenir, comme tant d'autres, un bel esprit de cour et de salon, un Benserade supérieur ou un Voiture philosophe. L'exil, en l'enlevant aux séductions de la *bonne compagnie*, lui permettait de se reprendre, et, en l'ôtant de ce tourbillon de plaisirs et de fêtes, le rendait malgré lui à lui-même. En aucun temps d'ailleurs, pour le Français frivole et léger qu'il était encore, pour un observateur aussi vif et aussi malicieux, l'Angleterre, qui faisait alors sa première épreuve de la liberté, ne pouvait être plus curieuse à visiter ni surtout

plus instructive à comparer. Ce n'était pas seulement un autre ciel, c'était vraiment un autre monde ; ce n'étaient pas seulement d'autres mœurs, mais une autre civilisation. Les premiers hommes dans les lettres l'étaient aussi dans le gouvernement, les Bolingbroke et les Chesterfield ; tous les matins, dans les journaux, avec une liberté qui d'abord paraissait sans limites, on discutait passionnément les plus grands intérêts nationaux ; on faisait à Newton des obsèques solennelles, tandis que l'orgueil de la naissance n'empêchait pas le frère d'un ministre d'État d'être « marchand dans la Cité » ou « facteur à Alep » ; on honorait dans les fonctions l'utilité dont elles étaient à l'État ; et parmi la violente mêlée des controverses religieuses, il était enfin loisible à tout Anglais d'aller au ciel par le chemin qu'il voulait. Un homme qui sortait de la Bastille pour avoir répondu, dans une maison particulière, à l'impertinence d'un particulier par une autre impertinence, ne pouvait manquer d'être frappé d'un spectacle aussi nouveau pour ses yeux. Il lui semblait respirer un autre air, et c'en était bien un, puisque les préjugés y étaient d'une autre espèce. Si les mœurs anglaises avaient quelque chose de moins délicat ou de moins précieux que les mœurs françaises, elles avaient quelque chose aussi de moins artificiel

ou de plus viril; et parce qu'elles étaient plus âpres, il n'y avait pas jusqu'à leur rudesse qui ne dût être pour Voltaire une excellente école. L'Angleterre de 1725 lui donna ce que nous appellerions aujourd'hui des « leçons de choses »; il y perfectionna ce sens du réel et cet instinct du possible qui ne se prennent point dans les livres, encore moins dans les salons ; et sa mobilité naturelle d'esprit s'y lesta d'un peu de ce bon sens pratique sans lequel on peut dire qu'il y a sans doute encore des poètes ou des artistes, mais non pas de grands écrivains.

C'est beaucoup, et c'est assez dire. Car, en même temps qu'il observait les mœurs et qu'il en faisait son profit, si Voltaire étudiait certainement la littérature anglaise, on a d'ailleurs exagéré l'influence qu'elle exerça sur lui. Il lut Shakespeare, il le vit jouer, il l'imita plus tard, dans son *Brutus*, dans sa *Zaïre*, dans sa *Sémiramis*, mais il en parla toujours de la manière que l'on sait, et, beaucoup trop Français pour le goûter sans mélange, ses imitations comme ses préférences ne continuèrent pas moins d'incliner du côté de Racine. Il lut aussi Milton, mais il ne le comprit point, et d'ailleurs il ne se cacha pas de préférer au *Paradis perdu* l'*Hudibras* de Butler. Et l'on peut bien soutenir aussi qu'il emprunta plus tard aux Addison, aux Pope et aux Swift, aux Thomson même

et aux Parnell, quelques-uns de leurs sujets ou quelques-unes de leurs idées, à celui-ci quelque chose de son enjouement et de son urbanité, quelque chose à celui-là de la force et de l'âcreté de sa plaisanterie, mais on ne voit pas les exemples qu'il en eût pu recevoir, s'ils n'étaient eux-mêmes, après tout, que des imitateurs, assurément fort originaux, mais cependant des imitateurs de notre XVIIe siècle français. Pour que la littérature anglaise exerçât sur Voltaire l'influence que les Anglais lui attribuent volontiers, il eût fallu d'abord qu'elle fût plus originale elle-même, — j'entends la littérature du siècle de la reine Anne, — et il eût fallu que Voltaire fût, lui, moins cultivé, d'une culture moins exclusive et moins conforme à sa nature d'esprit.

L'influence des philosophes et des *libres penseurs* fut-elle beaucoup plus considérable, ou seulement plus effective? celle de Bacon, de Locke, de Newton? ou celle de Bolingbroke, de Collins, de Toland? On serait tenté de le croire, et au fait, en France même, nous le croyons communément. Car Voltaire n'a-t-il pas été dans sa propre patrie, contre les derniers des cartésiens, l'apôtre du newtonianisme ? et quelques-unes de ses idées les plus hardies, ou les plus dangereuses à exprimer, ne les a-t-il pas mises lui-même sous l'invocation de Boling-

broke? On connaît d'ailleurs ses relations amicales avec cet « illustre Anglais », auquel il avait dû pendant un temps dédier sa *Henriade*, et qui se piquait, en ce moment même, par un juste retour, de lui faire en quelque sorte les honneurs de l'Angleterre. Empirisme, sensualisme, déisme, ce sont donc là, pour la plupart de nos historiens, comme qui dirait autant d'importations anglaises, et, selon les opinions, c'est à Voltaire qu'ils reprochent ou c'est lui qu'ils louent de les avoir acclimatés le premier parmi nous. Mais, quand ce ne serait pas là lui faire tort à lui-même d'une part de son originalité, qui n'est pas grande en philosophie, ce serait encore envier à quelques-uns de ses vrais maîtres l'honneur de l'avoir formé. Pour ne pas s'en apercevoir, il a fallu l'habileté de Voltaire à déguiser ses emprunts, et aussi notre indifférence fâcheuse, ou même un peu coupable, à l'égard de toute une génération de notre histoire littéraire. Ce que l'on donne, en effet, aux *libres penseurs* et aux philosophes anglais, à Bolingbroke ou à Locke, à Bacon même ou à Newton, c'est à quelqu'un des nôtres qu'on l'enlève ; et ce point vaut sans doute la peine d'être mis en lumière.

Tandis qu'effectivement les querelles religieuses, en Angleterre, bien loin d'avoir affaibli la foi, l'avaient au contraire exaltée, les Bossuet

même et les Fénelon chez nous avaient eu beau faire, jansénistes et molinistes, gallicans et ultramontains, quiétistes et antiquiétistes, ils n'avaient tous abouti qu'à se déconsidérer eux-mêmes, et avec eux l'objet de leurs querelles. Le bon sens populaire se refusait à comprendre, si l'on était d'accord sur la manière d'adorer Dieu, que l'on s'excommuniât sur la question de l'oraison passive, infuse ou surnaturelle, et il avait tort, assurément ; mais il ne s'habituait pas moins à considérer ces sortes de querelles comme aussi vaines que subtiles, et il se détachait insensiblement de l'estime, du respect et de l'amour d'une religion qui semblait vouloir s'y réduire tout entière. Ou, en d'autres termes, on commençait à séparer le fond d'avec la forme, la morale d'avec le dogme, la foi d'avec les observances, et cette séparation, où ne pouvaient manquer de s'évanouir les différences qui faisaient jusqu'alors les hérésies, c'était déjà le *déisme*. C'est ce que Nicole savait bien quand il écrivait la phrase si souvent citée : « Il faut que vous sachiez que la grande hérésie du monde n'est plus le calvinisme ou le luthéranisme, que c'est l'athéisme, et qu'il y a toute sorte d'athées. » C'était peut-être contre ces *athées*, dont le même Nicole évaluait le nombre dans Paris à une cinquantaine, que Pascal eût écrit cette *Apologie de la religion*

chrétienne dont les *Pensées* sont les fragments. Et c'était à eux que songeait Leibniz quand, en 1696, il formait ce souhait : « Plût à Dieu que tout le monde fût au moins déiste, c'est-à-dire bien persuadé que tout est gouverné par une souveraine sagesse ! » Faut-il en nommer quelques-uns? Ils s'appelaient, ou s'étaient appelés, au XVIIe siècle, Mesnault, Lainez, Saint-Pavin, Méré, Miton et Desbarreaux, Molière peut-être, La Fontaine, Boileau même, tous ou presque tous bourgeois, et la plupart de cette bourgeoisie parisienne éclairée qui gardait en elle-même le dépôt du *voltairianisme*, pour le remettre à Voltaire quand celui-ci aurait paru. Pour incliner au *déisme*, Voltaire n'avait donc qu'à suivre naturellement sa pente ; pour s'y encourager, il n'avait qu'à contempler dans son « janséniste de frère » un de ces fanatiques dont il n'avait pas besoin que Bolingbroke lui enseignât l'horreur ; et pour raisonner enfin son scepticisme ou son impiété, il n'avait qu'à ouvrir le livre où les *libres penseurs* anglais avaient eux-mêmes puisé leurs arguments : le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, ou les quatre volumes de ses *Œuvres complètes*.

En Angleterre, en effet, comme en France et comme en Allemagne, de 1700 ou même de 1685 à 1725 ou 1730, Bayle a été le maître des esprits,

de tous ceux au moins qui ne se rattachent pas à Leibniz ou à Bossuet. Son influence, dont à peine fait-on aujourd'hui mention dans l'histoire, a été presque sans rivale sur les hommes du XVIIIe siècle. Et cela suffirait pour répondre du profit que Voltaire en a tiré, si lui-même, en plus d'un endroit, n'en avait fait le plus bel éloge, ou si, en le copiant plus d'une fois, il ne l'avait loué d'une manière plus efficace encore. C'est du *Projet de Dictionnaire* de Bayle que Voltaire a tiré les plus jolies pages de *Jeannot et Colin* ; de ce même *Dictionnaire*, à l'article ACYNDINUS, qu'il a tiré le conte de *Cosi-Sancta* ; c'est à l'idée de ce même *Dictionnaire* qu'il a emprunté l'idée de son *Dictionnaire philosophique*, ou de la *Raison par alphabet*, comme il l'avait intitulé d'abord, et c'est encore au *Dictionnaire* qu'il a emprunté jusqu'au tour de son ironie coutumière : « On souhaitait qu'Augustin, la meilleure plume de l'Église, réfutât les Pélasgiens ; il n'y manqua point ; mais Alypius réfuta encore plus fortement cette hérésie, par les arrêts sévères qu'il obtint d'Honorius. » Qui ne croirait, s'il n'était prévenu, que ces lignes fussent de Voltaire? Et je ne dis rien de tant d'autres articles dont la comparaison dans les deux *Dictionnaires* est aussi curieuse qu'instructive. Quand tout le monde sait ce qu'il y a de rapports entre la

fiction de *Micromégas* et celle de *Gulliver*, ou même entre un seul chapitre de *Zadig* et une assez belle pièce de Parnell, comment ignore-t-on ce qu'il y a d'analogies entre Voltaire et Bayle ?

Car elles ne s'arrêtent point là, mais elles vont bien plus loin, et jusqu'à deux ou trois idées maîtresses, auxquelles, si le nom de Voltaire demeure justement attaché, cependant c'est à Bayle qu'on en doit la première expression. Telle est d'abord l'idée de *tolérance* qu'avant même le célèbre *Essai* de Locke, Bayle, dans ses *Pensées sur la comète*, dans sa *France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, et surtout dans son *Commentaire philosophique sur le* COMPELLE INTRARE, avait si éloquemment défendue contre ce qu'il appelait les sophismes des « convertisseurs à contrainte ». Parmi beaucoup de plaisanteries, qui sont du genre de celles que Voltaire, lui aussi, se permettra dans ces matières, il soutenait dans ce dernier ouvrage et il démontrait que, si la diversité des religions a jamais causé quelque mal en politique, c'était précisément ou uniquement à cause de l'intolérance. Et cette idée à son tour lui servait de préparation ou de transition à une autre, qui est que la religion « chasse tellement les idées naturelles de l'équité qu'on devient incapable de discerner les bonnes actions

d'avec les mauvaises », ou encore, comme il s'exprime ailleurs, « qu'elle ne sert qu'à ruiner le peu de bon sens que nous avions reçu de la nature ». Si ce n'est pas là tout le voltairianisme, c'en est le commencement et le résumé ; et Voltaire en a pu dire autant, mais il n'en a dit ni pensé davantage. Ou plutôt il s'est arrêté là, sans jamais vouloir dépasser le déisme, tandis que Bayle, plus hardi, poussait encore plus avant. Dans ses *Pensées sur la comète*, avec une tranquille audace, il prétendait établir en effet que, par une conséquence logique des prémisses qu'on vient de voir, l'athéisme lui-même est moins dangereux aux sociétés que la superstition, et par superstition il ne se cachait point d'entendre toute espèce de religion, dont la chrétienne en particulier. « Les idées d'honnêteté qu'il y a parmi les chrétiens ne leur viennent pas de la religion qu'ils professent », et « la nature les donnerait à une société d'athées, *si seulement l'Évangile ne la contrecarrait pas* ». Ni Collins, ni Toland ne devaient, ni d'ailleurs ne pouvaient aller plus loin ; le suprême effort que ce dernier ait pu faire, dans ses *Lettres à Serena* ou dans son *Adeisidemon*, ç'a été de soutenir le même paradoxe ; et il y avait plus de trente ans alors que les *Pensées sur la comète* non seulement avaient paru, mais avaient fait autant de bruit dans le monde qu'en la même

année 1681 le *Discours sur l'histoire universelle.*

On pourrait poursuivre, et montrer, si l'on le voulait, qu'après la méthode et les idées, c'est aussi sa science, ou une part au moins de sa science historique dont Voltaire est redevable à Bayle. Quand ce n'est pas au *Dictionnaire* qu'il puise, c'est aux *Pensées sur la comète*, c'est à la *Critique générale de l'histoire du calvinisme*, et il a raison, puisqu'une critique est faite pour qu'on en tienne compte, et l'auteur d'un *Dictionnaire* ne l'a généralement compilé que pour que l'on y puise. On pourrait également montrer qu'en la plupart des points où ses idées concordent avec celles des *libres penseurs* anglais, c'est qu'ils se sont, eux aussi, comme lui-même, inspirés de Bayle. Mais il suffit que l'on ait vu que dans leurs conversations, puisqu'il les connut, ou dans leurs livres, il ne lut ni n'entendit rien qu'il n'eût rencontré en quelque endroit des œuvres de Bayle. Et j'ajoute encore que, s'il ne suivit pas Bayle jusqu'au bout de ses déductions sceptiques, s'il chercha quelque part, et s'il trouva dans la « science » le point fixe de certitude qu'il lui fallait pour y appuyer son effort, ce ne fut point en Angleterre, et dans le *Novum Organum* ou dans le *Traité du calcul des fluxions*, à l'école enfin de Bacon ou de Newton. Il n'avait pas besoin d'aller si loin ; et nous, quand nous

le croyons, nous oublions trop Fontenelle.

Sans parler en effet de la *Pluralité des Mondes*, le plus joli livre de science qu'un savant homme ait jamais écrit pour l'instruction des marquises, ni de cette *Histoire des Oracles* où le scepticisme le plus moqueur s'enveloppe de formes si précieuses, ni de ces *Dialogues des Morts* où tant de vérités fines et fortes sont insinuées plutôt qu'exprimées, Voltaire avait lu cette *Préface* de l'*Histoire de l'Académie des sciences*, où sans le moindre faste, à moins que ce n'en soit un aussi que l'excès de la simplicité, la méthode expérimentale est si clairement définie, et avec la méthode, l'étendue de ses ambitions et de ses espérances. Il avait lu aussi les *Éloges* de Fontenelle. Et quelles que fussent en ce temps-là ses connaissances scientifiques, — et elles devaient être fort minces, — il est douteux, s'il n'avait pas eu pour s'y aider l'*Éloge de Newton*, qu'il eût pu écrire dans ses *Lettres philosophiques* les cinq ou six que l'on y lit encore sur Descartes et Newton, ou sur l'histoire de l'attraction. Au reste, la réputation de Fontenelle, son âge, sa situation dans le monde et dans les académies, son influence en faisaient de toutes manières un de ces personnages dont les jeunes gens ont toujours avidement recherché les conseils, la protection, les encouragements, les éloges. Et puisque Vol-

taire enfin était en relations avec lui depuis 1721, puisqu'ils faisaient partie du même monde, et presque des mêmes coteries, c'est à Fontenelle, sans chercher plus loin, qu'il dut ce goût ou cette curiosité de la science, tout nouveau alors chez un homme de lettres. Bayle et Fontenelle, voilà les vrais maîtres de Voltaire, ceux dont il avait subi l'influence avant de connaître Bolingbroke et Newton, Locke et Bacon, et dont il n'a lui-même affecté de faire moins de cas que de ses maîtres anglais que pour se donner plus sûrement la gloire d'avoir été l'introducteur en France de la vraie philosophie.

Il est vrai seulement qu'à ces idées mêmes les libres penseurs ou les philosophes anglais, en leur donnant une forme nouvelle, plus systématique, avaient donné une valeur et surtout une autorité nouvelle. On pouvait dire de nos libertins, et les prédicateurs ne s'en étaient pas fait faute, qu'ils n'en avaient dans la religion qu'aux exigences de sa morale et au frein de leurs passions. D'autre part, chez Fontenelle, pour trouver non seulement l'esprit fort, mais le vraiment grand esprit qu'il était, il fallait percer plus loin que l'apparence et ne pas s'arrêter à l'affectation de préciosité sous laquelle sa prudence avait toujours masqué sa hardiesse. Et quant à Bayle enfin, en qui

revivait, avec l'érudition désordonnée du XVIe siècle, quelque chose aussi de son pédantisme, il faut avouer que l'universalité de son doute, jointe au plaisir qu'il éprouvait de contredire ses propres opinions, dès qu'il les rencontrait sous la plume d'autrui, donnait souvent à son scepticisme[1]. . . . . .

. . . . . .

Aux recherches stériles ils [Locke et Bacon] avaient prétendu substituer des recherches utiles, aux spéculations oiseuses des expériences précises, aux méditations des philosophes sur l'origine du monde ou l'essence de l'Être, des leçons sur et pour le meilleur emploi de l'humaine activité ou, en d'autres termes encore, des mêmes opinions qui passaient en France, non seulement pour fausses, mais pour dange-

1. [Il y a ici une lacune dans le manuscrit comme dans les placards. Un feuillet au moins (une quinzaine de lignes d'impression) manque et manquait déjà lorsque Brunetière a envoyé son manuscrit à l'imprimerie. Le feuillet 60 se termine par ces mots : *donnait souvent à son scepti...* ; le feuillet 61 (la pagination est pourtant de la main de Brunetière) commence par ces mots : *fondements de la puérilité des superstitions populaires, de la vanité de la métaphysique, et, si je puis ainsi dire, de la positivité du fait, c'était bien, eux, un nouveau dogme et sinon précisément une religion nouvelle, à tout le moins une nouvelle conception de la vie que Locke ou Bacon s'étaient proposé d'établir. Aux recherches stériles ils avaient....* Etc. — J. B.]

reuses à l'ordre social, et qui comme telles déconsidéraient les beaux esprits qui les affichaient, ces graves personnages et ces hommes politiques avaient su tirer des conséquences dont la prospérité de l'Angleterre attestait l'heureuse application. Incapables de vivre tranquilles, et beaucoup moins encore, à la manière française, de gambader parmi les ruines, ils avaient rétabli, non loin de celui même qu'ils avaient renversé, un nouvel édifice, plus solide, croyaient-ils, plus simple en tout cas, d'un usage plus commode et plus confortable que l'ancien.

C'est ce que Voltaire admira d'eux, et on en trouve la preuve dans ses *Lettres anglaises*, mais surtout dans ses *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*, rédigées à Londres, en 1728, et qui faisaient partie des premières éditions des *Lettres anglaises*. En s'attaquant à l'auteur des *Pensées*, il savait bien où il visait, et ses *Remarques*, à les bien entendre, ne sont pas aussi puériles qu'on l'a quelquefois voulu dire. Très peu porté qu'il est à la métaphysique, les Anglais l'encouragent à croire qu'il n'y a pas de mystère dans le monde, et s'il n'y en a pas, que toute la cause de notre misère est justement d'y en vouloir mettre. Il n'y a rien au delà des faits, et la nature n'est que l'ensemble des lois qui la constituent : mais s'il y avait

quelque chose de plus, nous sommes assurés de ne le pouvoir pas connaître; et il faut donc raisonner, mais surtout nous conduire comme si les apparences des choses en épuisaient la réalité. « Quand je regarde Paris ou Londres, je ne vois aucune raison pour entrer dans ce désespoir dont parle M. Pascal ; je vois une ville qui ne ressemble en rien à une île déserte, mais peuplée, opulente, policée, et où les hommes sont heureux autant que la nature humaine le comporte. Quel est l'homme sage qui sera plein de désespoir parce qu'il ne sait pas la nature de sa pensée, parce qu'il ne connaît pas quelques attributs de la matière, parce que Dieu ne lui a pas révélé ses secrets? Il faudrait autant se désespérer de n'avoir pas quatre pieds et deux ailes. » Voilà le point de départ du voltairianisme. C'est pour soustraire la vie sociale à toutes les obligations qui ne dérivent pas de son intérêt ou qui ne s'y ramènent point que Voltaire s'en prend dans ses *Remarques* à l'homme qui peut-être a mis, lui, le plus hardiment, l'objet et le but de la vie hors d'elle-même. Il en a bien moins dans Pascal à l'apologiste passionné de la religion qu'à l'ennemi de l'institution sociale, au « misanthrope sublime », — car le mot est de lui, — dont la propagande eût fait de nous une société d'anachorètes. Et en un certain sens

enfin, si cette philosophie sociale n'est pas le tout et la fin, c'est le plus pur au moins de la philosophie de Locke et de Bacon.

Cependant, quelque profitable et agréable que fût pour lui le séjour de l'Angleterre, si bien accueilli qu'il y fût partout, des gens de lettres, des grands seigneurs, et jusqu'à la cour même, l'exil, après deux ans passés, commençait de sembler long à ce Français et à ce Parisien. Une ou deux fois, sous prétexte d'affaires, il avait bien obtenu l'autorisation de repasser en France, pour quelques jours seulement ; mais, si nous l'en croyons, il n'en aurait pas profité. D'ailleurs, pour obtenir son ordre de rappel, on ne sait pas les ressorts qu'il fit jouer, n'y ayant pas de lettre de lui, dans sa *Correspondance*, depuis le mois d'août 1728 jusqu'au mois de mars 1729, ce qui en est, je crois, pour plus de soixante ans, la plus considérable lacune. Contentons-nous donc de dire qu'en lui permettant enfin de rentrer en France, le ministère, — c'était Fleury qui gouvernait alors, — crut devoir mettre des conditions à son retour et lui interdire pour quelques semaines encore le séjour habituel de Paris. Parti de Londres le 10 ou le 11 mars 1729, il s'établissait donc d'abord à Saint-Germain et ne rentrait à Paris que sur la fin d'avril. « Enfin je suis votre voisin, — écrivait-il à Thiériot, son ami et son factotum,

dans un billet sans date ; — si vous pouvez sortir ce matin, je vous prie de venir dans la rue Traversière, vis-à-vis un vitrier : c'est vers les dernières maisons à gauche, du côté de la fontaine, l'une des plus vilaines portes. La maison est à un conseiller clerc nommé M. de Magenville, homme qui ne se soucie pas des dehors, apparemment. Si vous voulez, nous causerons. Je vous embrasse. J'ai quelque chose à vous dire. »

***

Son premier soin, aussitôt son retour, fut d'arranger sa fortune et, pour cela, de rentrer d'abord dans les trois ou quatre pensions qu'il touchait de la cour et de la maison d'Orléans. Même il émit à ce propos la prétention qu'on lui en payât les arrérages pour ses trois ans d'exil ; et, au XVIIIe siècle, le gouvernement, en même temps qu'autoritaire, était si « paternel » que peut-être fut-il fait droit à cette hardie réclamation. C'est sans doute avec cette somme, jointe à celle qu'avait produite, en Angleterre, l'année précédente, une édition par souscription de *la Henriade*, que, recommençant à spéculer, Voltaire prit sa part de plusieurs entreprises, notamment d'une loterie qu'on venait de créer pour le remboursement des rentes sur l'Hôtel

de Ville, et de je ne sais quelle affaire par actions, très avantageuse, à ce qu'il paraît, qu'on montait alors en Lorraine. Pour souscrire à cette dernière, sur laquelle nous n'avons de renseignements que les siens, mais dont nous savons qu'il ne put profiter qu'en se faisant passer pour un autre, car le duc en avait voulu réserver le bénéfice à ses seuls sujets, Voltaire fit tout exprès le voyage de Paris à Nancy, puis, de là, se rendit à Plombières, où il prit les eaux. Car, étant né, comme il aimait à le dire lui-même, chétif et souffreteux, « de parents malsains et morts jeunes », on sait les soins constants, réguliers et méticuleux qu'il prenait de sa santé.

Il se remit alors au travail. Il rapportait de Londres un *Brutus*, qu'il croyait dans le goût de Shakespeare, quelques-unes de ses *Lettres anglaises* et une première rédaction de son *Histoire de Charles XII*. La tragédie, reçue, puis retirée, refaite ou remaniée, sans en devenir beaucoup meilleure, ne fut mise à la scène que vers la fin de l'année 1730 ; elle parut imprimée l'année suivante, avec un curieux *Discours sur la Tragédie*, dédié à mylord Bolingbroke. Pour l'*Histoire de Charles XII*, régulièrement munie de l'approbation nécessaire, la première partie en était achevée d'imprimer, quand, sous le prétexte assez inattendu qu'elle contenait des vérités offensantes au roi de Pologne, —

Auguste III, électeur de Saxe, et non pas Stanislas Leczinski, on pourrait s'y tromper, — l'ordre fut donné d'en saisir les exemplaires. Mais cet accident ne devait pas beaucoup retarder la composition du livre ; il paraissait, au mois de novembre 1731, à Rouen, au lieu de Paris, sous la rubrique de Bâle ; et bien que l'on en eût défendu l'impression, il ne laissait pas tout de même de circuler assez librement. C'était là, sous l'Ancien Régime, une de ces inconséquences familières au pouvoir, et dont Voltaire, qui en savait bien les raisons, allait donner l'exemple d'abuser. Pour ne pas nuire à la prospérité du commerce de la librairie, on laissait faire et on laissait passer, si seulement l'imprimeur consentait à se déguiser et l'auteur à ne se point vanter trop ouvertement du succès de son livre. Dix ans auparavant, c'était du moins ainsi que les *Lettres persanes* avaient paru, sans nom d'auteur, sous la rubrique de Cologne, et qu'elles venaient tout récemment encore de mener leur auteur à l'Académie française, avant que ni lui ni le libraire eussent eu l'audace de les avouer. Les *Lettres anglaises*, moins hardies cependant, à beaucoup d'égards, que les *Lettres persanes*, et d'une moindre portée, ne devaient pas avoir, elles, la même fortune, ni valoir à leur auteur la même distinction.

C'est qu'aussi bien il y avait en Voltaire une spontanéité de premier mouvement, dont son ambition de réussir ne devait jamais se rendre tout à fait maîtresse ; à force de souplesse, il manquait de tenue ; et, probablement parce qu'il excellait à s'en tirer, non content de tant d'autres obstacles, il n'excellait guère moins à s'en susciter tous les jours de nouveaux à lui même. Son naturel était le plus fort. Avec une habileté singulière, et souvent peu honnête, avec un art savant de donner le change aux plus habiles sur ses vraies intentions, il disposait industrieusement toutes sortes de combinaisons où il n'avait oublié que de compter avec sa mobilité, son instabilité, la soudaineté de ses impressions. L'homme vrai reparaissait, rompait tout à coup les mesures du politique, et vainement avait-il ou avait-on tout préparé pour lui, on eût dit qu'il prenait autant de plaisir, en vérité, à en contrarier les effets que s'il se fût agi d'un autre, et notamment de son pire ennemi. C'était une tâche à recommencer, et ce fut trois ou quatre fois en un demi-siècle une réputation ou une vie même à refaire. Faute d'avoir bien vu ce trait de son caractère, on s'est mépris souvent à quelques-uns de ses actes, qui n'en sont point pour cela plus louables, mais seulement plus naturels ; et, inversement, il se pourrait ainsi qu'on ne lui eût pas su tou-

jours assez de gré de cette intervention de sa naïveté dans ses roueries, de sa franchise dans ses mensonges et de sa générosité dans ses calculs.

Un jour donc, c'étaient les scènes scandaleuses qui avaient suivi la mort d'Adrienne Lecouvreur, — refus de sépulture, retour du cercueil au domicile de la comédienne, enlèvement du cadavre, la nuit, sous la protection d'une escouade du guet, — que Voltaire, qui l'avait aimée, ne pouvait se tenir de flétrir :

Que direz-vous, race future,
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure
Qu'aux beaux-arts désolés font des hommes cruels ?
Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels !

Notez là-dessus qu'ayant eu jadis une querelle avec le comédien Poisson, il avait refusé la réparation que l'autre en demandait, « un homme de sa considération ne se battant pas, disait-il, avec un comédien ». Il est vrai aussi qu'après avoir écrit ces vers il se gardait de les faire imprimer.

Une autre fois, c'était le *Temple du Goût*, dont la publication ameutait contre lui la cabale des beaux esprits, qui le voyaient avec dépit se détacher, se distinguer d'eux. Et, en effet, on n'était plus habitué, depuis tantôt un demi-

siècle, à cette critique indépendante et vive dont le *Temple du Goût*, dans ses modestes proportions, est demeuré de nos jours un agréable modèle. Étant devenue ou redevenue personnelle, comme au temps des premières *Satires* de Boileau, et généralement assez peu littéraire, la critique ne portait plus ; et les auteurs en étaient bien aises, parce qu'ils insinuaient qu'en les attaquant, c'était eux, leur personne et leurs succès, non pas leurs vers ni leur prose à qui l'on en avait. Mais, dans le *Temple du Goût*, il fallait bien reconnaître la liberté d'un vrai juge, à qui les beautés des ouvrages ne fermaient pas les yeux sur leurs défauts, ni la réputation des hommes à la mode sur la médiocrité de leur talent. Or il n'est rien que pardonne moins le peuple des auteurs, qui n'écrit point, lui, pour être jugé, mais uniquement pour vivre. Et ainsi ce petit ouvrage tout seul faisait à Voltaire beaucoup plus d'ennemis parmi les gens de lettres qu'il ne s'y en trouvait d'attaqués.

Ou bien encore, c'était une *Épître à Uranie*, jadis composée pour Mme de Rupelmonde, avec laquelle il voyageait alors, en 1722, qu'il cédait à la tentation de laisser imprimer, ou courir. On y lisait ces vers :

Entends du haut des cieux, entends, Dieu que j'implore,
Une voix plaintive et sincère.

Mon incrédulité ne doit pas te déplaire;
Mon cœur est ouvert à tes yeux.
L'insensé te blasphème, et moi je te révère,
Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

Et ils suffiraient à prouver que, pour devenir *déiste*, Voltaire n'avait pas attendu les leçons de l'Angleterre, mais ils faisaient un tel tapage ou plutôt un tel scandale qu'il fallait que Voltaire les désavouât publiquement. Il les mettait au compte de l'abbé de Chaulieu, — qui était mort.

Quand au surplus ce n'était point par d'insignes palinodies, il avait un autre moyen de réparer ses imprudences : comme il savait fort bien que la gloire des lettres était devenue en France, depuis Louis XIV, une part du décor de l'édifice monarchique, il se souvenait qu'il était le successeur désigné de Racine, et il revenait au théâtre. « Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource » : ainsi s'exprime Condorcet dans sa *Vie de Voltaire*, et au XVIIIe siècle il avait tout à fait raison. Renouveler les sympathies de ce public parisien, l'un des plus passionnés de spectacle qui fut jamais, reconquérir par lui la bienveillance de ses protecteurs, incapables de résister au courant de l'opinion, et par eux tenir en échec les timides colères du pouvoir,

en ce temps-là représenté par le très vieux et très irrésolu cardinal Fleury : telle était la tactique accoutumée de Voltaire, et dont il usait d'autant plus volontiers qu'il y satisfaisait en même temps ses goûts. Toutes les fois qu'il avait commis une imprudence ou qu'il voyait venir le moment d'en commettre une autre, il brochait donc une tragédie : elle lui servait de protection, quand elle réussissait, et, quand elle ne réussissait pas, c'était du moins un *alibi*.

Son *Brutus*, en 1730, n'avait pas été le succès dont il se flattait; son *Ériphyle*, en 1732, avait mieux réussi; mais, après quelques représentations, il l'avait retirée lui-même, quand enfin, dans la même année, sa *Zaïre* venait passer ses espérances et confondre ses envieux. *Zaïre*, sujet neuf, sujet *vierge*, comme on disait alors, et comme on reprochait à l'auteur de *Marianne* et d'*Œdipe* de n'en avoir jamais traité ; *Zaïre*, turquerie spirituelle et sentimentale, mélange ingénieux de turbans et de plumets, imitation habile de *Bajazet* et d'*Othello*, admirablement jouée par Mlle Gaussin dans tout l'éclat alors de sa beauté délicate et touchante ; *Zaïre*, le plus grand succès de larmes du XVIIIe siècle et, de tous les succès dramatiques de Voltaire, celui dont il devait conserver toute sa vie, comme du moins disputé, du plus vif et du der-

nier triomphe de sa jeunesse, le lumineux souvenir ! « Jamais pièce, écrivait-il à son ami Cideville, ne fut si bien jouée que *Zaïre* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là ; *vous auriez bien vu que le public ne hait pas votre ami.* Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. *Il est doux de ne pas être honni dans son pays.* » Ce qui lui était plus doux encore, c'était d'être joué à la cour, et, pour s'y voir jouer, de passer lui-même à Fontainebleau quelques semaines dont il profitait en habile homme.

Au reste, tant de douceurs ne l'empêchaient point de dédier *Zaïre* à M. Falkener, « marchand anglais », comme il avait fait de son *Brutus* à Bolingbroke. Applaudi « dans son pays », il ne lui déplaisait pas d'apprendre à ses concitoyens qu'il avait ailleurs que parmi eux des amitiés solides ou illustres, et au besoin de les piquer, en se donnant l'air de dédaigner leurs applaudissements. C'était un trait encore de sa politique, et dont on verra bientôt d'heureuses suites.

En était-ce un autre aussi, tandis qu'on l'attendait sur la scène, que de se dérober pour soudainement reparaître, à cent lieues de là, en quelque sorte, sous la figure et dans le rôle d'un nouveau personnage? Au moins n'ignorait-il

pas, et il l'eût appris de Pascal, s'il ne l'avait pas su, « que s'il est beau de savoir tout d'une chose, il est plus beau de savoir quelque chose de tout », et il se montrait inimitable dans l'art d'occuper l'attention, en la diversifiant. Dans le temps même que *Zaïre* triomphait, il entreprenait de défendre et de justifier son *Histoire de Charles XII* contre les remarques et les critiques ; on apprenait dans Paris que, sous la direction du savant Maupertuis, il achevait ou recommençait son éducation scientifique ; et se croyant, pour le moment, à l'abri des tracasseries, ou ayant fait ce qu'il fallait pour l'être, il mettait la dernière main à ses *Lettres anglaises* et s'occupait à les faire imprimer.

Non seulement en effet du côté du public, mais du côté des autres puissances, de « nos seigneurs les théologiens », de la censure et du ministère, il pensait bien avoir pris ses précautions et ses garanties. Lui-même il avait voulu lire au cardinal Fleury « deux lettres sur les quakers », et le Mentor de la France avait paru les approuver ; docilement, sur l'invitation de l'abbé de Rothelin d'Orléans, dont il avait loué dans le *Temple du Goût*, si délicatement, la sagesse et l'esprit, il avait « changé tout ce qu'il avait d'abord écrit à l'occasion de Locke » ; pour peu qu'il consentît à « l'obscurcir » encore, et il y consentait, non sans quelque chagrin,

mais il y consentait, on lui faisait espérer, à défaut d'une *approbation*, ce que l'on appelait une « permission tacite » ; enfin et déjà, les *Lettres* réussissaient à Londres, où elles se vendaient avant même que d'être achevées d'imprimer en français, quand il était averti que le garde des sceaux venait d'écrire au premier président de Rouen au sujet de l'ouvrage, et qu'on avait même dépêché sur les lieux un agent du nom de Vanneroux, « la terreur des jansénistes », pour essayer d'en découvrir et d'en effrayer l'imprimeur. On peut conjecturer que l'affaire du *Temple du Goût*, dont il venait de paraître en Hollande une édition nouvelle, plus complète et plus libre, n'était pas étrangère à ce redoublement de sévérité. Quoi qu'il en soit, Voltaire, à cet avertissement, répondait par un ordre au libraire, — c'était Jore, de Rouen, le même qui deux ans auparavant avait imprimé le *Charles XII*, — de ne pas laisser sortir de chez lui un seul exemplaire. Fidèle en même temps à sa tactique, il s'empressait d'achever une *Adélaïde du Guesclin*, sa première tragédie nationale, que l'on jouait en effet le 18 janvier 1734, d'ailleurs sans le moindre succès. Mais sans doute il était écrit quelque part que les *Lettres philosophiques* feraient éclater sur sa tête l'orage qui le menaçait depuis déjà deux ou trois ans. Malgré l'injonction de l'auteur, le libraire Jore, beso-

gneux et cupide, pressé d'argent, irrité du succès de la traduction anglaise qui menaçait de ui enlever le plus clair de ses bénéfices, mettait en vente, et au mois d'avril, Voltaire, étant à Monjeu pour les fêtes du mariage de Mlle de Guise avec le duc de Richelieu, en apprenait la nouvelle, avec celle de l'embastillement du libraire et de la saisie du livre jusque chez son ami Formont, à Rouen, où la plus grande partie de l'édition avait été déposée. Quelques jours plus tard, l'ordre était signé de l'arrêter lui-même pour l'interner au château d'Auxonne ; le Parlement évoquait la cause ; on condamnait solennellement l'ouvrage « comme scandaleux, contraire à la religion, aux bonnes mœurs et aux puissances », et le 10 juin 1734, au bas du grand escalier du Palais, les *Lettres anglaises* étaient lacérées et brûlées par la main du bourreau. « Vous êtes sans doute content, *et toute la France aussi*, hors quelques mauvais sectaires, de l'arrêt du Parlement qui a condamné au feu le livre de Voltaire », ainsi s'exprime, à ce propos, l'avocat Marais dans une lettre au président Bouhier, magistrat lettré, comme l'on sait, érudit et gaillard.

On a dit, en se trompant de date, que Voltaire, effrayé, s'était hâté de désavouer ses *Lettres*, et on a eu tort. Sous le coup d'un ordre d'arrestation dont il n'évita les effets qu'en s'enfuyant

au plus vite, Voltaire n'exprima qu'un regret, deux regrets pour mieux dire : l'un, que le Parlement de Paris se fût déshonoré, c'est son mot, en rendant cet arrêt, et l'autre, de n'avoir pas fait, puisque aussi bien et de toute manière elles devaient être condamnées, ses *Lettres anglaises* plus fortes. « Vraiment, écrivait-il à son ami d'Argental, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je suis fâché de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire ; tu as un chapitre sur les *Prophéties* où il n'y a pas l'ombre du bon sens ; attends, attends. »

Il tint parole. Sans cesser d'aimer pour cela passionnément le théâtre et les vers, de ce moment pourtant la polémique allait devenir l'âme de tout ce qu'écrivait l'auteur des *Lettres philosophiques* : Pascal d'abord, puis bientôt Bossuet, les deux grands chrétiens dont il allait se vouer à combattre et à ruiner l'influence. Car, si le premier représentait à ses yeux ce que nous avons dit : une conception de la vie qui, en mettant l'objet de la vie hors d'elle-même, semblait enlever aux mondains et à l'humanité même leurs raisons de vivre, le second, plus facile à comprendre et à suivre, parce que son génie moins farouche avait réconcilié la méditation de la vie future avec les obligations de la vie présente, était des plus dangereux. Mais,

s'il voyait ce qu'il fallait détruire, ne voyant pas encore comment il le remplacerait, Voltaire avait besoin d'un supplément d'expérience et de réflexion. Une seule fois encore, à Cirey, pour complaire à Mme du Châtelet, il essayera d'arranger sa vie selon un rêve de tranquillité dont son tempérament ne s'accommodera pas longtemps. Puis, reprenant son rôle d'incomparable agitateur d'idées, il rentrera dans l'action, plus ardent que jamais, et plus âpre à la lutte. Avant de l'y suivre, c'est donc ici le moment de nous arrêter, où finit sa jeunesse ; et, en anticipant un peu sur l'ordre naturel des temps, c'est le moment d'étudier l'artiste dans son œuvre, avant le combattant dans le fort de l'action.

II

LES POÉSIES ET LE THÉATRE DE VOLTAIRE.

Avec cette universalité qu'il affectait, parce qu'il en savait bien le pouvoir, toujours considérable sur les esprits des hommes, il s'est exercé dans tous les genres, l'épique et le satirique, le tragique et le comique, le lyrique et le didactique, l'érotique et le philosophique, et, dans presque tous les genres, la même facilité qui fit illusion à ses contemporains l'a empêché de s'élever beaucoup au-dessus de la médiocrité.

***

Donnons-lui cependant la gloire d'avoir excellé dans ces petits poèmes ou dans ces jeux de société, pour les appeler de leur vrai nom, que nos pères aimaient tant et surtout nos grand'mères, qui ne sont que de la prose rimée, ne demandent que de la politesse, l'usage du monde, le tour galant, et où l'on met de l'esprit

jusque dans les chevilles. Souvent grossières, quelquefois incongrues, les épigrammes de Voltaire ont de la légèreté, de l'aisance, du trait, et n'ayant pas peut-être le mordant de celles de Jean-Baptiste Rousseau, comme elles n'en ont pas non plus l'insupportable affectation *marotique*, elles sont plus naturelles, sentent moins le pédant, et beaucoup plus l'homme de cour. Les madrigaux ont souvent de la grâce, et celui-ci se trouve cité partout :

A Madame la princesse Ulrique de Prusse.

Souvent un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté ;
Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire.
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté :
Je n'ai perdu que mon Empire.

Quelques *Épîtres*, non moins souvent citées, ne sont pas pour cela moins jolies, celle des *Vous et des Tu*, par exemple, d'une hardiesse ou d'une insolence de la meilleure compagnie. Pour comprendre d'ailleurs le succès de ces petites pièces, il faut se rappeler qu'en ce temps-là les Bachaumont ou les Saint-Aulaire, avec un quatrain, se faisaient une réputation d'homme d'esprit ou un titre d'académicien ; et pour leur rendre la justice qu'elles méritent, il faut se souvenir combien de Bernis ou de Bertin, s'y

étant morfondus, ne les ont pourtant pas trouvées. Dans la mesure où les vers ne sont que de la prose, Voltaire a été et demeure inimitable.

On se demande comment et pourquoi l'idée lui vint aussi de faire des *Odes*, si ce fut pour imiter l'abbé de Chaulieu peut-être, ou plutôt pour rivaliser avec Jean-Baptiste Rousseau, qui passait alors pour une façon de grand homme. Il n'en eut pas au moins de plus étrange, ni qui lui ait moins réussi. Il s'adresse à Marie-Thérèse :

Fille de ces héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du trône auguste où l'on vit tes ancêtres
Toujours près de leur chute et jamais affermis,
Princesse magnanime,
Qui jouis de l'estime
De tous tes ennemis !

Les Français du XVIIIe siècle n'ont point connu la poésie lyrique : ils vivaient trop peu sur eux-mêmes, en eux-mêmes, de leur propre substance, et faits et formés pour le monde, il leur eût paru ridicule et impertinent que l'on fût en même temps la matière et l'ouvrier de son œuvre. Aussi ce qui manque le plus aux poésies prétendues lyriques de Voltaire, c'est ce qui manque à celles de Rousseau, comme à celles de Malherbe, comme à celles de Ronsard, c'est l'âme même du lyrisme, c'est l'émotion intérieure, c'est l'union du poète avec son objet.

Mais, en outre, incapable lui-même de revivre ses sensations, et, en les revivant, de les amplifier, ou encore le moins *subjectif* des hommes s'il en est le plus personnel, Voltaire n'a pas le don de penser par images ou de traduire ses idées en formes colorées et sonores. Et, à cet égard, il est curieux, quand il essaye de peindre, lui, le maître des élégances, de le voir oublier jusqu'au souci de la correction et de la netteté :

Lorsqu'en des tourbillons de flamme et de fumée,
Cent tonnerres d'airain, précédés des éclairs,
De leurs globes brûlants renversent une armée,
Quand de guerriers les sillons sont couverts,
Tous ceux qu'épargna la foudre,
Voyant rouler dans la poudre
Leurs compagnons massacrés,
Marchent d'un pas intrépide
Sur leurs membres déchirés.

Pour que l'on cessât de trouver cela beau, et même pindarique, il fallut qu'un autre Rousseau, l'auteur des *Confessions*, vînt rouvrir, à la fin du siècle, les sources longtemps fermées du lyrisme. On regrette seulement, quand il lui était si facile et si naturel de ne point faire d'*Odes*, que Voltaire en ait tant composé.

Peu favorables à l'expansion du lyrisme, dirons-nous que les circonstances l'étaient peut-être moins encore au développement de l'épopée, à Paris, dans la rue du Long-Pont, entre un roman de Lesage et une comédie de Marivaux? Ici du

moins Voltaire pouvait-il alléguer une espèce d'excuse. Les Français, depuis cent cinquante ans, ne se consolaient pas de ne point avoir de poème épique, et cela, comme à Voltaire, leur paraissait honteux, humiliant même pour un si grand peuple. Quoi ! point de poème épique ! et les Italiens, les Anglais, les Espagnols, les Portugais se vantaient d'en avoir plusieurs ! Ils avaient le *Roland* et *la Jérusalem*, *le Paradis perdu*, *les Lusiades* ; ils s'enorgueillissaient des noms de Camoens, de Milton, de Tasse ou d'Arioste ; nous avions, nous, l'*Alaric* et *la Pucelle*, le *Clovis* et le *Moïse*, Scudéri, Chapelain, Desmarets, Saint-Amant, ce qu'il y avait de plus ridicule et de plus décrié dans la littérature ! On ne connaissait point encore *la Chanson de Roland* ; mais, en attendant, après Lens et Rocroy, Turenne et Condé, Colbert et Louvois, Mansard et Perrault, Corneille et Racine, Pascal et Bossuet, on ne pouvait s'y résigner, et ce fut pour panser cette blessure de l'amour-propre national que Voltaire écrivit *la Henriade*.

Le succès en fut prodigieux. Les contrefaçons s'en multiplièrent, presque aussi nombreuses que les éditions. On la traduisit en allemand, en hollandais, en espagnol ; on la traduisit en anglais, dans la langue de Milton ; on la traduisit une fois, deux fois, trois fois dans la langue de Tasse, d'Arioste et de Dante. Et

d'autres honneurs ne lui manquèrent pas. « Un des plus augustes et des plus respectables protecteurs que les lettres aient eus au XVIIIe siècle », — c'est le roi de Prusse, — voulut, de cette main qui gagnait des batailles, écrire pour *la Henriade* un royal avant-propos. On y lisait « que M. de Voltaire avait conduit son poème à un point de maturité » qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait jamais atteint. Dans les endroits où M. de Voltaire avait imité Virgile, « son imitation tenait toujours du caractère de l'original », mais dans les endroits où il s'était inspiré d'Homère, son « jugement paraissait infiniment supérieur à celui du poète grec ». Jamais enfin la langue française n'avait eu autant de force, jamais autant de noblesse dans la grâce, ni jamais dans le sublime tant de naturel ou d'aisance. Et au commencement de ce siècle, c'était encore, ou très peu s'en faut, l'opinion de La Harpe, et voilà soixante ans à peine, c'était assez celle de Népomucène Lemercier, admirant ce « monument consacré par le plus philosophe de nos poètes au plus populaire de nos rois ». Toutefois, Lemercier préférait pour sa part *la Pucelle*, j'entends celle de Voltaire, et non celle de Chapelain : on pourrait s'y tromper.

Nous, cependant, qui, depuis lors, avons pris notre parti, n'ayant pas d'épopée, de nous en

passer, nous sommes faiblement touchés de cette sorte de mérite. Nous ne comparons plus *la Henriade* à *la Jérusalem*, et bien moins encore au *Paradis perdu*. Nous savons que les épopées, et celles mêmes que l'on appelle littéraires ou savantes, pour les distinguer des populaires, si elles se composent de sens rassis, ne naissent point au commandement, pour combler une lacune dans l'histoire d'une littérature. Quand toutes les qualités que nos pères avaient décidé de voir dans *la Henriade* s'y trouveraient effectivement, nous sommes obligés d'avouer qu'il y manquerait encore celles qui font vivre les œuvres. La lecture en est insoutenable au plus voltairien d'entre nous ; il s'y endort presque aussi vite qu'aux *Incas* de Marmontel ou qu'à la *Pétréide* de Thomas. Et nous n'y saurions enfin reconnaître, avec les meilleures intentions d'y découvrir autre chose, qu'un *monument*, s'il faut que ç'en soit un, de l'habileté, de l'ingéniosité, de la rhétorique et de l'esprit même de Voltaire, — et de son impuissance poétique.

***

On en a dit autant de son théâtre ; mais il faut rappeler que c'était dans le temps où, si

l'on ne voyait dans l'auteur de *Zaïre* qu'un drôle, on ne voyait aussi qu'un polisson dans celui de *Phèdre* ou d'*Athalie*. Nous avons de Voltaire une cinquantaine de pièces : tragédies, comédies, opéras ou drames lyriques. Les opéras : *Samson*, *le Temple de la Gloire*, *Pandore*, *la Princesse de Navarre*, sont vides, ou à peu près, très inférieurs à ceux de Quinault. Ses comédies : *Nanine*, *l'Enfant prodigue*, *le Dépositaire*, — je ne dis rien ici de celles qui ne sont, comme *l'Écossaise*, que de pures satires, ou comme *la Mort de Socrate*, que des pamphlets dialogués, — ont un grand tort, le plus grand tort assurément que des comédies puissent avoir : elles ne sont point comiques. Mais, pour ses tragédies, s'il n'en est que bien peu de lisibles, et à peine aujourd'hui deux ou trois de jouables, il en est bien peu aussi qui, contenant leur part de nouveauté, ne contiennent leur part d'intérêt historique ou même littéraire. Les contemporains l'ont senti, qui tous, amis ou adversaires, les ont tant admirées, trop enclins seulement à les mettre immédiatement au-dessous ou au-dessus de celles de Racine et de Corneille. Et si nous voulons être justes à notre tour, ce n'est pas à Diderot, à Beaumarchais ou à Mercier, comme nous faisons quand nous sommes très savants, c'est à Voltaire que nous ferons honneur de la plupart des innova-

tions qui, de la tragédie classique, ont dégagé le drame romantique et moderne.

Qu'à défaut du nom de poète il mérite en effet celui d'homme de théâtre et d'auteur dramatique, c'est ce que l'on ne saurait contester. Il a le goût du métier, ou plutôt il en a la passion chevillée dans le corps. Les affaires de théâtre, qui remplissent la moitié de sa *Correspondance*, ont rempli la moitié de sa vie. Et je n'oserais pas dire que, pour être cru le rival de Racine, il eût renoncé à défendre Calas ou Sirven, mais sans doute il était plus fier d'avoir écrit *Mérope* ou *Sémiramis* que cette « coïonnerie de *Candide* ». Voyez-le remanier, refaire et récrire ses pièces, tandis qu'on les répète, son *Ériphyle* ou sa *Zaïre*, les reprendre, quand elles ont réussi, pour y faire droit à toutes les critiques, les récrire, les refaire, les remanier encore, et, quand elles sont tombées, comme son *Adélaïde*, y revenir du milieu de ses occupations, et la refondre, en trois actes, en cinq actes, sous des noms différents : *le Duc de Foix*, *le Duc d'Alençon*, *Alamire*. Ou bien encore, dans sa vie si longtemps errante, quelque part qu'il se pose, à Cirey, à Berlin, aux Délices, à Ferney, voyez-le tout d'abord installer ses tréteaux, recruter une troupe de ses gens, de ses voisins, de ses visiteurs, leur apprendre à se tenir, à marcher ou à parler en scène, lui-même,

à soixante ans, y jouer son personnage, Lusignan dans sa *Zaïre*, ou Zopire dans son *Mahomet*. « Et *nota bene*, écrit-il à l'ami Thiériot, que j'arrache l'âme au quatrième acte. » Dans sa *Rome sauvée*, s'il n'arrachait pas l'âme, il éblouissait du moins les yeux, quand il y déclamait, plus paré qu'une châsse, avec trois mille écus de diamants sur sa toge, les discours de son Cicéron :

Romains, j'aime la gloire et ne veux point m'en taire,
Des travaux des humains c'est le digne salaire...

Si le théâtre a été pour Voltaire un instrument ou un moyen, une chaire ou une tribune, il a été d'abord et surtout un but, et ce qu'il a aimé dans le théâtre, c'est assurément le murmure approbateur des loges ou les applaudissements plus bruyants du parterre, mais, avant tout et par-dessus tout, ç'a été le théâtre même.

Aussi bien, ne refuse-t-on pas de lui reconnaître quelques-unes au moins des qualités de l'auteur dramatique ; on lui reproche seulement de n'en avoir pas su le véritable usage. Imitateur docile ou superstitieux de ses illustres prédécesseurs, il se serait, dit-on, traîné sur leurs traces, et professant, selon son expression, « que les sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense », que les grandes passions et

les grands sentiments ne « sauraient se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante », et qu'enfin « les tableaux des grandeurs et des misères humaines étant une fois faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun », il se serait contenté, pour ne pas s'égarer, de mêler Corneille et Racine l'un à l'autre, et en les mêlant de les gâter tous les deux. Il y a du vrai dans cette opinion : cet homme d'un esprit si hardi a eu le goût timide. Il a cru aussi qu'en se débarrassant des entraves que Corneille et Racine avaient subies sans en être ou sans en paraître gênés, on se rendrait suspect, venant après eux, de pouvoir moins qu'eux dans un art dont leurs chefs-d'œuvre avaient fixé les lois. Il a trop étudié les modèles, et pas assez la nature. Mais il ne faut pas non plus que nous soyons les dupes d'une timidité qu'il n'affecte souvent que pour faire accepter ses hardiesses. Si Voltaire avait fait un commentaire sur Racine, comme il en a fait un sur Corneille, je crains fort que nous ne l'eussions pas trouvé plus indulgent à l'auteur de *Britannicus* et de *Bérénice* qu'à celui de *Polyeucte* et de *Rodogune*. Son admiration avait ses bornes, et on les rencontre aisément. Et, en réalité, sous l'ombre du respect, s'il a sans doute beaucoup imité, beaucoup plus émancipé aussi qu'on ne le croit de la tutelle de ses maîtres, nul autre certainement,

entre Crébillon au commencement du siècle et Beaumarchais à la fin, n'a plus innové que Voltaire au théâtre.

Mais où la critique a peut-être encore davantage égaré son jugement, et même tout à fait, c'est quand on lui reproche de n'avoir usé du théâtre que comme d'un moyen de polémique ou de propagande sociale, politique ou religieuse. Le reproche n'est juste en effet que des tragédies de sa vieillesse : *Olympe*, *les Guèbres*, *les Lois de Minos*, *Don Pedro* ; il ne l'est déjà qu'à moitié d'*Œdipe* ou de *Mahomet* même, et il ne l'est plus du tout des meilleures, des plus applaudies, de celles que ce triomphateur se savait à lui-même le plus de gré d'avoir faites : *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Tancrède*. Si les sentences y sont nombreuses, elles sont convenables à la nature des intérêts généraux, intérêts d'empires ou de religions qui sont l'un des objets de la tragédie classique, et la preuve, c'est que l'on en trouverait peut-être davantage dans la tragédie de Corneille, dans *Cinna*, dans *la Mort de Pompée*, dans *Horace*, et jusque dans *Polyeucte*. L'intérêt seul diffère, et aussi la beauté du langage. On ne voit point d'ailleurs qu'aucune loi de son art ait condamné le poète dramatique au rôle d'amuseur public, et, s'il a quelque chose à dire ou quelque conseil à donner, la seule obligation qu'il ait, c'est d'en imaginer

des moyens aussi dramatiques, émouvants, et nouveaux au besoin, que topiques ou démonstratifs. De ce que l'on ne saurait dire que la tragédie ou la comédie *doivent* prouver quelque chose, il ne suit pas du tout qu'elles ne *puissent* rien enseigner. Mais de plus et surtout, en reprochant à Voltaire ce qu'il a mis dans son théâtre d'intentions ou, si l'on veut, de prétentions à la *philosophie*, on ne fait pas attention qu'on lui reproche précisément ce qu'il y a mis de plus personnel, de plus intéressant et de plus dramatique. La philosophie de Voltaire a été la grande raison de ses succès d'auteur dramatique, le principe même de ses innovations et la source de son pathétique.

Je ne puis m'empêcher en effet d'être frappé, dans la tragédie de Corneille, dans celle même de Racine et, — puisqu'on lui faisait alors l'honneur de le nommer après eux, — dans la tragédie de Crébillon, d'un caractère, non précisément d'insensibilité, mais tout au moins d'indifférence pour le malheur de leurs personnages. Il suffit de rappeler en deux mots le froid et inutile étalage d'horreurs où s'est complu, dans ses mélodrames durement versifiés, l'auteur d'*Atrée* et de *Rhadamiste*. Mais, en vérité, notre bon vieux Corneille, ce bon époux et ce bon père, ne semble pas plus ému de l'épouvantable catastrophe de sa *Rodogune* que le sen-

sible, le délicat et l'élégant Racine de celle de son *Bajazet* ou de son *Athalie*. Est-ce parce que les tueries se font dans la coulisse? Craignent-ils peut-être, s'ils traitaient eux-mêmes leurs fictions comme des réalités, s'ils en prenaient sérieusement leur part, de faire d'un plaisir une peine, et de l'illusion dramatique une véritable souffrance? Ou bien encore croient-ils que la légende et l'histoire, en les certifiant, légalisent tous les crimes, et que le temps ou la distance, en les prescrivant, les excusent? Mais toujours est-il qu'avec autant de sang-froid que Cléopâtre assassine un de ses fils et empoisonne l'autre, avec autant de résolution Roxane étrangle Bajazet, et avec aussi peu de scrupules Joad attire Athalie dans le plus odieux guet-apens. Aux yeux de Corneille et de Racine, ce qui s'est passé s'est passé. S'il eût pu ou s'il eût dû se passer autrement, ils n'en font point, pour eux, leur affaire, et à peine même paraît-il qu'ils en portent un jugement moral, comme si ce métier n'était point le leur, mais celui des historiens ou des prédicateurs. Et quant à cette sensibilité naturelle qu'émeut en nous, selon le mot d'Aristote, « le spectacle ou la nouvelle de la mort d'un homme quel qu'il soit », bien éloignés de s'en faire un mérite, et moins encore une vertu, ils répugnent à s'en servir, comme étant un moyen vulgaire; ils s'en défendent

comme d'une faiblesse, et ils s'en moquent enfin comme d'un ridicule :

> Lors le richard en larmoyant lui dit :
> « Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne,
> Si méchamment mis à mort par Judith. »

Voici cependant que, vers la fin du siècle, sous des influences qu'il serait long et difficile de démêler, cette dureté janséniste commence de s'amollir, et une veine de sensibilité s'insinue dans l'esprit français. Cette *Judith* même, avec sa « scène des mouchoirs », en est un premier signe, et, pour ne parler ici que du théâtre, l'*Amasis* de Lagrange-Chancel, quelques années plus tard, et en 1723, l'*Inès de Castro* de La Motte-Houdard en sont d'autres. On remarquera, comme, un détail curieux qu'ayant assez mal parlé d'*Inès de Castro* quand elle était encore dans sa nouveauté, Voltaire, d'année en année, s'il ne l'admira point, la loua davantage, à mesure que ses propres pièces l'engageaient lui-même dans la voie que La Motte avait ouverte. Le succès de *Zaïre* enfin, en 1732, acheva de l'éclairer, et quatre ans après, en 1736, le succès d'*Alzire*. « On trouvera dans presque tous mes écrits, disait-il en 1736, et c'était justement dans le *Discours préliminaire* d'*Alzire*, cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant ; on y verra, si j'ose m'expri-

mer ainsi, le désir du bonheur des hommes, la haine de l'injustice et de l'oppression. » Il a raison, et voilà bien l'âme de sa tragédie. Comme il a jadis commencé par refaire l'*Œdipe* de Corneille, il pourra donc bien, après l'*Athalie* de Racine, faire, aussi lui, dans *Mérope*, sa tragédie sans amour. Il pourra bien, l'une après l'autre, irrité qu'il est de se voir à la cour préférer Crébillon, refaire les pièces du vieux tragique : *Sémiramis*, *Rome sauvée*, *Oreste*, *le Triumvirat*. Mais dans *Sémiramis* même, il trouvera le moyen d'introduire ce « désir du bonheur des hommes », dans *Mérope* cette « haine de l'injustice », et l' « humanité » sera l'inspiratrice de ses sujets préférés : *Zaïre*, *Alzire*, *Mahomet*, *l'Orphelin de la Chine*, *Tancrède*. Il découle de là de nombreuses conséquences, dont je me contenterai d'indiquer rapidement quelques-unes.

Au profit des Français d'abord, puis du reste des hommes, l'horizon dramatique s'entr'ouvre, et bientôt, de ses anciennes bornes, s'étend jusqu'à celles du monde habité. Sur cette scène où lui-même débutait naguère par des *Œdipe*, des *Mariamne* et des *Ériphyle*, où l'on ne déclamait guère qu'entre Grecs et Romains, où même on ne s'égorgeait qu'entre empereurs et satrapes, ou consulaires pour le moins, voici venir des Nérestan et des Tancrède, voici des

Nemours et voilà des Vendôme, et, presque pour la première fois, les souvenirs de l'histoire nationale s'égalent en dignité tragique à ceux de la légende des Atrides et des Labdacides. A leur tour, en dépit de Boileau, les « mystères terribles » de la foi des chrétiens, égayés d'ornements dont la *Jérusalem* ou le *Roland* au besoin ont donné le modèle, viennent entremêler « à tout ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux tout ce que la religion peut avoir de plus imposant ou même de plus tendre », la plainte harmonieuse et résignée de Zaïre aux éclats passionnés de la voix d'Orosmane, ou les soupirs d'Alzire aux remords de Zamore. Et la scène change et s'élargit encore : ce sont maintenant d'autres lieux, l'Arabie après la Palestine, et, après l'Amérique, la Chine ; ce sont d'autres costumes et ce sont d'autres personnages, Mahomet et Gengiskan, des Péruviens et des Tartares, des « mandarins » et des « caciques », tout un monde ignoré de Rollin ou qui n'était connu que des lecteurs des *Lettres édifiantes*. Et, en effet, puisque le malheur et la souffrance, puisque la violence et le crime sont de tous les temps et de tous les pays, puisque les Chinois et les Américains ont des sens et un cœur comme nous ou puisqu'il n'est pas enfin de distinctions qui ne s'évanouissent dans l'égalité suprême de la douleur et de la

mort, pourquoi, mandarins ou caciques, ne vaudraient-ils pas bien un consul de Rome, Mahomet un roi de Mycènes ou d'Ithaque, et l'orphelin lui-même de la famille Tchao celui de la maison de Juda?

En même temps qu'elle se diversifie, la condition des personnes s'abaisse, et si, par une concession aux anciens usages, leur fait est encore lié au destin des empires, cependant les intérêts généraux, politiques ou religieux, ne servent plus que d'un prétexte ou d'un ornement à couvrir les intérêts privés. Hommes d'abord, pères ou époux, fils ou amants, le reste ensuite, et comme par surcroît, ce n'est plus Auguste ou Polyeucte, Agamemnon ou Mithridate, Joad ou Mardochée, c'est Orosmane,

Qui donne bien une heure au soin de son Empire,

c'est Gusman, c'est Tancrède, ou tant d'autres, qui seraient tout ce qu'ils sont, quand bien même ils ne seraient ni chevaliers, ni vice-rois, ni soudans. Mérope est une reine, mais elle est avant tout une mère ; elle est même *la mère* pour Voltaire ; Sémiramis est une reine, mais elle est avant tout une épouse coupable ; et il n'y a pas jusqu'à César, dans *la Mort de César*, qui, avant d'être le dictateur ou le tyran de Rome, ne soit le père de Brutus. Les héros tragiques s'humanisent ; de la continuelle éléva-

tion où Corneille et surtout Racine les avaient constamment maintenus, ils descendent vers nous ; leurs malheurs ressemblent aux nôtres, et leurs sentiments plus encore ; s'ils continuent de parler en vers, on peut dire qu'ils pensent en prose ; et sous la couronne ou les oripeaux dont ils brillent, s'ils n'ont pas encore le costume ou le nom d'un bourgeois, ils en ont déjà l'âme.

Pour cette raison l'intrigue change, elle aussi, de nature ou de caractère ; on ne sent plus peser sur les personnes du drame l'inéluctable arrêt d'une nécessité supérieure ; elles ne sont plus victimes de cette fatalité passionnelle qui grandissait en les accablant les héroïnes de Racine ; une nouvelle idée de la liberté se fait jour, et les situations, d'extraordinaires qu'elles étaient, deviennent simplement romanesques. Maintenant il s'agit de nous émouvoir tour à tour de compassion, comme dans *Zaïre*, pour les malheurs immérités, ou de colère, comme dans *Mahomet*, pour les bonheurs injustes. Si la condition des hommes est naturellement misérable, qu'ils apprennent, comme dans *Alzire*, à ne point eux-mêmes, par leur faute, aggraver le poids de leur misère. Faisons-leur voir, puisqu'ils l'ignorent ou qu'ils se conduisent comme s'ils l'ignoraient, de quels malheurs ou de quelles ruines ils sont la cause quand ils courent à l'assouvissement de leurs passions, comme

dans *Mahomet*, ou dans *Tancrède*, ou dans *l'Orphelin de la Chine*. Et pour cela, sans nous asservir à l'histoire, ou en la refaisant au besoin, cherchons, inventons, combinons des intrigues dont l'intérêt fasse passer par-dessus les invraisemblances ; imaginons des circonstances qui mettent les cœurs de moitié dans les leçons que nous voulons insinuer aux esprits ; soyons enfin ingénieux pour convaincre, et *touchants* pour être *persuasifs*. N'est-ce pas encore ce que Voltaire a fait, ou essayé de faire au théâtre : à l'émotion d'art mêler l'émotion humaine, à la peinture des caractères substituer l'expression des sentiments, et à ce qu'il y a de plus individuel ce qu'il y a de plus général? De telle sorte que, sa sensibilité procédant de sa philosophie, c'est de sa philosophie aussi que procède son pathétique, avec son pathétique à son tour, pour en pouvoir produire les effets, tant de nouveautés, comme l'on voit, dont il a vraiment enrichi la scène française.

Dans quelle mesure, en effet, ces innovations, et bien d'autres que l'on pourrait encore citer, ont modifié la tragédie classique, c'est ce qu'il serait aisé de montrer, puisque, à vrai dire, elles l'ont détruite. Voltaire ne rompt pas avec la tradition ; il en est même, ou du moins il s'en croit le conservateur ; il s'en fait en tout cas le zélé défenseur ; mais les contemporains,

eux, ne s'y trompèrent point. Plus avisés que nous, ils ont bien vu où tendait le maître, et s'ils ont d'ailleurs poussé plus loin que lui les conséquences, toutefois, c'est toujours avec les tragédies de Voltaire sous les yeux qu'ils ont écrit, Diderot par exemple son traité *De la poésie dramatique*, ou Beaumarchais son *Essai sur le genre dramatique sérieux*. Lorsque Diderot formule cet axiome « qu'il n'y a point de bon drame dont on ne puisse faire un excellent roman », il sait bien que cela n'est pas plus vrai de *Cinna* que de *Britannicus* ou du *Cid* que d'*Iphigénie*, mais cela l'est de *Zaïre* ou d'*Alzire*. Et quand Beaumarchais s'écriera quelques années plus tard : « Que me font à moi, paisible sujet d'un État monarchique du XVIIIe siècle, les révolutions d'Athènes ou de Rome? » il n'ignorera pas, lui non plus, que si Voltaire ne l'a pas osé dire avant lui, ce n'en est pas moins une raison du même genre qui dicte depuis cinquante ans à l'auteur de *Tancrède* ses « sujets d'invention ». Parcourez ainsi toutes les nouveautés qu'ils proposent : vous n'en trouverez presque pas une dont le mérite ou l'honneur, sinon peut-être la première idée, ne revienne à Voltaire, ou qui ne date au théâtre d'un succès de Voltaire, ou dont Voltaire enfin, dans quelqu'une de ses préfaces, n'ait conseillé de tenter la fortune à de plus audacieux,

ou de plus imprudents que lui-même. Car, pour lui, il faut ajouter que la peur d'échouer tempérait toujours son audace, et qu'il ne lui plaisait d'innover qu'à coup sûr.

Ce qu'ils ont surtout très bien vu, c'est le pathétique nouveau qui se dégageait du mélange ou de la combinaison de tous ces éléments, pathétique d'une espèce ou d'un titre inférieur à celui de Racine ou de Corneille, mais nouveau, c'est tout dire, et d'un emploi légitime, puisqu'il est d'un effet toujours sûr et toujours puissant. Car, comme elles sont parties de là, c'est bien là qu'aboutissent les innovations de Voltaire, à la constitution d'un nouveau pathétique. Grâce aux moyens que nous venons de dire, en nous intéressant plus directement à ses personnages, il a su toucher dans les cœurs quelques fibres que ses illustres prédécesseurs avaient oublié ou dédaigné d'y toucher. Oui, ce railleur, ce cynique a connu l'art de remuer la compassion, et de la remuer assez profondément pour que

Jamais Iphigénie en Aulide immolée

n'ait fait couler autant de larmes que Mme Gaussin sous les traits de Zaïre ou la superbe Clairon sous ceux d'Aménaïde. Non pas que ses héroïnes soient plus vraies ; elles le sont même beaucoup moins ; elles sont surtout moins

caractérisées, d'un trait moins énergique, moins sûr et moins profond. Peut-être même faudrait-il dire qu'elles ne tiennent pas un vrai rôle, et qu'elles remplissent plutôt un emploi : celui de l'amour et de l'innocence injustement persécutés. Mais on ne peut pas non plus le nier, elles sont fortes de leur faiblesse, et nous sympathisons avec elles d'autant plus étroitement qu'elles sont plus désarmées contre les coups du sort. Là est l'originalité de Voltaire, et là son vrai titre de gloire. Non seulement aux lecteurs des *Lettres persanes*, mais à ceux de ses propres contes, aux lecteurs de ses pamphlets, aux lectrices de *la Pucelle*, il a su tirer de vrais pleurs. En opposant sur la scène la voix de l'humanité aux cruautés de la politique et le cri de la nature aux exigences du fanatisme, outre qu'il rendait littéraires des moyens d'émotion qui ne l'étaient pas jusqu'à lui, il a donné conscience à son siècle d'une part au moins de l'œuvre qu'il devait accomplir. Son théâtre a enseigné la compassion et la pitié, le respect de la vie humaine, l'horreur du sang, la tolérance et la justice. Et il s'est trouvé, par surcroît, qu'en nous donnant ces leçons, ses tragédies nous en donnaient d'autres, et dont nous avons mieux profité, puisqu'en effet, depuis plus de cent ans, on n'a pas vu paraître un seul drame de quelque valeur qui ne fondât son

pathétique sur les mêmes moyens d'émotion.

Qu'a-t-il donc manqué aux tragédies de Voltaire pour se maintenir à la scène? ou pour durer au moins à la lecture, car, après tout, il faut le rappeler, de plus de trente pièces que Corneille lui-même a laissées, on n'en joue pas six aujourd'hui. Le style, d'abord, si l'on veut, et quoiqu'il y eût sur ce point beaucoup à dire peut-être, mais enfin dont on ne saurait nier qu'autant il est au-dessous, dans les tragédies politiques, du style de Corneille, autant l'est-il de celui de Racine, dans les tragédies d'amour, dans *Zaïre* ou dans *Tancrède*. Sans doute, on y retrouve bien quelques-unes des qualités de la prose de Voltaire : la clarté, l'aisance, l'abondance, l'agrément, le charme même. Les jolis vers y sont nombreux, dans le goût tendre et galant de Quinault. Il y a d'ailleurs de la force et de l'éclat dans *Brutus*, dans *Mérope*, dans *Sémiramis* ; il y a de l'éloquence dans *la Mort de César*, dans *Alzire*, dans *l'Orphelin de la Chine*, si du moins nous en croyons les éloges de Marmontel ; il y a de l'harmonie dans *Tancrède*, et, si par hasard nous ne l'y sentions pas, nous ne pourrions oublier qu'elle enchantait jadis l'oreille même de Lamartine. Mais avec tout cela, c'est le style malheureusement le moins homogène ou le plus composite, le plus conventionnel et le moins original qu'il

soit possible d'imaginer. Quand les vers de Voltaire sont mauvais, on dirait de la prose qu'il s'évertuerait à embarrasser de rimes ; mais, quand ils sont passables, c'est bien pis, et on dirait de nos vers latins. L'imitation y abonde, et les réminiscences, et les « ornements du discours », la catachrèse et la métonymie : il a trop lu, trop retenu ; il connaît trop bien les modèles et la manière de s'en servir. Du Shakespeare et du Racine, du Corneille et du Quinault, du Boileau, du Virgile, quoi encore? jusqu'à du Massillon, dont il met les *Sermons* en vers, c'est le mélange le plus artificiel ou la bigarrure la plus hétéroclite, et cependant c'est *Zaïre*, et c'est le style tragique de Voltaire ! On aime mieux lire Boileau dans ses *Épîtres*, et Quinault lui-même, au besoin, dans *Armide* ou dans *Bellérophon*.

C'est aussi qu'il a beau retoucher, corriger, revoir et gâter encore son style à force de retouches, en réalité il improvise en vers, comme en prose, et tout ce qu'il fait se sent de la rapidité de sa conception. Toutes ses idées sont suivies d'effet, et quand, par hasard, il attend à les réaliser, elles n'en mûrissent pas davantage. C'est pourquoi, non moins que par le style, ses tragédies pêchent par le plan. Non seulement c'est toutes ou presque toutes la même intention, le même esprit qui les anime, mais dans la

forme, et par la constitution du sujet, elles se ressemblent ; il n'y a que les noms de changés et le lieu de la scène. Il abuse encore de certains moyens, qui sont de la comédie, ou du vaudeville peut-être, plutôt que du drame et de la tragédie : telles sont les *méprises* et les *reconnaissances*. Méprise dans *Zaïre*, méprise dans *Alzire*, méprise dans *Mérope*, méprise dans *Sémiramis*, méprise dans *l'Orphelin de la Chine*, méprise dans *Tancrède*. Mais, en revanche, reconnaissance dans *Tancrède*, reconnaissance dans *l'Orphelin*, reconnaissance dans *Sémiramis*, reconnaissance dans *Mérope*, reconnaissance dans *Alzire*, reconnaissance dans *Zaïre*. C'est toi, c'est moi, c'est lui, c'est nous ! On se reconnaît pour s'embrasser, comme on s'est mépris pour se tuer. Toute l'adresse de Voltaire ne réussit à déguiser l'invraisemblance de ces moyens que pour le temps que dure la représentation, et sans doute c'est bien quelque chose, mais Racine et Corneille ont habitué le lecteur français à d'autres exigences

Mais de tous les défauts que l'on peut reprocher aux tragédies de Voltaire, le plus grave à nos yeux, c'est de n'être à proprement parler ni des tragédies, ni des drames, mais quelque chose d'intermédiaire entre l'un et l'autre genre, d'*hybride*, pour ainsi dire, et de transitoire, par conséquent. « Espèces bâtardes,

a-t-il dit lui-même de la tragédie bourgeoise et de la comédie larmoyante, qui n'étant ni comiques ni tragiques, manifestaient également l'impuissance de faire des tragédies et des comédies. » Changez deux mots dans cette invective, elle est presque plus vraie des tragédies de Voltaire que des comédies de La Chaussée. Et il le savait bien, quand il prenait soin d'ajouter, comme s'il eût plaidé pour lui-même les circonstances atténuantes : « Ces espèces cependant avaient un mérite, celui d'intéresser, *et dès qu'on intéresse on est sûr du succès.* Quelques auteurs joignirent, aux talents que ce genre exige, celui de semer leurs pièces de vers heureux. » Mais puisqu'il l'a dit, elles n'en demeurent pas moins des espèces bâtardes. Les tragédies de Voltaire sont des drames qui aspirent à être, qui ne sont point encore, qui n'ont d'eux-mêmes qu'une conscience obscure, et qui, d'ailleurs, s'ils l'avaient plus nette, manqueraient encore du courage de leur nouveauté.

Une considération diminue toutefois la gravité de ce dernier reproche : c'est qu'à vrai dire, depuis lors, on ne voit point que le drame, le drame en vers, le drame héroïque ait rien produit qui soit si supérieur aux tragédies de Voltaire. Est-ce en effet *Ruy Blas* dont on dira que l'idée soit moins singulière que celle de *Mahomet* ? Est-ce *Hernani* que l'on trouve plus

humain que *Zaïre*? ou bien encore est-ce le moyen âge de *Charles VII chez ses grands vassaux* qui nous semble aujourd'hui plus vrai que celui de *Tancrède* et d'*Adélaïde du Guesclin*? A peine même oserai-je dire que, à défaut d'intérêt dramatique, le style doive un jour sauver les mélodrames de Hugo de l'oubli dédaigneux où dorment aujourd'hui les tragédies de Voltaire. Car enfin, avec tout ce que nous y voyons aujourd'hui, c'est le style de Voltaire aussi, c'est la magie de son coloris, c'est la beauté de sa versification, que Marmontel, que La Harpe, Diderot, Geoffroy, Lemercier, Joseph de Maistre, pour ne rien dire de Lessing et de Gœthe, ont admiré plus que tout le reste. De telle sorte que c'est au mot spirituel de l'auteur des *Vêpres siciliennes* qu'il en faut revenir quand il disait : « Ce n'est pas bon ce que fait ce diable de Hugo, mais cela empêche de trouver bon ce que je fais. » Ainsi les romantiques nous ont ouvert les yeux sur les défauts de ses tragédies, quoique n'ayant eux-mêmes rien mis au théâtre qui vaille beaucoup mieux, ou autant seulement. Et sans doute il n'a point, comme il s'en flattait, remplacé Corneille ni Racine, mais lui non plus, après cent ans, il faut bien convenir que nous ne l'avons pas vu remplacé.

*
* *

C'est au contraire parce qu'on l'a remplacé, c'est depuis qu'en lisant Lamartine et Vigny, les *Méditations* ou les *Destinées*, nous avons appris ce que pouvait être en notre langue le poème philosophique, que nous avons jugé à leur valeur les *Discours sur l'homme* ou le *Poème sur la loi naturelle*. Non pas peut-être que les lois ou les conditions des genres varient autant qu'on le veut bien dire, et il est certain que de mauvais vers n'ont jamais été bons. Qui répondra cependant qu'encore aujourd'hui même nous n'admirerions pas les *Odes* de Lebrun, si nous ne connaissions celles de Victor Hugo? les élégies de Millevoye ou de Parny, si Musset n'avait chanté des *Nuits*? Il n'est pas d'ailleurs malaisé de voir ce que les contemporains de Voltaire ont admiré dans ses poèmes philosophiques, et eux-mêmes nous l'ont dit. Pour la première fois la philosophie et la science, et une science toute récente, y parlaient le langage des vers. De grands et difficiles problèmes, celui de la liberté, de l'origine du mal, de la nature de Dieu, y étaient touchés, il est vrai, plutôt que traités, mais avec aisance, esprit et netteté. Les arguments de l'école y étaient resserrés en

formules heureuses, comme un demi-siècle auparavant, dans les vers de Boileau, les leçons de la morale courante ou de la vie commune. Et il n'y avait pas enfin jusqu'au système du monde, jusqu'aux lois de Képler et de Newton, qui n'y participassent de la clarté naturelle et de l'agrément de l'intelligence de Voltaire. Dans le *Poème sur la loi naturelle* ou dans les *Discours sur l'homme*, les Français applaudissaient ce que les Anglais avaient applaudi dans l'*Essai sur l'homme* de ce Pope que Voltaire ne se cachait pas d'avoir imité. Et en effet tous les deux ils avaient agrandi ou étendu pour leurs successeurs le domaine de la poésie, en essayant de rendre habile à l'expression des idées un art qui jusque-là n'avait uniquement servi qu'à celle des sentiments ou des passions. De telle sorte qu'ici son rôle a été le même qu'au théâtre, si ce n'est qu'ayant eu le tort de venir après Corneille et Racine il eut celui de venir avant Lamartine et Vigny. Bien des drames ont suivi *Zaïre* qui n'ont pu la faire complètement oublier; mais il n'est pas au contraire un poète philosophe à qui nous ne devions de plus vives émotions qu'à celui du *Poème sur le désastre de Lisbonne.*

C'est qu'indépendamment des qualités qui font le poète, il manquait encore à Voltaire celles qui font l'*artiste*, et l'on s'en aperçoit

surtout dans ses *Épîtres*, aussi bien dans l'*Épître à Boileau* que dans l'*Épître* à Mme du Châtelet sur la *Philosophie de Newton*. Voltaire manque en vers d'émotion et d'haleine ; il y manque de force et de précision, il y manque surtout de scrupules. Boileau, qu'il essaye de copier dans ses *Épîtres*, n'est certes pas un poète, lui non plus, mais quel honnête homme de versificateur ! quel savant ou même quel grand écrivain ! Eh non ! Parisien qu'il est, aussi lui, comme Voltaire, et même un peu Gaulois, il ne s'élève jamais très haut ; il n'y vise point d'ailleurs, n'ayant jamais eu d'ambition inégale à ses forces, mais comme son vers est toujours plein, comme les contours en sont toujours nets, et, pour nous servir d'un vieux mot qui ne saurait mieux convenir à personne, tout ce qu'il écrit, comme il le *burine* ! Voltaire, qui n'a point de ces préoccupations d'art, — ou du moins qui n'en a qu'une, et la moins importante de toutes, celle de l'élégance, — Voltaire n'a point de ces bonheurs d'expression si fréquents chez Boileau. Il est coulant et diffus, facile et *rampant*, clair mais superficiel, et n'étaient les malices qu'il ne peut heureusement s'empêcher d'y glisser, ses *Épîtres* les plus vantées nous seraient aujourd'hui à peu près illisibles. Mais au travers du masque, le railleur ou le bouffon qui est en lui montre toujours son visage ; jusque sur les ruines

de Lisbonne, il fait la grimace ; et en le sauvant de la monotonie, c'est ce qui nous sauve, nous qui de loin en loin lisons encore ses *Épîtres*, c'est ce qui nous réveille de la somnolence et de l'ennui.

Aussi dans la satire a-t-il mieux réussi, j'entends dans la satire en vers, philosophique, sociale ou littéraire, la satire littéraire personnelle surtout, presque aristophanesque, de l'espèce de *la Crépinade*, par exemple, ou du *Pauvre diable*. Quelques passages du *Pauvre diable* ont survécu, qui sont dans toutes les mémoires, comme autant de jugements dont les victimes essaieraient vainement d'appeler :

L'abbé Trublet alors avait la rage
D'être à Paris un petit personnage :
Au peu d'esprit que le bonhomme avait,
L'esprit d'autrui par supplément servait.
Il entassait adage sur adage ;
Il compilait, compilait, compilait.
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire,
Et nous lassait sans jamais se lasser.
Il me choisit pour l'aider à penser.

Tel encore ce petit couplet :

Je rencontrai Gresset dans un café,
Gresset, doué du double privilège
D'être au collège un bel esprit mondain
Et dans le monde un homme de collège.
. . . . . .
Sanctifié par ses palinodies,
Il prétendait avec componction

Qu'il avait fait jadis des comédies
Dont à la Vierge il demandait pardon.
Gresset se trompe : il n'est pas si coupable.
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas...

Mais ici déjà la plaisanterie passe un peu les bornes : Voltaire n'avait nul droit de soupçonner publiquement la sincérité de la conversion de Gresset ; la satire glisse de la critique dans l'attaque personnelle. Que devrions-nous dire si nous avions reproduit les prétendus portraits de Lefranc de Pompignan ou de Fréron ? et si nous ajoutions, comme il convient, que toutes ces plaisanteries ou ces calomnies, Voltaire les jetait aux quatre vents de l'opinion sans y mettre jamais son nom, pour se réserver la liberté de les désavouer au gré de ses intérêts ou de sa sûreté? Mais il faut bien faire observer que ce n'est pas seulement la modération qu'il perd dans la satire, c'est la politesse, l'éducation, la tenue même. Le mondain y devient grossier, le courtisan y parle le langage des halles. On en a déjà vu la remarque à l'occasion de sa *Pucelle* et de ses épigrammes. Sous les habits de ville et de cour, sous le velours ou sous la soie dont il aime à se parer, quelque état qu'il fasse du luxe et de l'urbanité, quelque plaisir qu'il prenne à jouer au grand seigneur, il y a dans Voltaire un cynique que nous allons voir bientôt s'en dé-

gager. Ce ne sera pas toutefois avant qu'il ait achevé de consolider sa fortune, financière, littéraire, politique aussi s'il se peut : parmi la diversité de ses occupations et les agitations infinies qu'il se donne, c'est le triple dessein que nous allons le voir successivement poursuivre à Cirey, Versailles, Paris et Berlin.

III

CIREY, VERSAILLES, BERLIN (1734-1754)

Fuyant l'orage que venait de soulever la publication des *Lettres philosophiques*, Voltaire s'était empressé de mettre d'abord la frontière entre lui et les ordres du roi. Ce n'était pas qu'il eût peur, il avait seulement « une aversion mortelle pour la prison », ainsi qu'il l'écrivait à son ami d'Argental, et malade comme il prétendait l'être, « un air enfermé » l'aurait achevé de tuer. Mais, comme ni le roi, ni le ministre, — c'était alors M. de Chauvelin, — n'en demandaient autant, et que Voltaire le savait bien, il s'était promptement remis de sa première alarme, et tandis que l'on brûlait ses *Lettres* à Paris, il paradait au camp devant Philipsbourg, où c'était à qui lui ferait fête. Enfin, de là, tout à fait rassuré, comptant d'ailleurs au besoin sur ses nombreux et puissants amis, il rentrait en France, et après quelque hésitation sur le choix d'un asile, il acceptait au château de Cirey, — Cirey-sur-Blaise, dans le département actuel de la Haute-Marne, — l'hospitalité de Mme du

Châtelet. Entre « cent maisons où l'on eût regardé comme un bonheur de l'avoir » et au besoin « où on l'eût caché entre sa peau et sa chemise », il était d'ailleurs naturel que Voltaire donnât une préférence à l'amie dont le dévouement se marquait en des termes si vifs, — et figurés assurément, — mais tout de même un peu crus.

Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, née en 1706, mariée en 1726 au marquis du Châtelet-Lomont, mise aussitôt à la mode par le marquis de Guébriant, et successivement par « plusieurs autres », sans en excepter le héros des alcôves du temps, le duc de Richelieu, avait contracté depuis déjà quelque temps avec Voltaire l'un de ces arrangements où les sens avaient leur part, peut-être, mais l'esprit aussi la sienne, plus grande, et la vanité enfin ou même l'intérêt une plus grande encore. C'est un trait que Mme du Deffand, dans un portrait ou dans une caricature qu'elle nous a laissé de la belle Émilie, n'a eu garde d'oublier, quoique étant de ses amies les plus particulières, et un autre témoin, plus naïf, mais non pas pour cela moins jaloux, Mme de Graffigny, y appuie à son tour, dans ses *Lettres* datées d'un séjour qu'elle fit à Cirey. « Elle m'a montré son bijoutier, dit-elle dans une de ces lettres, il est plus beau que celui de Mme de Richelieu, — le joli mot de

femme de chambre ! — Quand elle était à Craon (chez les Beauvau), elle n'avait pas une tabatière d'écaille ; elle en a bien quinze ou vingt d'or, de pierres précieuses, de laques admirables, d'or émaillé,... des montres de jaspe, avec des diamants ; des étuis, *des choses immenses* ». Mais tout cela n'empêche point qu'à ses heures, dans les intervalles que lui laissaient la passion de l'étude et celle du jeu, non moins fortes chez elle que celle des pompons, Mme du Châtelet, pendant de longues années, ait aimé, sincèrement aimé Voltaire, et qu'en échange des commodités ou du luxe de la vie elle lui ait rendu, de son côté, d'utiles services, et de plus d'une sorte.

Avec une constante sollicitude, que ne devaient jamais lasser l'irascibilité, l'humeur contentieuse, les imprudences d'un homme qu'il fallait sauver de lui-même dix ou douze fois le jour, Mme du Châtelet allait veiller, quinze ans durant, sur les intérêts de Voltaire. En le retirant du grand monde, et en le fixant auprès d'elle à Cirey, non pas aussi longtemps qu'elle l'eût assurément voulu, ni sans être obligée de lui passer de nombreux voyages, qu'il aimait à faire seul, c'est de la carrière du bel esprit, c'est de la bagatelle et du badinage littéraires que cette marquise « à frisures » a vraiment et heureusement retiré ce grand homme. Si même,

passionnée qu'elle était de mathématiques et de physique, élève distinguée de Clairaut, de Maupertuis, de Kœnig, sans enlever Voltaire au théâtre ni le détourner de la littérature, elle lui fit appliquer à des études plus solides une intelligence dont la vivacité ne risquait point d'y émousser sa pointe, un tel reproche, à peine digne d'un La Harpe ou d'un Marmontel, serait plutôt à nos yeux un éloge. Et quand enfin on fait réflexion que Voltaire, ayant alors passé la quarantaine, était, si l'on peut ainsi dire, dans l'âge critique des écrivains, dans ce temps de leur vie où la direction qu'ils prennent va décider de leur talent et de leur gloire, on est tenté de dire qu'il importe assez peu que la belle Émilie ait eu le nez pointu, la bouche plate et les dents clairsemées. C'était l'affaire de Voltaire, cela, c'était celle de Clairaut, c'était celle de Saint-Lambert. Mais la nôtre est de dire qu'avide, si l'on veut, d'une célébrité que les *Institutions physiques* ou les *Principes de Newton* n'eussent point suffi pour lui assurer, Mme du Châtelet ne prit point, — sauf l'honneur du marquis son mari, — de si mauvais moyens d'y parvenir, ni si répréhensibles. Son influence, qui fut grande, a été bienfaisante sur Voltaire ; et la postérité, sans un peu d'ingratitude ou d'injustice, ne saurait être plus sévère à sa « célèbre amie » que Voltaire lui-même.

On employa les premiers mois à s'installer dans une grande bâtisse dont le délabrement témoignait de l'honnête misère des du Châtelet ; et, pour en faire à son « idole » un temple digne d'elle, Voltaire, s'il faut encore en croire Mme de Graffigny, ne lésina point sur les frais. Sculptures et tentures, cadres et glaces d'argent, plafonds peints et vernis par un élève du célèbre Martin, toiles de Watteau, de Pater ou de Lancret, rien n'y fut épargné. Voltaire aimait l'argent, mais il savait le dépenser, il s'entendait à bien vivre, et, plus aristocrate encore dans ses goûts que dans ses écrits, il était de ceux, comme disait naïvement un autre grand homme, « qui eussent perdu plus de la moitié de leur esprit, s'ils eussent été à l'étroit dans leur domestique ». Ayant ainsi réglé les choses et rendu Cirey habitable, on se mit des deux parts au travail : Mme du Châtelet à ses *Institutions physiques*, et l'hôte généreux du logis à ses *Éléments de la philosophie de Newton*.

Les travaux scientifiques de Voltaire, — travaux de vulgarisation, comme ses *Éléments de la philosophie de Newton*, ou travaux originaux, comme l'*Essai sur la nature du feu*, ou le *Mémoire sur la mesure des forces motrices*, — ne sont pas, dit-on, sans valeur. Les *Éléments de la philosophie de Newton*, faciles et même, par endroits, amusants à lire, ont achevé de ruiner la

physique cartésienne, telle du moins que Fontenelle, un demi-siècle auparavant, l'avait si galamment exposée dans ses *Entretiens sur la pluralité des mondes.* Quant à l'*Essai sur la nature du feu*, je ne sais s'il ne serait pas un peu aventureux d'y vouloir voir, comme on l'a fait, des pressentiments de la théorie mécanique de la chaleur, quoique d'ailleurs on y trouve des expériences adroitement conduites, quelques faits nouveaux et des vues ingénieuses. Mais bien plus qu'à la science, et il importe ici de l'observer, c'est surtout à Voltaire que ses études scientifiques profitèrent. On ne dira point qu'elles l'unirent plus étroitement à son Émilie, ce serait une mauvaise plaisanterie, ni même qu'elles lui donnèrent des habitudes d'esprit qui ne fussent pas déjà les siennes. L'usage de la physique et de la géométrie n'a pas plus donné à Diderot, par exemple, la précision, la simplicité, le parfait naturel de Voltaire qu'à leur ami d'Alembert l'agrément ou la clarté du maître. Mais elles furent un titre pour lui quelques années plus tard à exercer sur les encyclopédistes une espèce d'autorité qu'assurément ces Baconiens n'eussent jamais reconnue à l'auteur de *Zaïre* ou de l'*Histoire de Charles XII*, s'il n'eût été l'auteur aussi du *Mémoire sur la mesure des forces motrices.*

Non seulement les travaux scientifiques de Voltaire étendirent dans l'Europe littéraire et

savante sa réputation d'universalité, mais encore, auprès de la génération nouvelle, ils furent comme le signe ou la preuve de sa compétence à intervenir dans la discussion des idées du siècle. Chez cet homme en qui ses admirateurs n'avaient vu qu'un modèle, on vit un « maître », et ce n'est pas tout à fait la même chose. Ou encore, du rang de « bel esprit », ses travaux scientifiques le promurent au rang de « philosophe, » et l'on sait, et nous dirons bientôt ce qu'allait devenir dans la seconde moitié du XVIIIe siècle la dignité, l'éclat et les prestiges de ce nom.

En attendant, l'occasion lui parut favorable d'essayer d'entrer à l'Académie des sciences. Le vieux Fontenelle, il avait alors quatre-vingt-deux ans, dont les titres assurément n'étaient pas plus *spéciaux* que les siens, allait donner sa démission de secrétaire perpétuel, en 1739 ; l'Académie française, pleine alors, comme en tout temps, d'*utilités* littéraires, l'avait déjà repoussé ; il lui parut plaisant, lui poète, auteur du *Mondain* et du *Temple du Goût*, de se voir le confrère des Clairaut et des Maupertuis, — plaisant, et d'ailleurs encore plus avantageux. Car en ce temps-là, comme dit Condorcet, les Académies étaient de sûrs asiles non seulement contre « l'armée des critiques hebdomadaires », que l'on supprimait quand ils attaquaient un aca-

démicien, mais aussi, dans une certaine mesure, contre l'arbitraire du pouvoir lui-même. Il y a toujours ainsi, dans les démarches de Voltaire, par-dessous les raisons apparentes, une raison secrète, et s'il faut quelquefois la chercher dans sa vanité, bien plus sûrement la trouve-t-on toujours en la cherchant dans son intérêt. Quoi qu'il en soit, averti sans doute qu'on lui fermerait l'Académie des sciences, comme l'autre, et précisément pour les raisons qu'il y avait d'entrer, il en avait à peine formé le projet qu'il y renonçait. D'autres visées lui étaient effectivement survenues, et sa fortune, il le croyait du moins, allait prendre une face nouvelle.

Quatre ans auparavant, dans les derniers jours du mois d'août 1736, tandis que l'on cabalait à Paris contre lui, il avait reçu d'Allemagne l'épître la plus flatteuse et la plus inattendue : « Monsieur, lui disait-on, quoique je n'aie pas la satisfaction d'être connu de vous, vous ne m'en êtes pas moins connu par vos ouvrages. Ce sont des trésors d'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, et des pièces travaillées avec tant de goût, de délicatesse et d'art, que les beautés en paraissent nouvelles, chaque fois qu'on les relit.... » La lettre continuait sur ce ton, plusieurs pages durant, louant tour à tour *la Henriade*, *la Mort de César*, *le Temple du Goût*, et se ter-

minait par ces mots, qui passaient encore les autres : « Si mon destin ne me favorise point jusqu'au point de pouvoir vous posséder, du moins puis-je espérer de voir un jour celui que depuis si longtemps j'admire de si loin, et de vous assurer que je suis, avec toute l'estime et toute la considération dues à ceux qui, suivant pour guide le flambeau de la vérité, consacrent leurs travaux au public, Monsieur, votre affectionné ami. » Toutes ces belles choses étaient enfin signées FRÉDÉRIC, *prince royal de Prusse.* C'est la première lettre en effet de cette longue correspondance entre les deux hommes extraordinaires qui devaient remplir la moitié de leur siècle du bruit de leurs intrigues, de leurs batailles et de leurs victoires.

De quel ton Voltaire s'empressa de répondre à son royal admirateur, à peine ai-je besoin de le dire. Ce prince, qui venait ainsi à lui, n'était-il pas en effet sa revanche, revanche de ses ennemis, des Desfontaines et des Rousseau, revanche de l'Académie, revanche du Parlement, des ministres, du roi même ? Aussi quand une affaire nouvelle, avec *le Mondain*, une sotte affaire, sottement soulevée par M. de Chauvelin, vers la fin de l'année 1736, vint l'obliger à passer quelques mois en Hollande, il s'en fallut de bien peu que, laissant là Mme du Châtelet, qui se tuait cependant d'écrire et d'agir pour lui,

l'ingrat ne poussât dès lors jusqu'en Prusse, avec l'intention de s'y fixer. C'était trop tôt : à peine émancipé de la tyrannie domestique de son brutal de père, Frédéric, du fond de la solitude qu'il s'était arrangée à Rheinsberg, en attendant l'heure de ceindre la couronne, ne pouvait rien pour ses amis. Mais la correspondance continua, de jour en jour plus flatteuse des deux parts, plus caressante, plus familière, vrai commerce d'amoureux autant que de philosophes, dont Émilie ne tarda pas à prendre ombrage, et à bon droit, il faut le reconnaître, puisque enfin si nous ne démêlions pas aujourd'hui l'intérêt que Voltaire y avait, les suites qu'il en attendait, les espérances de fortune qu'il y fondait, nous pourrions croire qu'en vérité cet homme si fin y perdit la tête. Il convient seulement d'ajouter, puisqu'en effet on ne l'a point assez dit, que dans ce long échange de petits vers et de madrigaux en prose, les adulations de Voltaire ne passent point, ni même n'égalent toujours les flagorneries de Frédéric. C'est qu'il n'importait guère moins à Frédéric d'avoir Voltaire dans son jeu qu'à Voltaire de pouvoir s'honorer publiquement de la faveur du prince. Comme deux royautés qui voyaient l'une et l'autre approcher l'instant de régner, ils traitaient de puissance à puissance ; et, pour Voltaire, qui n'était pas des deux le

moins subtil, il avait déjà l'intention bien formée de tirer de cette politique, il ne savait encore quoi, mais quelque chose pourtant de plus réel, de plus effectif et de plus solide que des satisfactions de pure vanité.

Sur ces entrefaites, au commencement de l'année 1740, comme le poète était à Bruxelles pour y suivre un procès de la maison du Châtelet, et en même temps surveiller de plus près l'impression de l'*Anti-Machiavel* du prince, qui se faisait à La Haye, chez le libraire van Duren, il apprenait que son Frédéric était devenu roi. Et il recevait, à la vérité, l'ordre un peu tardif de s'opposer par tous les moyens qu'il pourrait inventer à la publication du livre, mais aussi, par compensation, il était prié de se rendre prochainement à Clèves pour s'y offrir en personne aux compliments de Sa Majesté Prussienne.

*
* *

La rencontre eut lieu au château de Moyland, près de Clèves, dans l'automne de 1740, et, chose étonnante, elle ne rabattit rien de l'admiration du poète ni du roi l'un pour l'autre. Ce fut même celui-ci qui, pour exprimer la sienne, trouva le mot ou le cri le plus éloquent : « J'ai

vu ce Voltaire que j'étais si curieux de connaître, écrivait-il à Jordan, l'un de ses confidents littéraires; *la du Châtelet est bien heureuse de l'avoir!* » Et pour le malheur, comme pour le désespoir de « la du Châtelet », on ne se sépara point que le poète n'eût promis d'aller, dans l'année même, continuer à Berlin les entretiens commencés à Clèves. De graves événements, en précipitant l'exécution de sa promesse, devaient donner à ce voyage une signification toute particulière, et, en réveillant chez Voltaire des ambitions mal éteintes, le rejeter dans les agitations de la vie du monde et des cours.

On s'est beaucoup et agréablement moqué de ces ambitions diplomatiques ou politiques de Voltaire, et sans doute, puisqu'elles n'ont abouti, comme nous l'allons voir, qu'à la confusion de ce maître railleur, il serait difficile de les prendre au sérieux. Oserons-nous dire pourtant qu'elles ne paraissaient alors déplaire à personne? N'était-ce pas en effet notre ministre des affaires étrangères lui-même, Amelot, qui, moins de quinze jours après l'avènement du uouveau roi de Prusse, et avant l'entrevue de Moyland, recommandait à notre ambassadeur, dans le cas où Voltaire se rendrait à Berlin, « que l'on ne manquât point à le prévenir de quelques attentions, *pour acquérir ainsi le droit*

de se servir de lui »? Mieux encore que cela : n'était-ce pas l'ambassadeur, marquis de Valori, qui, de son côté, devançant les instructions du ministre, écrivait à « l'ami déclaré du roi », comme il l'appelle dans sa correspondance officielle, « de la manière la plus pressante », pour lui offrir un appartement dans l'hôtel même de l'ambassade, et qui ne craignait pas, lui, le représentant de Sa Majesté Très Chrétienne, de se faire un titre auprès de Frédéric du bon témoignage et de la recommandation de Voltaire? Si donc Voltaire, à son tour, ne conçut pas pour lui-même une moindre estime ou de moindres espérances qu'Amelot ou Valori, nous ne saurions nous en étonner, ni trouver sa présomption tellement impertinente ou sa vanité si naïve. Rien de plus naturel au contraire qu'il crût faire merveille, après l'entrevue de Clèves, de proposer des services dont il savait que l'on attendait l'offre. L'empereur d'Allemagne venait de mourir, laissant sa fille, Marie-Thérèse, et son gendre, Francois de Lorraine, aux prises avec les plus grands embarras. L'Europe, à peine remise de la guerre de la succession de Pologne, était attentive et inquiète. On sentait ou l'on soupçonnait que le nouveau roi de Prusse n'était pas homme à laisser se rouiller dans le repos des casernes la formidable armée qu'il avait héritée de son père, — ni ses écus som-

meiller dans leurs coffres, pourvu qu'il en tirât un honnête intérêt. Déjà même, la seule question que l'on se posât était celle de savoir contre qui Frédéric allait faire le premier essai de ses forces. A ce jeune homme de vingt-cinq ans dont personne encore ne connaissait l'extraordinaire ambition, l'énergie de volonté, la profondeur de dissimulation, Voltaire se flatta qu'il pourrait arracher son secret ; et il faut bien dire qu'à la cour de France, après le ministre et l'ambassadeur, le ministre des Affaires, le cardinal Fleury, s'en flatta et le crut comme lui. Deux lettres du cardinal accréditèrent donc ce poète auprès de Frédéric, en qualité, si l'on peut ainsi dire, de plénipotentiaire ou d'ambassadeur bénévole, sans caractère proprement officiel. Et lui, laissant là de nouveau Mme du Châtelet, il partit pour Berlin, où Frédéric le recevait moins encore en ami qu'en maîtresse longtemps et impatiemment attendue.

Il est vrai que ce fut tout, et pour le reste ses tentatives échouèrent assez piteusement contre l'ironique discrétion de son hôte. Les lettres de Fleury, qu'il montra, contenaient beaucoup de compliments, mais pas assez d'engagements, ni de propositions utiles. Il semble aussi que sa pétulance déplut à Frédéric, la familiarité de ses manières, la liberté de ses jugements sur les petits vers de Sa Majesté. Enfin

leur mutuelle avarice faillit brouiller les deux amis quand Voltaire, ayant élevé la prétention d'être défrayé de son voyage, — dont la note montait à 1 300 écus, — le premier mouvement de ce roi économe fut de serrer les cordons de sa bourse. Mais, si la réalité des faveurs importait sans doute à Voltaire, il tenait bien plus encore à l'apparence, dont il avait calculé l'usage qu'il ferait à Versailles, et Frédéric, de son côté, sans parler des services qu'il attendait prochainement du poète, s'il commençait à faire la grimace, était pourtant toujours sous le charme. On se quitta donc sans rancune, à peine avec un peu de mépris l'un pour l'autre. Voltaire toucha ses 1 300 écus. Il prit d'ailleurs le parti d'attendre du temps la connaissance des intentions du prince, ce qui ne le mit pas à plus de quinze jours. Il put se dire aussi, pour se consoler de son échec diplomatique, et si du moins il y songea, qu'après tout, ni le marquis de Beauvau, ni le marquis de Valori, qui étaient « de la carrière », n'avaient mieux réussi que lui.

Mais il profita tout de suite du service qu'il avait voulu rendre, s'il ne l'avait pas rendu, en faisant jouer à Lille une pièce d' « un goût si nouveau » sur « un sujet si délicat » qu'en toute autre circonstance on en eût interdit assurément la représentation. C'était ce *Maho-*

met qu'il devait dédier quelques années plus tard au bon pape Benoît XIV. Ce qui d'ailleurs indique assez démonstrativement qu'à Versailles même on ne pensa point qu'il se fût trop mal acquitté de sa première mission, c'est qu'à dix-huit mois de distance on lui en confiait presque officiellement une seconde. L'insuccès de celle-ci devait le dégoûter d'en accepter une troisième.

Sa fortune politique avait en effet suivi celle de son royal correspondant. Aussi longtemps que Frédéric avait lié sa cause à la nôtre, le ministère et l'opinion même avaient traité Voltaire en confident du vainqueur de Molwitz. Quand ce vainqueur, assez content de la part qu'il s'était taillée dans l'héritage de Marie-Thérèse, avait conclu sa paix particulière, l'indignation publique avait rejailli sur Voltaire. Maintenant qu'on voulait à tout prix renouer l'alliance prussienne, on s'adressait à Voltaire de nouveau, comme à l'homme de France le plus propre, sinon peut-être à la négocier, du moins à la préparer dans l'esprit de Frédéric. La mort même de Fleury, survenue dans ces entrefaites, bien loin d'affaiblir cette espèce de confiance, l'avait plutôt accrue. Car, si Voltaire avait ses ennemis dans le conseil, Maurepas et Boyer, l'ancien évêque de Mirepoix, qui venaient cette année-là même de lui barrer pour la seconde fois l'entrée de l'Académie française, il y avait

des amis, et il en avait en dehors du conseil, mais non moins puissants en cour, Tencin, Richelieu, Mme de Châteauroux, qui n'était encore que Mme de la Tournelle. Ses amis voulaient l'employer, ses ennemis voulaient l'écarter : on s'avisa de tout concilier en lui donnant une mission secrète auprès de Frédéric, et, pour mieux la masquer, on convint de l'envelopper des apparences d'une disgrâce ou presque d'un exil. Voltaire, assez peu délicat sur le choix des moyens, entra volontiers dans l'esprit de ce rôle : « J'écrivis au roi de Prusse, dit-il lui-même dans ses *Mémoires*, que je ne pouvais plus tenir aux persécutions du théatin Boyer, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. » Frédéric répondit à cette perfidie par une autre, en faisant parvenir au théatin, par une voie détournée, quelques extraits choisis des lettres où Voltaire l'habillait si bien. Ce n'était pas la première fois que, pour fixer Voltaire auprès de lui, il essayait ainsi de lui couper la retraite, et, en lui fermant la France, de ne lui laisser d'asile qu'à Berlin. Mais, de plus, il voulait savoir la vérité sur la mission du poète, si c'était une mission ou si c'était un exil, et au fait le moyen ne s'en trouva pas moins efficace qu'ingénieux et que malhonnête.

Ce qu'il advint de cette seconde mission,

Voltaire l'a conté lui-même, dans ses *Mémoires*, en l'arrangeant, comme on peut croire, et en s'y donnant modestement les airs d'avoir ramené Frédéric à l'alliance française. « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, lui aurait dit Frédéric, et je marche. » Mais en réalité, nous le savons aujourd'hui, Frédéric se joua de Voltaire, comme il le pouvait faire, sans le moindre danger, d'un diplomate qui n'était pas officiellement accrédité. Il raisonna volontiers avec lui sur les effets et les causes, sur l'état de l'Europe, sur la situation de la Prusse et sur celle de la cour de France.

Peut-être même tira-t-il de lui, comme sans en avoir l'air, sur les intrigues de la cour de Versailles, sur Louis XV, sur Mme de la Tournelle, d'utiles et précieux renseignements. Mais il ne lui laissa rien deviner de ses vraies intentions, qu'au surplus à ce moment c'est à peine s'il avait formées, et le poète, pour la seconde fois, s'en alla comme il était venu. Ce qui l'excuse uniquement du mensonge de ses *Mémoires*, c'est qu'il crut peut-être qu'il avait en effet réussi ; c'est que les événements s'arrangèrent selon son désir et celui de la cour de Versailles ; c'est enfin qu'à Versailles même, et quoi qu'il en ait dit, on le traita comme s'il avait réussi. Revenu de Berlin, il continua de correspondre avec Amelot, toujours ministre; quand Amelot

eut été remplacé par le marquis d'Argenson, c'est à lui, Voltaire, que l'on recourut pour rédiger des pièces de quelque importance, les *Lettres du Roi à la tsarine Élisabeth*, ou les *Représentations aux États généraux de Hollande*. Enfin, et comme si décidément on voulait se l'attacher pour toujours, au commencement de l'année 1745, on lui donnait « une pension de deux mille livres, une expectative de gentilhomme ordinaire, et le brevet d'historiographe de Sa Majesté ». Il est vrai qu'à toutes ces faveurs subites il y avait d'autres raisons, moins méritoires peut-être, mais plus puissantes aussi que les diplomatiques.

***

S'il avait en effet compris, et de bonne heure, on l'a vu, ce que la richesse ajoute, non seulement à l'indépendance, mais à la considération sociale de l'homme de lettres, Voltaire n'avait pas moins habilement démêlé ce qu'y peuvent apporter encore de surcroît l'étendue des relations mondaines et leur diversité. C'est le secret de cette volumineuse *Correspondance*, dont on peut dire que la moitié n'est peut-être pas arrivée jusqu'à nous. Princes et grands seigneurs, diplomates et militaires, petits-maîtres

et magistrats, hommes de lettres et gens d'affaires, beaux esprits, fermiers généraux, jésuites et jansénistes, comédiens ou *bohèmes*, Voltaire n'a jamais laissé tomber, si je puis ainsi dire, une amitié utile. Lorsque Thiériot, son factotum, s'appropriait jadis les souscriptions de *la Henriade* et se plaignait impudemment qu'on les lui eût volées, Voltaire n'en croyait rien, mais Voltaire ne s'en fâchait pas. C'est que Thiériot fréquentait les cafés littéraires, c'est qu'il entretenait les communications de Voltaire avec la bohème littéraire du temps, c'est enfin qu'à mesure que le poète se séparait ou s'éloignait de la « canaille des beaux esprits », ses confrères, Thiériot continuait de le représenter parmi eux. Il ne se fâchait point davantage quand, à quelqu'une de ses spirituelles et amusantes flatteries, son *héros* et son débiteur, le duc de Richelieu répondait par quelque impertinence ou quelque grossièreté : c'est d'abord que Richelieu n'en usait point avec tout le monde aussi familièrement, c'est qu'il avait l'oreille du prince, et c'est enfin que, si les ambitions de Voltaire devaient quelque jour aboutir, Richelieu en était l'intermédiaire désigné par avance. De Paris à Versailles, entre Thiériot et Richelieu, du café Procope jusque dans les petits appartements de Louis XV, à tous les étages ou à tous les degrés de la société de son

temps, Voltaire avait ainsi quelqu'un qui le suivait ou qui l'aidait, dont il avait su lier les intérêts aux siens et confondre la cause avec celle de sa fortune, de son succès ou de sa gloire. Celui-ci *composait* donc, pour la *première* d'*Alzire* ou de *Mérope*, le parterre de la Comédie; celui-là, Ximenès ou La Morlière, mettait complaisamment son nom aux ouvrages que le maître ne voulait pas avouer : un autre lui communiquait les arrêts du conseil, avec lesquels il se faisait des rentes ; un autre encore l'indiquait ou l'imposait aux « bienfaits du roi », et tous ensemble, ils travaillaient à lui préparer cette singulière et prodigieuse fortune à laquelle n'auraient pu suffire ni son esprit sans son argent, ni son talent sans ses relations, ni son génie lui-même sans sa science et son art de l'intrigue.

Mais c'était surtout des femmes qu'il excellait à savoir se servir, de toutes les femmes, — et notamment des favorites, car je ne dis rien des grandes dames : la célébrité les attire, et les moyens qu'elles ont de s'en passer la curiosité. Je ne dis rien des comédiennes; jamais une Gaussin ne s'est acquittée complètement envers l'auteur de *Zaïre*, une Clairon envers celui de *Tancrède* ou de *Sémiramis*. Mais, bien jeune encore, toutes les maîtresses du Régent, l'une après l'autre, la piquante

Mme d'Averne ou la superbe Parabère l'avaient vu tourner autour d'elles et s'empresser à leur plaire. Du temps de « Monsieur le Duc », on l'avait connu parmi les plus assidus courtisans de la dangereuse marquise de Prie ; la duchesse de Châteauroux, nous le rappelions tout à l'heure, l'avait pris hautement sous sa protection ; et, à la vérité, elle venait de mourir ; mais cette mort même allait avancer encore les affaires de l'heureux homme. Il y a dans la vie des passes où tout nous rit, tout nous aide et tout nous succède, et Voltaire, en ce moment, en traversait une.

Tandis qu'en effet on intriguait dans les *appartements* pour mettre en la place de Mme de Châteauroux quelque autre grande dame, Louis XV, en voluptueux naïf et pressé qu'il était, se laissait prendre aux provocations hardies d'une jeune femme, celle qui fut depuis Mme de Pompadour, que l'on appelait alors Mme Lenormant d'Étioles, et, de son nom de jeune fille, Antoinette Poisson. Or, le mari, M. d'Étioles, neveu du fermier général Lenormant de Tournehem ; le père, François Poisson, créature des Paris, qui avait tripoté comme eux, pour eux ou avec eux dans les fournitures militaires, — c'était une source inépuisable d'enrichissement que les fournitures militaires sous l'ancien régime ; — la mère aussi, la jeune femme,

Voltaire connaissait de longtemps tout ce monde, et assez familièrement pour avoir été l'un des premiers informé du nouveau choix du maître. On dispute même sur le point de savoir si ce fut lui qui « tint la plume », comme on disait alors, entre le roi et Mme d'Étioles, ou si c'était le futur cardinal de Bernis. Mais en associant le premier dans ses vers le nom de la favorite au nom glorieux de Fontenoy, mais en s'intéressant, comme il disait, « à son bonheur » et en y intéressant tous ses amis de cour, mais en achevant enfin l'éducation mondaine et politique de la première maîtresse qu'un roi de France eût choisie dans le Tiers État, Voltaire lui rendit tant de services que, après avoir été des partis d'Étioles et de Brunoi, il méritait bien d'être aussi du bagage que la « divine marquise » allait introduire avec elle à Versailles. Et c'est ainsi qu'au mois d'avril 1746, non seulement avec l'agrément, mais sur l'ordre du roi, qui « fit écrire » à cette occasion, Voltaire était élu de l'Académie française, que l'on augmentait bientôt sa pension et qu'au mois de décembre de la même année il recevait le brevet déjà promis de gentilhomme ordinaire de la chambre. On trouvera dans la péroraison de son *Discours de réception* le témoignage éloquent de sa reconnaissance, dont quelques-uns de ses biographes sont encore confus pour lui.

C'est qu'ils n'ont bien vu ni son caractère, ni sa politique. Homme du monde autant qu'homme de lettres, ces distinctions ou ces faveurs qui n'en sont point pour eux étaient pour lui d'un prix considérable. Et d'abord elles le séparaient de la foule des gens de lettres en lui donnant un état dans le monde et un rang à la cour. Tel, de nos jours, un poète ou un chimiste qui devient préfet, sénateur ou ministre. Cela lui fait plaisir, puisqu'il a cherché à le devenir, et son nouveau titre s'ajoute à ses autres moyens d'action. Quand on veut agir sur les hommes, on ne saurait faire le dédaigneux de ce qu'ils estiment ou de ce qu'ils désirent. Mais Voltaire s'était flatté de quelque chose encore de plus. Contenue jusqu'alors par ses intérêts et ses ambitions, son incrédulité, quoique bien connue, n'était pas encore devenue militante, et l'on pourrait presque dire que ses pires audaces n'avaient guère passé celles de Montesquieu dans ses *Lettres persanes*. Il avait d'ailleurs des représailles à exercer sur un certain parti de cour, mi-mondain, mi-dévot, et dans lequel, avec les siens, se trouvaient tout naturellement enrôlés les ennemis de Mme de Pompadour. La même aristocratie qui souriait des prétentions du nouveau gentilhomme de la chambre était celle qui chansonnait les « façons bourgeoises » de la petite Poisson. Les

« frondeurs jansénistes » qui reprochaient à Louis XV le scandale de sa conduite, c'était les mêmes « imbéciles fanatiques » dont les préjugés s'opposaient aux progrès de la raison. La petite cabale de la reine était presque moins indignée de subir le contact de Mme de Pompadour que de voir le prince approché de si près par l'auteur de *Mahomet*, — encore bien que le pape en eût agréé la dédicace, — et des *Lettres philosophiques*. Voltaire crut, il avait le droit de croire, que la favorite, fidèle à une ancienne amitié, s'aiderait de lui contre leurs ennemis communs, de la bonne volonté des gens de lettres pour elle contre les coalitions de cour, et qu'ainsi le règne du libertinage préparerait celui de la philosophie. Puisque, pour attaquer utilement les préjugés que l'on voulait détruire, c'était d'en haut qu'il les fallait prendre, et avant tout les ruiner dans l'esprit du maître, en les lui rendant importuns, il avait calculé que personne n'en serait plus capable que Mme de Pompadour. Et au fait, avec les années, le calcul ne se trouva point faux. C'est pourquoi, considérant les faveurs dont il était l'objet comme le signe du renouvellement de l'alliance entre Mme de Pompadour et lui, la joie qu'il en laissa voir n'en passa point, ou du moins de bien peu, la très réelle importance Pour soulever au besoin l'opinion, et en tout

cas la diriger, on lui donnait le seul point d'appui qui lui manquât encore. Et si nous ajoutons enfin qu'aimant l'argent comme il faisait, une charge de gentilhomme ordinaire valait de 70 à 80 000 livres du temps, soit aujourd'hui de 300 à 400 000 francs, qu'il ne déboursa point, mais qu'il sut très bien se faire rembourser quand il résigna ses fonctions, on connaîtra tous les motifs qu'il avait de faire éclater toute sa reconnaissance. Ils étaient tous de poids, et l'on se demande comment Condorcet, par exemple, qui était cependant un Français du XVIIIe siècle, ne les a pas mieux appréciés.

Malheureusement, dans ses calculs, Voltaire n'avait oublié que deux points : le premier que de longtemps encore la favorite aurait à peine assez de tout son crédit pour elle-même, bien loin d'en pouvoir faire largesse à des alliés aussi compromettants qu'un Voltaire ; et le second, qu'il était, lui, l'homme du monde le moins capable de suivre un dessein qui n'eût pas demandé moins de prudence que d'habileté, de patience que d'adresse, et de sang-froid que d'intrigue. C'est ainsi qu'il eût fallu d'abord qu'il s'étudiât à ménager l'amour-propre de la favorite, et, précisément, c'est ce qu'il ne fit pas. Tout en l'accablant de flatteries, mais de flatteries outrées, sous lesquelles elle était trop femme et trop fine pour ne pas sentir percer le

mépris, il affecta sur elle de petits airs de protection, ou de supériorité, qui n'avaient rien sans doute que de naturel, mais dont il eût dû prévoir qu'elle se blesserait, et en effet dont elle se blessa. Le roi n'aimait pas beaucoup les gens de lettres, et, en vérité, pour les services qu'il en tira, nous pouvons bien le lui pardonner : Voltaire, au lieu d'apprivoiser insensiblement la répugnance du maître, en voulut triompher de haute lutte, et, selon sa coutume, à force d'irrespectueuse ou d'impertinente familiarité. En lui donnant un titre et un rang à la cour, on pensait avoir adouci l'âpreté de son humeur contentieuse ; et voilà que le premier usage qu'il faisait d'une faveur encore mal assurée, c'était pour faire supprimer des libelles, emprisonner des libraires, engager des procès scandaleux, y mêler indirectement les ministres, la favorite, le roi même. Un plus habile y eût succombé. Aussi, quelques mois s'étaient-ils à peine écoulés que sa vanité, l'indiscrétion de sa conduite, encore plus que celle de son langage, avaient détourné de lui non seulement les faveurs royales, mais lassé ses plus chauds protecteurs. Ses ennemis n'avaient eu qu'à le laisser faire pour l'user dans son nouveau rôle. Et déjà, de toutes parts, il sentait le terrain se dérober sous lui, quand un petit événement de cour vint hâter l'instant de la crise.

A Fontainebleau, dans l'automne de 1747, un soir, au jeu de la reine, Mme du Châtelet perdait, je ne sais contre quels grands seigneurs, une somme de plus de 84 000 livres. Voltaire était derrière elle, attentif et un peu ému. La marquise allait cependant s'acharner et doubler probablement sa perte, quand il lui fit observer, à mi-voix et en anglais, qu'elle jouait peut-être avec des fripons. On l'entendit, et des chuchotements significatifs ne tardèrent pas à lui prouver qu'on l'avait trop bien compris. La marquise prit peur, et, en effet, l'aventure pouvait devenir tout à fait fâcheuse ; ils quittaient donc le cercle de la reine, et, commandant aussitôt des chevaux, ils partaient si précipitamment que leur voiture, ayant eu besoin d'une petite réparation sur la route, ils manquaient de la laisser en gage chez le charron d'Essonnes. Le lendemain, après avoir délibéré, ils revenaient sur leurs pas, et Voltaire demandait asile à la duchesse du Maine, qui le cachait dans son château de Sceaux. C'est là que, dissimulé tout le jour aux regards indiscrets, ne sortant de sa retraite, pendant quelques semaines, que de nuit pour venir causer avec la duchesse, il écrivit quelques-uns de ses plus jolis contes, *Micromégas* et *Zadig* entre autres, jusqu'au moment où Mme du Châtelet venait l'informer que, l'affaire étant oubliée, rien ne

l'empêchait plus de se montrer ou de se laisser voir. Il s'était toutefois si bien trouvé du séjour de Sceaux qu'il y demeura encore tout le mois de décembre. Quand il partit, il ne fit que toucher à Versailles, où la cour était revenue depuis le mois de novembre, le temps à peine de prendre langue, et de Versailles, comme s'il commençait à comprendre qu'après l'avoir ailleurs si bien servi, sa personne lui nuisait plutôt à la nouvelle cour, il reprit avec Mme du Châtelet le chemin de Cirey.

Mais l'ancien charme n'y était plus, et ni lui ni son Émilie ne tardaient à s'en apercevoir. Il faut dire aussi que le voisinage de cette petite Cour de Lunéville, où le roi Stanislas, moins dévot que la reine sa fille, achevait en paix ses vieux jours sous l'amoureuse domination de la marquise de Boufflers, ce bruit d'intrigues et de fêtes modestes, mais tout de même à l'étiquette, ne pouvait manquer d'exercer son attrait sur ce couple à peine échappé de Versailles. Ils n'y durèrent donc pas longtemps, et tandis que Mme du Châtelet, dont les ardeurs augmentaient avec l'âge, s'en allait tomber aux bras de Saint-Lambert, — Saint-Lambert, ce dragon moins fameux dans l'histoire pour avoir rimé *les Saisons* que pour avoir hérité des amours de Voltaire avec Mme du Châtelet, et prévenu la passion de Jean-Jacques pour Mme d'Houdetot,

— Voltaire, du fond de la Lorraine, s'évertuait à refaire sa situation compromise.

Pour se réconcilier la faveur de la reine, qui avait tous les bons sentiments d'une personne sincèrement pieuse, il faisait intervenir ce bonhomme de Stanislas, qu'il avait d'abord et entièrement séduit. Il s'efforçait à reconquérir les bonnes grâces de Mme de Pompadour, en lui communiquant une version de l'*Histoire de la Guerre de 1741* où elle pouvait lire ces paroles, à l'endroit du traité d'Aix-la-Chapelle et de la conclusion de tout l'ouvrage : « On apprendra avec surprise que cette paix fut le fruit des conseils pressants d'une jeune dame du plus haut rang, célèbre par ses charmes, par ses talents singuliers, par son esprit *et par une place enviée.* » Et le morceau se terminait par une espèce de parallèle entre l'impératrice Marie-Thérèse et Mlle Poisson, dont on entend assez que tout l'avantage était pour la seconde. Il essayait encore, pour s'assurer de la réalité de son pouvoir et de son crédit, de faire interdire par la police, et au besoin d'ordre du roi, je ne sais quelle parodie de sa *Sémiramis.* On dirait une répétition du rôle qu'il jouera plus tard, si ce n'était une reprise de celui qu'il avait déjà joué à Cirey : l'auteur était seulement devenu plus habile, les spectateurs plus nombreux et la scène plus vaste.

Aussi peut-on croire que, s'il ne s'était agi de ramener à lui que les femmes, Voltaire eût sans doute réussi, mais il y avait les hommes, Richelieu même, avec lequel il s'était maladroitement brouillé, Maurepas, le Dauphin et sa cabale, enfin le roi, contre la dédaigneuse indifférence de qui venaient l'une après l'autre échouer toutes ses manœuvres. C'est ainsi qu'ayant composé un *Panégyrique de Louis XV*, et l'ayant fait lui-même traduire en plusieurs langues, le roi ne daignait pas seulement s'informer quel en était l'auteur. Car, pour rendre la flatterie plus sensible ou pour la pouvoir au besoin désavouer, Voltaire ne mit pas de nom à ce petit ouvrage. Et nous pouvons supposer qu'à quelque temps de là, lorsqu'il perdit sa charge de gentilhomme ordinaire en en conservant le titre et les fonctions, c'est qu'une autre mésaventure avait achevé de l'éclairer sur les sentiments du maître. A moins encore qu'il ne se fût lui-même embarrassé dans son propre piège, et qu'ayant peut-être menacé d'abandonner la cour, on ne l'eût pris au mot tout de suite et mis poliment en demeure de s'exécuter. Mais un dernier coup vint achever de tuer ses espérances ou ses ambitions, quand, avec une grande connaissance de son endroit le plus sensible, ses ennemis imaginèrent d'aller déterrer, pour le lui opposer dans la faveur de Mme de Pompa-

dour et du roi, son « censeur » ordinaire et habituellement assez malveillant, l'auteur oublié d'*Atrée* et de *Rhadamiste*, le vieux Crébillon le tragique. Il comprit que le moment était venu de changer de tactique. Comme il s'y préparait, la mort inattendue de Mme du Châtelet vint lui en donner une raison de plus et lever peut-être le dernier obstacle qui l'eût empêché de le faire plus tôt.

On sait où et comment mourut Mme du Châtelet : à Lunéville, de suites de couches, et entre les bras, ou en présence du moins de M. du Châtelet, Voltaire et Saint-Lambert à la fois. La douleur de Voltaire, encore qu'un peu gênée par de certaines découvertes que l'on raconte qu'il fit dans les secrets de la marquise, fut cependant vive et sincère. Sa vie s'en trouvait, en effet, comme désemparée, et il n'y a pas d'affection de quinze ans dont la mort ne remue douloureusement les restes. Mais d'abord il lui fallut démêler avec ceux de son amie des intérêts de toute sorte étroitement confondus, et ce fut l'emploi des quelques jours qu'il alla passer à Cirey, pour la dernière fois, en compagnie de M. du Châtelet. Puis, après avoir vaguement songé à se retirer à Senones, près de dom Calmet, le savant auteur des *Recherches de la Bible*, dont il devait plus tard se moquer si cruellement ; après avoir aussi songé, dit-on,

à se réfugier en Angleterre, auprès de son ancien ami Bolingbroke, il reprit assez tristement le chemin de Paris, où il n'avait d'autre logis que celui qu'il occupait en commun avec la du Châtelet. Malgré ses amis, il s'y réinstalla. « Je ne crains point mon affliction, écrivait-il à d'Argental, je ne fuis point ce qui me parle d'elle »; et à un ancien ami de la marquise : « Les lieux qu'elle a habités nourrissent une douleur qui m'est chère. » Mais, dans la même lettre, et comme il avait dû louer l'hôtel tout entier, il proposait à cet « ancien ami » de lui en sous-louer une partie.

***

On pourrait s'étonner que, dans ce désarroi de ses habitudes, Voltaire n'eût pas pensé, et avant tous les autres, à son grand ami de Prusse. Il lui avait écrit tant de fois, et en tant de manières, que Mme du Châtelet était l'unique lien qui l'attachât à son ingrate patrie ! C'est qu'en ce temps là même il n'était pas content du grand ami, qui, s'il témoignait un vif désir de le « posséder », en montrait moins de l'obliger, et nulle complaisance à subir ses caprices. D'ailleurs, et tout flatté qu'il fût de se voir comparer à « l'éléphant blanc, pour lequel le roi de

Perse et le Grand Mogol se font la guerre », il ne distinguait pas bien dans les lettres de Berlin les propositions effectives et solides d'avec les promesses incertaines et vagues. Avant de s'expatrier, il voulait pourtant, comme l'on dit, savoir à quoi s'en tenir. Il voulait encore, puisqu'on lui opposait Crébillon, ne pas quitter la France avant d'avoir écrasé l'*Électre* et le *Catilina* de son rival sous le succès de son *Oreste* et de sa *Rome sauvée*. Enfin et surtout, à la veille de prendre une résolution qui risquait, à son âge, d'engager sa vie tout entière, puisqu'il approchait de la soixantaine, il était bien aise d'y penser mûrement et, pour cela, de voir, d'écouter, de consulter, de prendre le vent de l'opinion, de s'assurer qu'en un mot son dépit n'allait pas l'induire en sottise.

Du côté de la cour, c'était une partie perdue, nous l'avons dit, et il en avait eu des preuves assez convaincantes. Il avait trop d'ennemis, sa personne même déplaisait trop au roi, à la reine, au dauphin. Si l'on ne peut pas dire qu'on le craignît encore, on s'en défiait, et la prévention contre lui paraissait insurmontable.

Mais, du côté de l'opinion, qui commençait à devenir souveraine, en attendant qu'elle fût bientôt la seule, où ses affaires en étaient-elles? N'ayant encore donné aucun de ses grands ouvrages, ni son *Siècle de Louis XIV*, ni son

Essai sur les Mœurs, aucun encore de ses pamphlets, il ne tardait pas à s'apercevoir qu'il ne passait aux yeux du monde et des plus qualifiés parmi les gens de lettres que pour un bel esprit, le mieux renté d'ailleurs, mais non pas le premier entre les beaux esprits. Nous en avons de curieux témoignages. On ne le prenait pas au sérieux, on ne le croyait pas capable, en dépit de son *Charles XII* et de son historiographie, d'écrire jamais « une bonne histoire » ; pour lui préférer Crébillon, les comédiens et la ville s'accordaient avec la cour, et Collé avec Montesquieu ; on trouvait plus de génie à Rousseau non pas Jean-Jacques, mais Jean-Baptiste ; on trouvait plus d'esprit à Piron. « Lorsque je vins en France, écrivait Grimm, bien des années plus tard, c'était le ton général et dominant de traiter M. de Voltaire comme un bel esprit.... Montesquieu, Fontenelle étaient de cette opinion... Je me rappellerai toute ma vie l'étonnement et la confusion d'un jeune nigaud, débarquant d'Allemagne avec la plus haute admiration et le plus profond respect pour M. de Voltaire et l'entendant traiter d'homme médiocre en tout par des gens qui parlaient en oracles. » La mémoire de Grimm ne le trompait pas. Telle était bien sur Voltaire, aux environs de 1750, l'opinion commune de ses contemporains d'âge ou de réputation, celle de l'auteur de

l'Esprit des Lois, celle aussi, je pense, de l'auteur de l'*Histoire naturelle*. Et, au fait, en comparaison de ces grandes œuvres, du long travail et de l'application d'esprit, de la force aussi de génie dont elles étaient les monuments, qu'était-ce que le bagage de Voltaire? que *Mérope* et que *Zaïre*? que *Charles XII* et *Micromégas*? que les *Éléments de la philosophie de Newton* ou que les *Lettres philosophiques*? Les amusements d'un homme d'infiniment d'esprit, de « jolies choses », comme disait Montesquieu, des bagatelles, dont le nombre, mais surtout l'air d'aisance et d'improvisation dissimulait ou dérobait aux yeux ce que nous y voyons aujourd'hui de réel, de solide mérite et, par endroits, de profondeur même. La signification ne s'en dégageait pas encore, et en effet, c'était la suite qui devait nous apprendre à en mesurer nous-mêmes la portée.

Il se retournait alors du côté du public, il en appelait des loges au parterre, à ses « bons Parisiens », et il s'irritait de ne pas les trouver mieux disposés pour lui. Ses ruses de guerre, maintenant éventées, après avoir vingt ans amusé les rieurs, commençaient à les lasser eux-mêmes et ne servaient plus qu'à le déconsidérer. On ne pardonnait plus au gentilhomme ordinaire, à l'académicien, à l'homme de plus de cinquante ans les incartades que l'on avait

jadis passées si aisément au petit Arouet. Ses procès, ses querelles, ses disputes fatiguaient également l'attention. Plus favorisé de la fortune et des circonstances qu'aucun homme de lettres, il se faisait moquer quand il accusait son temps d'ingratitude ou ses rivaux d'envie. On pensait que le vieux Crébillon, dont il avait juré de refaire toutes les pièces, avait plus à se plaindre de lui que lui de Crébillon. On le trouvait importun, et même indécent, quand du fond de sa loge, aux représentations de son *Oreste*, il gourmandait à voix haute les spectateurs qui ne l'applaudissaient point. D'autres encore lui reprochaient qu'on ne voyait point clair dans son jeu, que sa situation n'était pas nette, que sa philosophie ne l'empêchait point de courtiser les maîtresses. Et il y en avait enfin qui ne s'accommodaient point de la familiarité de ses relations avec Frédéric, puisque, quand il partira pour Berlin, on criera dans les rues de Paris son portrait ou sa caricature : « Voilà Voltaire, le fameux Prussien ! Voyez-le avec son bonnet de peau d'ours ! A six sols, le fameux Prussien ! » Ce n'était pas une petite affaire que de remonter ce courant, et il y allait falloir, avec bien de l'adresse, bien du bonheur aussi.

Car les plus sévères ou les moins indulgents, c'étaient peut-être les nouveaux philosophes,

les d'Alembert, les Diderot, les Rousseau, tous moins âgés que lui de dix-huit ou vingt ans, tous *plébéiens* de mœurs comme d'origine, tous encore étrangers ou rebelles à ces ménagements dont Voltaire, pour les faire passer, enveloppait ses hardiesses. Celui-ci, qui affectait de ne pas lui donner son nom même de Voltaire, lui reprochait sa condescendance au faux goût de son temps : « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse ! et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes ! » Celui-là lui reprochait le ton de courtisanerie qui gâtait ses meilleurs ouvrages : « Ce que je ne saurais lui passer, disait-il, c'est cette avidité démesurée avec laquelle il a toujours travaillé à capter la faveur des grands, qui l'a si souvent avili aux yeux des honnêtes gens, et dont je trouve de nouvelles traces dans l'*Histoire de la Guerre de 1741*. »

Le premier de ces reproches est de Rousseau, dans son *Discours sur les Lettres*, et le second de Grimm, dans cette *Correspondance* qu'il n'envoyait pourtant qu'à des princes. Mais un troisième, — c'est l'abbé Raynal, — discernait dans *Zadig*, selon ses expressions, un « respect pour les mœurs *et le culte reçu* qu'on n'avait vu depuis longtemps dans aucun livre de ce

genre ». Et, sans doute, c'est qu'il comparait intérieurement *Zadig* aux romans de Crébillon, à *l'Écumoire* ou au *Sopha* ; mais, éloge ou critique, ce curieux jugement n'est pas moins significatif. Philosophes et encyclopédistes, ils avaient, dès leur premier pas, franchi les limites entre lesquelles Voltaire s'était contenu jusqu'alors. Comme les obscénités des *Bijoux indiscrets* avaient laissé loin derrière elles les gravelures de *la Pucelle*, de même les hardiesses des *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, des premiers volumes de l'*Encyclopédie*, et bientôt du *Discours sur l'Inégalité* allaient passer toutes celles des *Lettres philosophiques*. En effet, elles allaient attaquer jusque dans leurs fondements les préjugés que Voltaire considérait encore comme nécessaires au maintien même, à la conservation et au progrès de l'institution sociale.

Un autre eût-il peut-être essayé de lutter de pied ferme et sur place? Voltaire, avec moins d'audace et plus de sens, pensa, lui, qu'en ôtant d'abord sa personne du milieu des discussions, il enlèverait à ses adversaires le principal objet de leurs attaques, en même temps qu'à lui-même l'occasion prochaine de ses pires imprudences. Et c'est ainsi que, ses hésitations tombant l'une après l'autre, il se décidait, au mois de juillet 1750, non sans regrets, à partir pour Berlin.

***

L'arrivée fut un enchantement. « Enfin me voici dans ce séjour autrefois sauvage, écrivait-il à son ami d'Argental, le 24 juillet 1750, et qui est aujourd'hui aussi embelli par les arts qu'ennobli par la gloire. Cent cinquante mille soldats victorieux ! point de procureurs ! Opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et Muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté ! Qui le croirait ?... Je suis tout honteux d'avoir ici l'appartement de M. le maréchal de Saxe ! On a voulu mettre l'historien dans la chambre du héros :

« A de pareils honneurs je n'ai point dû m'attendre ;
Timide, embarrassé, j'ose à peine en jouir.
Quinte-Curce lui-même aurait-il pu dormir,
S'il eût osé coucher dans le lit d'Alexandre ? »

En même temps que l'appartement du maréchal de Saxe, Frédéric, d'ailleurs, lui donnait encore la croix de l'ordre du Mérite, le titre de l'un de ses chambellans, et 20 000 francs de pension. Malgré cela, la seconde impression ne tardait pas à corriger notablement la première : « On sait donc à Paris, ma chère enfant, —

écrivait-il en effet à Mme Denis, sa nièce, dès le 6 novembre de la même année, — que nous avons joué à Potsdam *la Mort de César*, que le prince Henri est bon acteur et n'a point d'accent et est très aimable, et qu'il y a ici du plaisir? Tout cela est vrai, mais.... Les soupers du roi sont délicieux, on y parle esprit, raison, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages ou du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée... mais... mais.... Opéras, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures ;... mais... mais.... La ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacles, reines affables, princesses charmantes, filles d'honneur belles et bien faites, la maison de Mme de Tyrconnell toujours pleine, et souvent trop... mais... mais.... Ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. » Il ne s'était pourtant écoulé guère plus de trois mois entre l'une et l'autre lettre.

C'est qu'à dire vrai, si ce poète et ce roi étaient faits pour se comprendre, et au besoin pour se servir, ils l'étaient moins pour s'entendre ; et, dans l'espèce de « mariage » qu'ils venaient de contracter, il y avait eu, des deux parts, erreur sur la personne. Encore plus Français qu'on ne le croit, que peut-être il ne le croyait lui-même,

Voltaire, qui achevait d'écrire en ce temps son *Siècle de Louis XIV*, arrivait à Berlin tout imbu de l'idée traditionnelle de la supériorité d'un roi de France sur un électeur de Brandebourg. Frédéric, à ses yeux, n'était qu'un barbare, un Teuton ou un Borusse, auquel d'ailleurs il savait gré d'aimer les lettres, les arts de France, et en particulier les vers de l'auteur d'*Œdipe* et de *la Henriade*, mais tout de même un barbare, qui devait s'estimer trop heureux de posséder à sa cour, si c'en était une, le maître du beau langage et des élégances de l'esprit. Joignez à cela l'orgueil et la vanité propres à l'homme de lettres, qui, comme il ne voit pas de plus noble exercice que celui d'écrire et de penser, ne s'incline jamais qu'en grimaçant devant les autres puissances, les subit sans les connaître, et ne le leur dit point, mais ne peut s'empêcher de le leur faire sentir. Comment Voltaire s'était-il flatté que Frédéric lui passerait ce genre de revanche? ou qu'il ne démêlerait pas dans ses respects affectés cette nuance de mépris protecteur? Mais Frédéric, de son côté, ne connaissait pas entièrement Voltaire, et le prenant pour un d'Arnaud, pour un d'Argens, pour un La Mettrie, pour un Maupertuis supérieur, il l'avait cru facile à vivre, souple et plat courtisan comme eux. C'était une autre sorte d'homme. En réalité, personne au monde n'a

fait dire à Voltaire ce que Voltaire ne voulait pas dire, personne au monde n'a pu retenir la liberté de sa plume, encore moins celle de sa conversation, et, ce qui l'honorerait encore davantage, s'il les avait quelquefois mieux choisis, il y a de certains points sur lesquels personne au monde ne l'a fait céder ni transiger... qu'après coup. A ses dépens, aux dépens de sa fortune et de sa sécurité, quitte ensuite à s'envelopper de dénégations ou de flatteries, il a toujours fallu que Voltaire vengeât sans mesure les intérêts de son goût littéraire, de son amour-propre, de ses idées offensées. Frédéric lui-même n'allait pas tarder à s'en apercevoir, et dans cet homme qu'il avait espéré si maniable, si ployable en tous sens, si complaisant à tous les caprices d'un maître, il n'allait pas tarder à trouver des résistances auxquelles, depuis dix ans maintenant qu'il régnait, ses convives des soupers de Potsdam, ses académiciens, ses « conseillers privés » et ses généraux ne l'avaient point habitué.

D'autres motifs, plus apparents, intervinrent pour brouiller ces deux grands amis. Le roi, qui était économe, lésina sur les frais ; il mesura parcimonieusement au nouveau chambellan le sucre et la chandelle ; il rabattit, avec une ironie volontiers insultante, cet amour-propre universel ; il le réduisit durement à ses attribu-

tions de « maître à écrire » et de bel esprit ou de bouffon de cour ; il l'inquiéta sur le caractère même et la suite de leurs rapports, en disant, en laissant ou en faisant répéter que, « quand on a sucé l'orange, on en jette l'écorce ». Voltaire, qui était avide, s'engagea dans de laides affaires, y compromit son titre et le nom du roi, soutint contre un juif un procès scandaleux ; il importuna Frédéric de ses démêlés particuliers avec d'Arnaud, qu'il lui fit chasser, avec Fréron, qu'il l'empêcha de prendre pour correspondant, avec La Beaumelle, avec les libraires de Francfort ; il se mêla de politique ; il « cabala », il « intrigua, » il mit le trouble « dans une maison, ce sont les expressions du roi, qui avait été en paix jusqu'à son arrivée ». Mais, comme on le voit par quelques-uns de ces détails eux-mêmes, c'était au fond qu'on ne pouvait s'accorder, et que les deux dignités ou les deux vanités rivales se faisaient un nouveau grief de chacune des concessions qu'elles avaient l'air de se consentir. Voltaire voulait, pour la seule raison qu'il était Voltaire, qu'on lui permît des incartades uniques, et, traitant avec lui de puissance à puissance, qu'on l'exceptât non seulement des lois, mais des convenances, que l'on lui conférât pour ainsi dire en Prusse un privilège d'exterritorialité. Frédéric, avec son génie dominateur et absolu, n'admettait pas qu'un chambellan

se distinguât d'un autre, que l'on prétendît continuer à la cour, publiquement, — car pourquoi pas aussi à la parade ? — la pétulante, l'irrespectueuse familiarité du tête-à-tête, et que l'on donnât enfin, dans cette grande caserne qu'était son royaume, l'exemple de sortir du rang. Une querelle presque insignifiante, en leur faisant passer à tous deux les bornes où ils s'étaient contenus jusqu'alors, allait précipiter la rupture de cette inégale et querelleuse amitié.

Parmi les Français établis à Berlin, et dont Voltaire jalousait, non pas peut-être la situation, mais les privautés, qu'il voulait seul avoir auprès du roi, se trouvait le président de l'Académie des sciences, Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, « natif de Saint-Malo ». Il ne manquait ni de mérite ni de monde ; il avait moins d'esprit et de modestie. Voltaire, qui le connaissait de longue date, pour s'être jadis initié sous lui au newtonianisme, l'avait revu d'abord avec plaisir, mais bientôt irrité des grands airs qu'affectait ce géomètre, il avait commencé de le harceler d'épigrammes, auxquelles l'autre ne répondait qu'en redoublant de hauteur et de morgue. Les choses tournèrent tout à fait à l'aigre, quand Maupertuis, pour donner à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* une preuve non douteuse de son mauvais vouloir, se fut avisé

de prendre contre lui le parti de La Beaumelle. C'est alors, en effet, qu'une dispute s'étant élevée, dispute scientifique, où un poète n'avait que faire, entre Maupertuis et Kœnig, autre ancien ami de Voltaire, autre professeur de Mme du Châtelet, autre académicien de Berlin, Voltaire s'empressa de prendre à son tour en main la cause de Kœnig et de publier, pour la plaider, dans la *Bibliothèque raisonnée*, — c'était un des nombreux journaux littéraires qui se faisaient alors en Hollande, — un article violent et injurieux contre Maupertuis.

Indifférence ou dédain, Maupertuis ne répondit pas ; étant malade, il fit le mort ; et l'affaire en fût demeurée là si le roi ne s'était senti plus blessé que le président lui-même de son Académie de cette façon de le traiter. Les autocrates n'aiment point que l'on ridiculise les personnes constituées en dignité. Mais, au lieu de réprimander Voltaire, Frédéric écrivit une brochure, beaucoup plus longue que l'article de la *Bibliothèque raisonnée*, et plus injurieuse aussi, où les mots de « mensonge », de « grossièreté », de « scélératesse » étaient les plus doux qu'il eût trouvés pour qualifier la conduite et les procédés « infâmes » de son chambellan. Il va sans dire que cette guerre discourtoise se faisait sous le masque. Mais c'était en de pareilles occasions qu'avec toute sa malice écla-

tait toute l'obstination des rancunes de Voltaire, et, si l'on considère son naturel peureux, tout son courage aussi. Bien loin de reculer, il se piquait, s'animait à la lutte, et quand il avait énuméré à Mme Denis ou aux d'Argental toutes les bonnes raisons qu'il avait d'être prudent, il passait outre. Il répondit donc à la brochure du roi par une autre brochure, la fameuse *Diatribe du docteur Akakia*, l'un de ses pamphlets les plus vantés, quoique d'ailleurs la bizarrerie des idées de Maupertuis lui-même en fasse tout le sel ; et comme il pensait bien que le roi ne lui permettrait pas de le faire imprimer, il soutira, c'est le seul mot qui convienne, l'autorisation nécessaire, en la sollicitant pour une autre brochure dont les feuilles furent habilement mêlées à celles de la *Diatribe*. La *Diatribe du docteur Akakia* parut ainsi dans les derniers jours de l'année 1752.

Frédéric se fâcha pour tout de bon cette fois, et ce qu'il n'eût considéré que comme une plaisante pantalonnade, si Voltaire l'eût faite à Versailles, lui parut à Berlin presque un crime de lèse-majesté. La brochure, saisie chez l'imprimeur, fut brûlée en grand appareil de la main du bourreau, sans autre forme de procès, et Voltaire dut signer le plus humiliant désaveu, suivi de promesses plus humiliantes encore. Même on dit qu'il craignit un moment que

Spandau, par exemple, ne lui devînt une Bastille en Prusse. Aussi, dès qu'il fut rassuré, n'eut-il plus d'autre préoccupation que de fuir au plus vite un ami si brutal, et renvoyant à Frédéric sa croix du Mérite et sa clef de chambellan, n'osant pas toutefois lui dire ses véritables desseins, il lui fit demander un « congé » pour aller prendre les eaux de Plombières. Le roi, cruellement facétieux, répondit qu'il y avait à Glatz, en Silésie, des eaux qui valaient pour le moins celles de Plombières ; mais, comme Voltaire insistait, il finit par céder et lui permettre de quitter son service. La rupture était consommée. Le 23 mars 1753, à Potsdam, à la parade, Voltaire prenait publiquement congé de Frédéric pour ne plus le revoir. Il se dirigea vers la frontière, à petites journées, s'arrêtant sur sa route à Leipzig, pour y décocher un dernier trait à l'adresse de Maupertuis ; à Gotha, où il ébauchait ses *Annales de l'Empire* ; à Cassel, à Wabern, très désireux de revoir la France, mais très incertain de l'accueil qu'il y recevrait, et, si par hasard on n'y voulait pas de lui, très hésitant sur le choix d'un séjour.

Une dernière aventure, celle de Francfort, son carrosse arrêté aux portes d'une ville impériale par un résident du roi de Prusse, lui-même et sa nièce gardés à vue dans une chambre de l'auberge du *Bouc*, traités en criminels, leurs

bagages éventrés, séquestrés et finalement quelque peu pillés pour y retrouver les « poésies » du roi, tous ces pénibles incidents lui apprirent du moins que l'Allemagne avait cessé d'être sûre pour lui. C'est pourquoi, au mois de septembre de la même année 1753, il repassait le Rhin et venait attendre à Strasbourg le résultat des démarches que ses amis faisaient à Versailles pour qu'il lui fût permis de rentrer à Paris.

Quand il n'aurait dû aux trois années qu'il venait de passer auprès de Frédéric que de pouvoir écrire ses *Mémoires*, — un autre pamphlet, mais combien supérieur à la *Diatribe du docteur Akakia !* — ce serait déjà quelque chose. Voltaire n'a rien laissé de plus vif ni de plus mordant, et, de tous ses « ennemis », le roi de Prusse l'a le mieux inspiré. Car, en général, avec tout son esprit, c'est à trop peu de frais qu'il maltraite les autres, et par exemple, dans ses « Fréronnades » comme dans la *Diatribe*, la grossièreté, l'injure et l'outrage ont plus de place que la bonne plaisanterie. Rien de plus froid que *l'Écossaise*, rien de plus odieux que les *Anecdotes sur Fréron*, rien de moins spirituel, il faut bien le dire, que les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse.* La polémique de Voltaire contre les personnes se réduit à leur imputer les intentions les plus basses et à les qualifier des adjectifs les plus insultants : quiconque pense de lui moins

de bien que lui-même, et le dit, est un « cuistre », est un « fripon », est un « galérien », et il l'imprime en toutes lettres. Voilà, en vérité, de bien délicates et de bien agréables railleries ! Mais dans ses *Mémoires*, pour nous tracer une inimitable esquisse de son royal ami, de la cour de Prusse au XVIIIe siècle, de leurs coquetteries et de leurs brouilleries, il s'est souvenu qu'il était « du monde », et nous ne répondons pas qu'il n'y ait point calomnié son modèle, mais il l'a fait galamment, plaisamment et d'autant plus habilement.

Ne serait-ce pas peut-être qu'au fond il a toujours aimé Frédéric, en dépit de leurs querelles? qu'il s'est toujours senti pour lui « douceur de cœur »? et qu'il lui est enfin demeuré reconnaissant des services qu'il se rendait bien compte lui-même qu'il devait à cette royale intimité? On en indiquera de très grands tout à l'heure, dont nous pourrions bien avoir nous-mêmes profité. Mais, déjà en quittant Berlin, Voltaire savait ce qu'il devait à Frédéric d'accroissement de réputation, d'importance et de gloire. Ce qu'il était venu chercher auprès du vainqueur de Molwitz et de Freyberg, du conquérant de la Silésie, du roi bel esprit et philosophe, du seul prince enfin de l'Europe d'alors qui fût un juge du mérite, il l'y avait effectivement trouvé : la consécration de supériorité

qu'on lui refusait dans sa propre patrie. Que dans les rapports qu'ils avaient eus, l'amour-propre du poète eût supporté plus d'une fois de dures, d'insolentes et de féroces rebuffades, cela n'empêchait point qu'en gros, et à distance, pour les Parisiens, pour l'Académie, pour la cour de Versailles, Voltaire et Frédéric n'eussent traité sur le pied d'égalité ou de réciprocité. Le même roi, dont la politique et la guerre venaient de faire, en dix ans, d'un ancien client de la France ou de l'Autriche, leur rival redouté, avait publiquement reconnu, dans la personne de Voltaire et non seulement reconnu, mais courtisé le pouvoir nouveau de l'esprit. C'est ce que Voltaire comprit admirablement, que, grâce à Frédéric, un rôle inespéré s'offrait à l'homme de lettres, celui de maître de l'opinion, et que, pour s'en emparer, il n'avait, lui Voltaire, qu'à continuer d'être lui-même. Si maintenant on ajoute à cela que dans presque toutes les luttes qu'il avait entreprises, dont il n'avait encore osé pousser aucune à fond, il se sentait assuré de trouver toujours un appui ou un encouragement à Berlin, on achèvera de comprendre qu'en s'éloignant de Frédéric, il n'ait pas pu s'en détacher, et encore moins le haïr. Ils avaient tous les deux trop de haines ou de mépris communs, et sur les rares articles où ils ne s'entendaient point, ils n'avaient, pour

les accorder dans le silence, qu'à vivre éloignés l'un de l'autre.

On ne saurait d'ailleurs s'expliquer autrement qu'après avoir, pendant trois ans, dévoré plus d'affronts à la cour de Prusse qu'en vingt ans à la cour de France, il ait continué jusqu'à son dernier jour d'opposer non seulement le génie de Frédéric à la majestueuse nullité de Louis XV, mais la « liberté » de Potsdam à la servitude de Versailles. Car c'est bien en cela que l'on le peut accuser à bon droit d'avoir manqué de patriotisme, quand, aux dépens des Welches, il a célébré le « libéralisme » et la « philosophie » d'un Frédéric d'abord et plus tard d'une Catherine II, les souverains les plus autocrates, les plus absolus et, au besoin, les plus cruels de l'Europe du XVIIIe siècle. Il savait cependant comment on entendait à Berlin la liberté d'écrire, et le cas que l'on faisait à Saint-Pétersbourg des droits de la pensée. Mais dès qu'il s'agissait d'attaquer Rome et le « fanatisme », il était sûr d'avoir avec lui, pour l'applaudir et pour l'encourager, le prince protestant et l'impératrice « orthodoxe », et la seule liberté qu'il considérât comme essentielle, après celle d'insulter des ennemis, c'était celle de bafouer l'Inquisition et la Papauté. Peut-être aussi croyait-il, en discréditant avec la religion le gouvernement de son pays, que, s'il favorisait les jeunes ambi-

tions de la Prusse et de la Russie, il servait, en préparant l'avènement de la conception de l'État moderne, égalitaire et athée, il servait la cause de l'humanité. C'est ce que l'on ne comprendra pleinement qu'un peu plus loin, si nous réussissons à dégager de ses nombreux écrits historiques sa conception de l'histoire et de la philosophie de l'histoire. Le moment en est arrivé, puisque c'est effectivement pendant son séjour à Berlin qu'il a publié son *Siècle de Louis XIV* et achevé de relier par là les parties successives de son *Essai sur les mœurs*. . . . . .
. . . . . [1].

D'autres ont pu, comme Carlyle lui-même, qui parlait tout à l'heure, se perdre ou s'abîmer dans ce que l'on nommerait assez bien la *mystique* de l'Histoire : il manque décidément à Voltaire de l'avoir soupçonnée seulement, — et l'une des qualités que l'on vante le plus en lui [la clarté] n'est pas très éloignée d'être l'un de ses pires défauts.

Oserai-je ajouter qu'il en est de l'agrément si vanté de ses *Histoires* comme de leur clarté? C'est du moins ce qui m'a frappé toutes les

1. [Ici prennent fin les placards conservés par M. Jusserand. Le manuscrit donne en plus les quelques pages qui suivent. Malheureusement après les mots *il servait, en préparant l'avènement* (Voir ci-dessus), il y manque cinq feuillets, environ cinquante lignes d'impression. — J. B.]

fois que depuis le collège il m'est arrivé de relire son *Charles XII*. Pour la justesse, pour la sobriété, pour la rapidité du style, quelques narrations en sont devenues à bon droit « classiques ». C'est d'ailleurs de l'histoire suffisamment exacte, étant de l'histoire presque contemporaine, dont les témoins vivaient, régnaient encore, à l'époque où l'écrivait Voltaire.

Et, après tout, son Charles XII est demeuré pour nous le singulier personnage dont l'allure héroïque et folle avait attiré sur lui l'attention de l'historien. Mais enfin, c'est de l'histoire romanesque, de l'histoire trop arrangée, de l'histoire dont l'agrément même semble nuire à sa véracité, quelque chose de très supérieur et pourtant d'analogue à ces *Mémoires* dont Courtilz de Sandras avait inondé la librairie du XVIIe siècle, ou, si peut-être on trouvait la comparaison désobligeante, quelque chose d'analogue aux « nouvelles historiques » de l'abbé de Saint-Réal : *Don Carlos*, par exemple, ou *la Conjuration des Espagnols contre Venise*. Auteur dramatique, ce qui a séduit Voltaire dans le sujet de *Charles XII*, c'est évidemment comme il était facile, en s'y prenant bien, d'intéresser le lecteur à ces aventures extraordinaires, mêlées de succès et de revers, eux-mêmes suivis d'un dénouement tout fait : la mort tragique et mystérieuse de son héros sous les murs de Fre-

derickshall. Il y a si bien réussi que l'on fit dans le temps, que l'on fait quelquefois encore difficulté de croire que les choses se soient passées comme il les a contées. Et, effectivement, sa façon de mettre son personnage en scène, de ramasser sur lui tout l'intérêt, de le rendre principal acteur jusque dans les occasions où il ne fut qu'indirectement et secondairement mêlé, tout cela, c'est de l'art, mais un art qui tient moins de la vérité que d'un agréable mensonge, plus conforme aux traditions du théâtre français qu'à celles de l'histoire et moins digne enfin d'un émule de Bossuet que de l'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre*. Il devait bientôt s'élever de lui-même à une conception plus sévère de l'histoire.

C'est en 1732, dans une lettre à son ami Thiériot datée du mois de mai, que nous le voyons parler pour la première fois de son *Siècle de Louis XIV*. Sans doute, en écrivant le récit des aventures de son Charles XII, l'inutilité de tant d'argent, de bravoure et de sang dépensés lui était apparue clairement ; et ce qui confirme la supposition, c'est cette phrase que nous lisons encore dans son *Discours* sur sa propre *Histoire* : « Telle est la misérable faiblesse des hommes qu'ils regardent avec admiration ceux qui ont fait du mal d'une manière brillante et qu'ils parleront plus volontiers du destructeur d'un

empire que de celui qui l'a fondé. » Nous plaçons dans nos éditions ce *Discours* en avant de l'*Histoire de Charles XII* ; il est donc bon de savoir que c'est à la fin du tome second de l'édition originale qu'il parut pour la première fois, formant ainsi comme une espèce de conclusion ou de résumé de tout l'ouvrage. Mais une autre phrase y précisait encore davantage la pensée de Voltaire : « Certainement il n'y a point de souverain qui, en lisant la vie de Charles XII, ne doive être guéri de la folie des conquêtes. Car où est le souverain qui pût dire : J'ai plus de courage et de vertus, une âme plus forte, un corps plus robuste ; j'entends mieux la guerre que Charles XII ? Que si, avec tous ces avantages, après tant de victoires, ce roi a été si malheureux, que devraient espérer les autres princes qui auraient la même ambition, avec moins de talents et de ressources? » Le raisonnement n'est pas inattaquable, et même, si c'en était le temps, il serait facile d'y répondre. Mais nous n'essayons ici que de suivre et de marquer le progrès ou l'évolution des idées de Voltaire sur l'histoire. Et, à ce point de vue, c'est une dernière phrase qu'il nous suffira de citer : « Les princes qui ont le plus de droit à l'immortalité sont ceux qui ont fait quelque bien aux hommes. Ainsi, tant que la France subsistera,... on excusera les grandes fautes de François Ier en faveur

des sciences et des arts dont il a été le père,... on bénira la mémoire de Henri IV,... on louera la magnificence de Louis XIV, qui a protégé les arts que François Ier avait fait naître. » Le *Siècle de Louis XIV* est tout entier sorti de là.

Aucun sujet ne pouvait mieux convenir à Voltaire. Né, pour ainsi dire, sur les confins de l'un et l'autre siècle, il avait connu et fréquenté les derniers survivants du grand règne, au Temple les Vendôme, à Saint-Ange les Caumartin, à Vaux le vainqueur de Denain, combien d'autres encore, et de moindres, mais non pas peut-être de moins bien informés, comme Fontenelle, par exemple, dont la prudence et la discrétion n'étaient pas à l'épreuve d'une délicate flatterie, comme la vieille Ninon, dont le dernier amant, l'abbé de Châteauneuf, avait même été son parrain, comme Mme du Noyer, la mère de sa Pimpette. Et plus tard, en Angleterre, n'avait-il pas été l'hôte de Bolingbroke et l'ami de Prior, deux des négociateurs des traités d'Utrecht? Avant donc de concevoir l'idée de son *Siècle de Louis XIV*, on peut dire qu'il en était nourri.

. . . . . .

PUBLICATIONS
SUR LE XVIIIe SIÈCLE

Il y a bien des raisons de l'intérêt, toujours très vif, qu'excite et que continuera, selon toute vraisemblance, d'exciter longtemps encore chaque publication nouvelle sur les hommes ou sur les choses du XVIIIe siècle. En voici la meilleure, celle du moins qui dispense de la longue énumération des autres. C'est qu'en réalité nous ne connaissons ni ces choses, — dont nous parlons d'ailleurs si couramment, avec l'élégante facilité que communique l'ignorance, ni ces hommes, — dont les noms nous sont si familiers depuis le collège et, pour ce motif même peut-être, la physionomie réduite à quelques traits si généraux, si vagues, si confus. Étions-nous trop près du XVIIIe siècle, il y a quelque cinquante ans, pour en pouvoir juger? ou bien les moyens d'information nous faisaient-ils défaut? L'un et l'autre sans doute; mais surtout, comme on l'a dit, — et comme

il y a lieu d'espérer qu'on le verra désormais de jour en jour plus clairement, — nous avions accepté sur le XVIIIe siècle, avec une docilité d'esprit véritablement singulière, les opinions toutes faites des gens du XVIIIe siècle, qui sont pourtant bien quelques-uns des plus insignes menteurs que l'on sache, à commencer par Voltaire, et sans excepter le royal auteur lui-même de l'*Histoire de mon temps.*

Est-il besoin de montrer ce que de semblables opinions pouvaient être? « Il faut être si fort en garde contre soi-même pour raconter un fait précisément comme on l'a vu, sans y rien ajouter ou diminuer, disait Fontenelle, que tout homme qui prétend à cet égard qu'il ne s'est jamais surpris en mensonge est un menteur. » Tel est bien le cas de la plupart des témoins que l'on appelle oculaires, auteurs de *Mémoires* ou de *Correspondances*, et qu'ils aient ou non de l'imagination, car, s'ils en ont, ils voient trop loin ; s'ils n'en ont pas, ils voient trop court. Mais quand ce sont les acteurs eux-mêmes, qui se racontent, eux et les leurs, à la postérité, pourquoi se raconteraient-ils, n'étaient les excellents motifs qu'ils ont d'ajouter à la vérité ou d'en diminuer quelque chose? Ni le prince ni le philosophe ne s'y sont épargnés, non plus qu'aucun des subalternes qui recevaient d'eux le mot d'ordre.

Ce qui semble assez heureusement caractériser, depuis déjà quelques années, un grand nombre des publications relatives au XVIIIe siècle, et quelques-unes tout particulièrement de celles que nous voudrions signaler au lecteur, c'est un généreux effort pour secouer cette tradition, presque séculaire bientôt, d'erreur et de mensonge. Le vrai XVIIIe siècle se dégage peu à peu des régions troublées de la polémique pour entrer insensiblement dans les régions plus sereines de l'histoire. Je doute que l'on osât aujourd'hui, — pour fixer les idées par un titre et sur un nom, — proposer comme un livre d'histoire le violent pamphlet de Lanfrey : *l'Église et les Philosophes au XVIIIe siècle* ; mais je doute encore bien plus que l'on affectât cette ambition prématurée de porter une sentence unique sur toute l'histoire d'un siècle dont tant de parties nous demeurent obscures ou ignorées. Il n'y a pas d'ardeur de polémique qui tienne contre la nécessité de compulser quelques milliers de volumes, — si j'exagère, ce n'est pas de beaucoup, — avant que de se sentir en droit de formuler une opinion raisonnée ; il n'y a pas de fureur de généraliser qui ne s'apaise et ne finisse tout doucement par tomber quand, pendant des mois ou des années même, elle s'est heurtée vainement aux difficultés que soulève quelquefois la vérification d'un fait ou la simple

détermination d'une date, à plus forte raison l'appréciation des actes. Et comme ces sortes de difficultés se multiplient en raison de l'abondance et de la diversité des documents, il suit de là cette conséquence toute naturelle, quoique au premier abord assez inattendue, que les exigences mêmes de la méthode, en imposant à l'historien l'extrême patience et l'extrême prudence, lui imposent du même coup une espèce d'impartialité. Tel s'arrangeait autrefois de ce que le grand Frédéric avait bien voulu nous livrer de lui-même dans l'*Histoire de mon temps*, qui ne saurait se dispenser aujourd'hui de confronter le texte de l'habile arrangeur avec les textes moins apprêtés, mais plus instructifs, de cette *Correspondance politique*, dont les archives de Berlin nous ont déjà livré sept volumes, et cette *Correspondance politique* elle-même avec ce que contiennent de renseignements qui l'éclairent à son tour les archives de Paris, ou de Vienne, ou de Saint-Pétersbourg. La passion a le temps de s'y refroidir. L'esprit de parti cède la place à l'esprit de justice. Les dates, les faits, les desseins mieux connus deviennent autant d'obstacles à la liberté des interprétations. On nous accordera que ce n'est pas là sans doute une méprisable compensation à ce que nous créent d'embarras et de difficultés par ailleurs le nombre toujours

croissant, la multiplication, l'encombrement des documents de toute sorte et de toute provenance.

Il nous faudrait ici dresser un véritable catalogue si nous voulions mentionner tout ce qu'il s'est publié depuis quelques années, non seulement en France, mais à l'étranger, de recueils de documents relatifs au seul XVIIIe siècle. Mais, après en avoir de bonne grâce reconnu l'utilité générale et montré, selon nos forces, une utilité particulière dont on ne s'était peut-être pas encore avisé, nous nous permettons de croire que ces recueils ne prennent leur valeur qu'autant qu'ils sont mis en œuvre. On l'oublie trop souvent, nous l'avons dit et nous le répétons ; et pour tant d'éditeurs de textes, qui se comptent par douzaines, il se rencontre encore trop peu d'historiens. Or, s'il est bon de se défier des généralisations hâtives, il ne faudrait pas cependant avoir peur des idées générales. Il est certain que ces vastes généralisations, où les faits sont traités comme une matière vile, bonne tout au plus à recevoir la forme qu'il plaît à l'historien de lui donner, ont jadis été le fléau de l'histoire. Il n'est pas moins certain que les idées générales, qui ne sont après tout que les faits eux-mêmes, dépouillés de ce qu'ils ont d'accidentel et de transitoire et ramenés à ce qu'ils ont d'essentiel et de permanent, sont le

support, ou, mieux encore, la substance même de la grande histoire.

Car il y a une grande histoire, comme il y a une grande peinture, et qui, comme la grande peinture, ne dépend guère moins des qualités d'exécution dont l'artiste ou l'historien y fait preuve, que du choix lui-même des sujets. La grande histoire, en France, — et quoi que l'on puisse dire, quoi que l'on ait même dit, jusque dans des discours officiels, de la nécessité d'en finir avec les dates, les batailles et les négociations, — c'est l'histoire extérieure, l'histoire du rôle particulier de la France dans l'histoire générale de l'Europe. Il se peut qu'en Angleterre, par exemple, l'intérêt de cette histoire du dehors et son importance, par conséquent, soient dans une certaine mesure balancés par l'importance et l'intérêt de l'histoire parlementaire. Il se peut qu'en Allemagne encore la grande histoire consiste plutôt dans l'histoire des idées que dans l'histoire des faits de l'ordre politique. Mais, en France, la grande histoire, c'est l'histoire des relations extérieures ou des affaires étrangères, c'est l'histoire de la guerre et de la diplomatie. La raison n'en est pas difficile à dire. C'est que de tout temps la royauté, chez nous, s'est moins préoccupée de faire la France heureuse, au sens un peu grossier peut-être où nous entendons aujourd'hui le mot, que

de la faire glorieuse. Toute la machine du gouvernement était montée, pour ainsi dire, en vue de l'action au dehors. Le plus pur des forces nationales se dépensait dans la guerre et dans la politique. Et si le reste allait mal, plus souvent mal que bien, moins mal pourtant qu'on ne le prétend, il y avait cette compensation, et qui valait bien son prix, que la France, même au lendemain d'Utrecht et même au lendemain du Traité de Paris, tenait dans le monde un rang que depuis lors elle n'a reconquis un moment que pour le perdre aussitôt. On reconnaîtra sans doute quelque jour qu'un peu de gloire n'est pas le dernier des besoins d'un grand peuple, ou même qu'il en est le premier, quand ce peuple est entouré, comme nous, de voisins attentifs à ses moindres défaillances. C'est parce que nous avons conscience de ce besoin que la grande histoire sera toujours chez nous de la guerre et de la diplomatie. N'est-il pas vrai d'ailleurs que, si nous sommes de tout temps ainsi faits, c'est précisément que la guerre et la diplomatie nous ont fait ce que nous sommes?

Il y a bien parmi nous aujourd'hui jusqu'à trois ou quatre écrivains qui sont capables de la grande histoire, mais aucun qui, depuis longtemps, nous eût rien donné de comparable aux belles *Études diplomatiques* de M. le duc de

Broglie[1]. Il s'accumulait lentement en Allemagne, sur l'histoire politique du XVIIIe siècle, des documents et des livres où notre propre histoire n'était guère moins intéressée que l'histoire même de la monarchie prussienne ou de l'empire germanique. C'était, d'un côté, cette grande *Histoire de la politique prussienne*, de M. G. Droysen, encore inachevée, mais qui pourtant atteignait déjà le milieu du siècle (1748), et c'était aussi cette *Correspondance politique de Frédéric le Grand*, que nous rappelions tout à l'heure. D'un autre côté, c'était cette monumentale *Histoire de Marie-Thérèse*, de M. d'Arneth, et sans parler des notes si précieuses dont le texte de chacun de ces dix volumes est laborieusement étayé, c'étaient les *Lettres de Marie-Thérèse* elle-même, publiées pour la première fois, d'après les archives de Vienne[2]. Ce que ces deux grands ouvrages et ce que ces deux précieux recueils appor-

1. *Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse*, par M. le duc DE BROGLIE. Voir la *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre et du 1er décembre 1881, du 1er et du 15 janvier, du 1er février, du 1er et du 15 mars 1882.

2. Quoique, dans cette revue rapide, et nécessairement très incomplète, nous ne signalions que des ouvrages français, nous ne pouvons pourtant nous dispenser d'avertir le lecteur que quatre volumes sont venus compléter l'ensemble des publications de M. D'ARNETH : *Briefe der Kaiserin Maria-Theresia an ihre Kinder und Freunde*, 4 vol. in-8 ; Wien, 1881, Braumüller.

taient de nouveau dans l'histoire encore si mal connue de la guerre de la succession d'Autriche et de la guerre de sept ans, je le laisse à conjecturer au lecteur, — sur les noms justement estimés de M. d'Arneth et de M. Droysen, ou, s'il l'aime mieux, sur l'importance du rôle de ces deux illustres souverains, Marie-Thérèse et Frédéric II. Nous autres Français, cependant, avec notre ordinaire intrépidité, nous n'en continuions pas moins de raconter l'histoire de ces deux grandes guerres sur la foi de nos historiographes, — de Voltaire et de Duclos, — sauf, le cas échéant, à consulter le principal acteur lui-même, et quand nous étions embarrassés d'en porter un jugement, demander à Frédéric ce qu'il fallait penser des généraux et des diplomates français.

M. le duc de Broglie est venu renverser la légende et lui substituer la réalité de l'histoire. Confrontant tous ces travaux ensemble ; — — soumettant le récit de M. d'Arneth et celui de M. Droysen à une critique sévère, dont l'admirable aisance de son style était seule capable de dissimuler le laborieux appareil ; — empruntant à nos propres archives, et à ses papiers de famille, de quoi faire la lumière, ou plus vive sur les points encore mal éclairés, ou toute nouvelle sur les points demeurés obscurs ; — guidant le lecteur au travers de ce dédale

d'intrigues diplomatiques et de complications militaires avec une délicatesse et une sûreté de main qui ne s'acquièrent pas à feuilleter les livres, mais dans la pratique des grandes affaires, à moins aussi qu'on ne les tienne de race ; — donnant enfin au récit, par la disposition magistrale des parties et l'exacte convenance du ton à la nature du sujet, ce relief que l'histoire elle-même ne dédaigne pas de recevoir de l'art, l'auteur de *la Première Lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse* a surpassé le seul rival qui lui fût vraiment à redouter : c'était l'auteur du *Secret du roi.* Quelques mots peuvent suffire à montrer, dans leur liaison même, l'importance historique de l'un et l'autre ouvrage.

Il existait, dans toutes nos histoires, sur la politique française du XVIIIe siècle, une opinion régnante, accréditée par les philosophes. C'était le moins que leur reconnaissance eût pu faire pour ce vainqueur de Rosbach qui nous avait battus, mais qui les pensionnait, comme d'autre part pour cet habile ministre qui sans doute avait signé les traités de 1763, mais aussi chassé les jésuites. L'amour-propre national, d'ailleurs, entretenait pieusement l'illusion, heureux, comme en tout temps, d'y trouver un moyen de se glorifier lui-même jusque dans les désastres de son gouvernement. On admettait donc en principe, pour ne pas dire comme article de foi,

qu'en se laissant envelopper aux habiletés de Kaunitz et contractant l'alliance autrichienne, le gouvernement de Louis XV avait commis une faute irréparable et trahi la politique traditionnelle de la France, la politique de Louis XIV, de Mazarin, de Richelieu, d'Henri IV. Mais on ajoutait qu'heureusement, et par une dernière faveur de la fortune, comme nous courions vers les abîmes, un grand homme était apparu tout à coup, Choiseul, qui, tirant au moins de la faute le seul parti que l'on en pût tirer, aurait jeté presque une lueur de gloire sur ce règne finissant, si sa fierté de gentilhomme n'avait refusé de ployer devant la du Barry. Ce qu'il faut penser de Choiseul et de son vizirat, — sans compter que, d'Antoinette Poisson, femme d'Étioles, à Jeanne Bécu, fille Vaubernier, la distance n'était pas si grande, et que, d'autre part, l'alliance autrichienne était l'œuvre de Choiseul lui-même autant que de Bernis, — nous l'avions appris par *le Secret du roi*. Nous saurons aussi maintenant, par *la Première Lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse*, le fonds que la politique française pouvait faire sur la solidité d'une alliance prussienne, et, par conséquent, de quelles espérances il eût été permis de se flatter en jouant une seconde fois, en 1756, le jeu de dupe que l'on avait joué dans la guerre de 1741. Il y a

lieu de croire que, plus on approfondira l'histoire de ces deux grandes guerres et des négociations qui s'y sont entremêlées aux opérations militaires, plus on verra que, sur ce point comme sur tant d'autres, la vérité avait été victime de ce que Joseph de Maistre a nommé la grande conspiration contre elle des hommes du XVIIIe siècle. Au surplus, depuis plusieurs années, on commençait d'ouvrir les yeux, et dans divers livres estimables il se manifestait comme des velléités de contredire à l'opinion reçue. Mais ce n'était pas encore assez, et telle est la force du préjugé qu'il ne fallait pas moins, pour l'attaquer et le vaincre, que tout le talent à la fois et toute l'autorité de M. le duc de Broglie.

Au moment même où paraissaient les dernières de ces *Études diplomatiques*, un jeune historien nous apportait l'élément qui manquait encore à l'examen de ce problème historique. Il nous restait en effet à savoir le rôle de la Russie dans ce jeu des alliances, et sa part dans l'œuvre de transformation du système politique de l'Europe. C'est ce que nous a fait connaître M. Albert Vandal dans un livre, très intéressant, très curieux, et digne à tous égards du succès qu'on a vu l'accueillir[1]. L'opinion

1. *Louis XV et Élisabeth de Russie.* — Étude sur les relations de la France et de la Russie au XVIIIe siècle,

ne dispense pas toujours aussi intelligemment sa faveur, et l'Académie française n'adresse pas toujours aussi bien ses couronnes. Nous ne nous permettrons pas moins de mêler un peu de critique aux éloges dont on a comblé M. Vandal, étant de ceux qui ne sauraient lire un bon livre sans souhaiter aussitôt qu'il fût meilleur encore.

Nous eussions donc aimé que l'auteur eût non pas mieux choisi, mais mieux circonscrit son sujet, et qu'il eût un peu plus pris garde qu'un *Mémoire* n'est pas proprement ce qu'on appelle un livre. Il ne s'agit pas ici d'une vaine distinction de genres. Mais on doit convenir, — et maintenant surtout que les Archives des Affaires étrangères sont presque à la libre disposition de quiconque y voudra puiser, — qu'en vérité le renom d'historien serait à trop bon marché, s'il y suffisait d'avoir inventorié le contenu d'un ou de plusieurs portefeuilles et tant bien que mal encadré dans sa prose la prose d'un résident de France à l'étranger ou d'un premier commis du ministère. Ce n'est pas là tout à fait un reproche qu'ait mérité M. Vandal. C'est toutefois un danger dont il est bon qu'il soit averti. Son livre est en quelque sorte épars. Le lien y manque, et l'unité. C'est que

d'après les Archives du ministère des Affaires étrangères, par M. Albert Vandal, 1 vol. in-8, Paris, 1882; Plon.

son sujet, comme sujet, n'existe pas. L'*Histoire des relations de la France avec la Russie au XVIIIe siècle* n'est pas plus un sujet que l'*Histoire des relations de l'Angleterre avec la Hollande au XVIIe siècle*, ou encore l'*Histoire des relations de l'Espagne et de l'Italie au XVIIe siècle.* On le voit à la facilité même qu'il y a d'inventer autant que l'on voudra de ces sortes de cadres, et de les remplir. Mais, si j'appuie sur ce point, c'est qu'une part, et non pas la moins considérable, de l'art de l'historien, consiste justement, si je puis ainsi dire, dans la délimitation de ses sujets. Ce n'est pas là tout l'art de la composition, c'en est au moins le solide fondement. On peut mettre sa marque ailleurs, mais c'est là d'abord qu'on la met. Je ne la vois pas très bien dans le plan du livre de M. Vandal. Je ne la vois pas non plus très clairement dans son style. De la netteté, de la facilité, de la rapidité, d'autres qualités encore : pas de personnalité. M. Vandal se contente à trop peu de frais. Je ne voudrais pas de ces phrases dans un livre comme le sien : « L'Autriche cherchait à gagner la Russie en faisant luire à ses yeux la perspective d'une action commune contre les Turcs. » Des « perspectives d'action que l'on fait luire », comme ailleurs des « ouvertures que l'on accueille », ou des « conséquences que l'on pèse mûrement », ce sont là des *clichés* diplomatiques ;

ils valent les *clichés* parlementaires. M. Vandal certainement en aurait purgé sa prose, ordinairement aisée, parfois même élégante, s'il avait plus profondément médité son sujet. Ces petites inadvertances décèlent un écrivain qui n'est pas présent de sa personne dans toutes les parties de son œuvre.

Ces observations ne font pas d'ailleurs que le livre de M. Vandal ne soit un livre à lire, et un bon livre. Nous n'avons pas autrement besoin de le recommander à ceux que l'histoire intéresse pour cette seule raison, très suffisante en effet, qu'elle est l'histoire : ils nous auront prévenus. Mais nous n'hésiterons pas à le recommander aux curieux que rebute l'habituelle gravité de la grande histoire, et qui ne la goûtent qu'autant que les circonstances y ont fait pénétrer du romanesque et de l'extraordinaire : leur curiosité ne sera pas déçue. Et nous terminerons en disant que, si les éloges de l'Académie sont pour le livre que M. Vandal a écrit, nos critiques sont surtout pour celui qu'il ne saurait bientôt manquer d'écrire. C'est de la critique préventive.

Un livre qui mériterait, au contraire, toutes les sévérités de la critique répressive, c'est le *Dupleix*[1] de M. Henry Bionne, et nous nous

1. *Dupleix*, par M. Henry Bionne, 2 vol. in-8, Paris, 1881 ; Maurice Dreyfous.

empresserions de les lui appliquer, si deux bonnes raisons ne rendaient tant de zèle inutile : l'auteur est mort, et nous avons un autre *Dupleix*[1]. Il n'est pas douteux que le livre de M. Hamont soit de tous points supérieur au livre de M. Bionne ; il est moins certain qu'il soit le livre que nous aurions voulu voir écrire sur Dupleix. Trop d'enthousiasme et, par conséquent, de la déclamation souvent, mais, en revanche, trop peu de critique. L'admiration du biographe, — une admiration dont l'ardeur l'honore, — malheureusement aussi l'emporte non seulement au delà des bornes du goût, mais au delà même des bornes de l'indulgence permise. Il trouvera que, dans La Bourdonnais, par exemple, « il y a plus du vautour que de l'homme », et c'est avec cette violence qu'il parlera de tous les rivaux de Dupleix ; mais il transcrira telle lettre où Dupleix déclare que, dans une négociation publique, il a fait acte de faussaire, sans en trouver autre chose à dire, sinon que ce fut « une comédie artistement jouée par Dupleix ». J'ajouterai que M. Hamont n'a pas pris assez la peine, qu'il fallait absolument prendre en un pareil sujet, de nous indiquer clairement ce qu'il apportait de nouveau

1. *Un Essai d'empire français dans l'Inde au XVIIIe siècle. Dupleix*, d'après sa correspondance inédite, par M. Tibulle Hamont, 1 vol. in-8, Paris, 1881 ; Plon.

dans la question. Il écrit, nous dit-il, d'après les lettres inédites de Dupleix, et dans un court avant-propos, il nous apprend où sont ces lettres, et nous en donne même l'inventaire. Il ne devait pas négliger de nous dire ce qu'il a tiré de ces lettres qui ne fût connu par ailleurs, et, en le négligeant, nous réduire à la nécessité de lire tout ce qu'il y a d'écrit sur Dupleix avant de pouvoir seulement soupçonner ce que son livre nous en apprend.

On sait que Dupleix a failli nous donner dans l'Inde le populeux empire que les Anglais y possèdent et que, de l'aveu même de leurs historiens, les moyens qu'ils ont employés pour le conquérir et l'affermir sont les moyens, ou le développement des moyens, dont Dupleix leur avait montré l'exemple et prouvé l'efficacité. Ce que cet empire fût devenu dans nos mains, personne évidemment ne peut le dire, et ceux qui veulent, selon le mot consacré, que nous manquions du génie colonisateur peuvent longtemps en disputer ; mais quand nous voyons ce qu'il est aux mains de l'Angleterre, il est bien naturel que nous nous demandions avec tristesse pourquoi nous ne l'avons pas conservé. La faute en est tout d'abord à la honteuse incurie du gouvernement de Louis XV, mais cette réponse trop générale, qui explique à la fois la défaite de Rosbach et la perte de l'Inde, ne les

explique point par des causes assez prochaines. L'exacte histoire veut plus de précision. Nous n'avons pas ici la place qu'il faudrait pour procéder à cette enquête. Disons toutefois qu'il est un point dont évidemment M. Hamont n'a pas assez tenu compte, ou plutôt qu'à peine a-t-il considéré : l'incapacité militaire de Dupleix, en présence d'adversaires tels qu'étaient déjà Lawrence, et surtout celui qui devait être un jour lord Clive. Or, dans les conditions presque égales où la lutte s'est un moment offerte, si Clive, non moins habile que Dupleix à profiter de la victoire, était en outre capable de la préparer et de la remporter, cette seule supériorité n'explique-t-elle pas bien des choses? Rien assurément ne peut excuser l'abandon où la cupidité de la compagnie des Indes et l'indifférence inouïe du Gouvernement français laissèrent le malheureux grand homme se débattre. Et, même quand il serait prouvé qu'au lendemain de la bataille d'Arcot l'empire de l'Inde était irréparablement perdu, nous serions encore en droit de reprocher à la politique de n'avoir pas saisi le temps, puisqu'il y en eut un certainement, où l'on pouvait, avec un peu d'énergie, le sauver et le conquérir à la France. Mais, après avoir fait au gouvernement de Louis XV sa part dans un désastre dont l'opinion publique elle-même n'a compris toute l'étendue qu'en voyant

la grandeur de l'édifice que d'autres ont élevé sur nos ruines, il n'est pas permis seulement, mais il faut aussi faire à Dupleix la sienne.

Tel quel, avec les défauts qu'on n'en peut dissimuler, le livre de M. Hamont n'en est pas moins de ces livres comme nous souhaiterions qu'il y en eût beaucoup. Il était un peu humiliant de songer qu'il y a quelques années à peine un Anglais, le colonel Malleson, du service de l'Inde, voulant étudier l'histoire des Français et de leurs entreprises au XVIIIe siècle dans l'empire du Mogol, avait dû prendre le parti d'écrire lui-même le livre qu'il ne trouvait pas. L'histoire de Dupleix est le plus considérable épisode et le plus important de cette glorieuse aventure. Ce n'en est toutefois qu'un épisode. D'autres l'ont précédé, d'autres aussi l'ont suivi. Nous espérons que M. Hamont ne voudra pas les laisser dans l'ombre. Ce ne sont pas les documents qui lui feront défaut. Je ne crois pas que ce soit non plus l'intérêt du public pour toute une partie de notre histoire qu'en aucun cas sans doute nous ne pourrions ni ne devrions renier, mais où l'on peut dire avec vérité, puisque l'amour-propre national y est intéressé, que les défaites n'ont pas été sans gloire.

Le livre du P. Émile Régnault, *Christophe*

de Beaumont, archevêque de Paris[1], nous ramène à l'histoire intérieure du siècle. C'est encore ici, à notre grand regret, de ces sujets qui n'en sont pas, et dont l'unité d'apparence ne cache que sur la couverture la composition factice. Car il faut en vérité que le nom d'un homme soit bien grand, ou son rôle bien considérable, ou son œuvre bien significative, ou sa destinée bien singulière pour que l'on prétende nous intéresser à sa biographie. On ne doit composer ainsi, par fragments extraits de l'histoire générale de leur temps, que la Vie de ceux dont les actes sont une part de cette histoire générale elle-même. Est-ce bien le cas de Christophe de Beaumont ? S'il manquait à l'histoire du XVIIIe siècle, que manquerait-il à cette histoire ? Qu'a-t-il fait ? Qu'a-t-il empêché ? Que nous a-t-il légué ? Son biographe citerait-il un seul de ses actes qui puisse provoquer, je dis le moindre désir ou la moindre curiosité de le connaître plus à fond ? qui ne soit pas de son siège, pour ainsi dire, plutôt que de sa personne ? et de ses obligations d'évêque autant que de sa volonté d'homme ? Tous les mandements épiscopaux ne sont pas de la littérature, toutes les résolutions d'une autorité diocésaine ne sont pas de

1. *Christophe de Beaumont, archevêque de Paris* (1703-1781), par le P. Émile Régnault, de la Compagnie de Jésus, 2 vol. in-8, Paris, 1882 ; V. Lecoffre.

l'histoire. Vingt autres prélats se sont trouvés mêlés et mêlés forcément, comme Christophe de Beaumont, aux luttes, aux agitations, aux controverses de leur temps. Chargerons-nous cependant pour cela de leurs noms nos mémoires, qui plient sous le fardeau qu'on leur impose? Et leur ferons-nous dans nos histoires une place qu'ils n'ont pas tenue parmi les hommes de leur siècle?

Je ne craindrai pas d'ajouter qu'il s'en faut de beaucoup que j'attribue à celle de ces luttes où Christophe de Beaumont s'est trouvé le plus ardemment mêlé l'importance qu'on essaie de lui prêter depuis quelques années dans l'histoire du XVIIIe siècle. On dirait, en effet, s'il en fallait croire quelques historiens, — ou plutôt quelques archivistes, — que toute notre histoire intérieure aurait roulé, près de quatre-vingts ans durant, sur l'affaire des billets de confession et des refus de sacrements. Tel d'entre eux, aussi bien, n'a-t-il pas prétendu, ce qui semblerait être assez l'avis du P. Régnault, que, si l'on voulait trouver les vraies origines de la révolution, c'était là, dans les interminables et fastidieuses querelles de nos évêques avec Messieurs du parlement, qu'il fallait les chercher? Mais en réalité, les agitations soulevées par ces querelles ont été plus bruyantes que profondes ; et de ce qu'elles ont mis plus d'une fois les têtes parisiennes en

effervescence, il ne résulte pas qu'elles aient atteint le gros de la nation. C'est un élément de l'opinion publique au XVIIIe siècle auquel il faut faire sa part, et que l'on avait eu tort de négliger, mais cette part est petite et le mouvement du siècle est ailleurs. Nous voulons bien prendre quelque intérêt aux dernières convulsions du jansénisme ; sa lutte, en effet, contre le clergé constitué ne laisse pas, — et quoiqu'il s'y mêle bien du ridicule, — d'avoir quelque chose de tragique et de désespéré. Nous ne faisons pas difficulté d'avouer, d'autre part, que l'expulsion des jésuites et, quelques années plus tard, la suppression de la compagnie, sont parmi les événements considérables du siècle. Mais nous croyons aussi que trop est trop. Deux gros volumes de plus, quand nous en avons déjà tant, c'est beaucoup, et surtout quand ces deux volumes ne nous apportent rien ou presque rien qui ne fût un peu partout ailleurs. Car, d'avoir publié pour la première fois la lettre de félicitations du chapitre de Notre-Dame à Christophe de Beaumont, archevêque nommé de Paris, ce ne sera sans doute pas ce que l'on voudra que j'appelle une acquisition pour l'histoire.

On peut regretter aussi que, dans le détail, la critique du P. Émile Régnault n'ait pas toujours toute la sûreté que l'on voudrait. Il eût peut-être mieux fait, pour ne viser que ce seul

endroit, de laisser à MM. de Goncourt l'une de ces singulières inventions qu'ils ont importées du roman dans l'histoire, et de ne pas nous montrer après eux Mme de Pompadour « travaillant à la ruine de la religion par un plan arrêté avec les philosophes, ses amis et ses pensionnaires ». Mais notre étonnement de voir un peu plus loin M. Paul Féval invoqué comme une autorité en histoire n'a pu sans doute être égalé que par celui de l'auteur des *Mystères de Londres*, si toutefois il a lu le livre du P. Régnault. Nous n'avons guère été moins surpris à la rencontre de quelques expressions d'une familiarité trop vulgaire sous la plume du biographe d'un archevêque : « Les magistrats ne voulurent pas attendre à tirer pied ou aile d'une situation dont ils triomphaient », ou encore : « Mme de Pompadour, plus obstinée que jamais à en découdre avec le roi de Prusse, se montra ravie d'être débarrassée de Bernis. » On n'est pas habitué à voir ces façons d'écrire tomber de la plume d'un écrivain de la compagnie de Jésus, et j'en souffre pour cette réputation d'humanistes dont ils sont justement fiers. Mais n'insistons pas, et plutôt, reconnaissant que ce livre a dû coûter à son auteur beaucoup de temps et beaucoup de travail, consolons-nous de n'en avoir pas pu dire plus de bien en souhaitant que le P. Émile Régnault dépense sur quelque autre

sujet, mieux choisi, les qualités de patience et de conscience dont ces deux volumes portent incontestablement témoignage.

Ce n'est pas pour le public, mais pour quelques parents et pour quelques amis, que M. Delahante avait rédigé d'abord les *Notices* qui forment aujourd'hui sous ce titre expressif : *Une Famille de finance au XVIIIe siècle*, l'un des livres les plus intéressants et les plus instructifs en même temps que l'on puisse lire [1]. Nos amis ni nos parents mêmes, avec les meilleures intentions du monde, ne sont pas en tout ni toujours nos plus sages conseillers. Ici, du moins, ou nous nous trompons fort, ou M. Delahante n'aura pas à se repentir d'avoir écouté les juges qui l'assuraient que ses papiers de famille « étaient de nature à intéresser tous ceux qui se plaisent particulièrement aux études sur le XVIIIe siècle », et nous, pour y venir un peu tard, beaucoup plus tard que nous ne l'eussions voulu, nous ne serons que plus vif à le remercier de les en avoir crus. Si l'ouvrage n'a pas cette sévérité de composition que personne au surplus n'a jamais exigée de l'histoire intime, — dont les lois ne sont pas plus celles de la

1. *Une Famille de finance au XVIIIe siècle.* Mémoires, correspondances et papiers de famille réunis et mis en ordre, par M. Adrien Delahante, 2 vol. in-8, Paris, 1881 ; Hetzel.

grande histoire que celles de l'épopée ne sont les lois du roman, — il a la vie, ce qui n'est déjà pas si fréquent, et il a le charme, ce qui est plus rare encore. Il en faut recommander tout particulièrement la lecture à ces rédacteurs jurés de *Manuels d'instruction civique*, dont la haine pour l'ancien régime n'a d'égale que l'ignorance où ils sont du passé de la France. Ils y apprendront comment, vers 1694, le fils d'un humble chirurgien de village « entrait en campagne » avec 220 livres que lui prêtait un brave homme de curé, son frère; et comment son fils, à quelque cinquante ans de distance, uniquement aidé du travail et de l'économie, sans autres protections que celles que l'on se fait par la qualité de ses services, pouvait mourir dans le lit d'un fermier général. Ils y verront aussi que tous les fermiers généraux n'étaient pas des Mondor ou des Turcaret et que conclure du faste insolent d'un La Popelinière ou d'un Bouret à l'improbité de tous les financiers, ce serait comme si l'on concluait des incartades historiques de M. Paul Bert, par exemple, au fanatisme de tous les savants.

On demandera là-dessus d'où vient donc, sous l'ancien régime, l'impopularité des fermiers généraux, et cet universel décri dont les plus graves historiens se font encore quelquefois l'écho. C'est ce que M. Delahante explique

admirablement en deux chapitres, — l'un sur *la Ferme générale* et l'autre sur *les Impôts*, — qui sont bien, non pas la plus complète ni la plus détaillée, mais la plus lucide exposition qu'il y ait de cette matière compliquée. Tant il est vrai que pour parler des choses, s'il ne peut pas nuire assurément de les connaître par principes, il n'est rien tel cependant que de les tenir de tradition et de les avoir en quelque sorte vécues ! Il faut d'abord distinguer les fermiers généraux d'avec « de nombreux financiers qui, en l'absence de tout crédit public, jouaient de la dette flottante et profitaient des embarras du trésor pour faire avec l'État des contrats très onéreux et partant très dangereux ». Or c'étaient là ceux dont l'extravagant étalage irritait d'autant plus l'opinion que la misère publique était évidemment l'opulente matière de leurs plus belles spéculations. L'histoire ne doit pas plus les confondre avec les fermiers généraux que nous ne faisons de nos jours les receveurs généraux avec les spéculateurs de la Bourse. Cette distinction de personnes une fois faite, la grande raison de l'impopularité de la ferme était l'impopularité même de quelques-uns des impôts qu'elle était chargée de recouvrer. Il y en avait deux notamment, — *les Traites*, ou douanes de province à province, et l'impôt du sel, ou *Gabelles*, — dont la percep-

tion était étrangement vexatoire, parce que l'assiette en était mauvaise, la répartition bizarrement inégale et la législation si confuse qu'à peine la ferme elle-même s'y pouvait retrouver. Mais si l'on ne peut pas demander aux haines populaires de diviser les responsabilités, et s'il est naturel, après tout, qu'elles s'en prennent de l'incohérence d'une loi mal faite ou de la rigueur d'une loi tyrannique aux agents dont le devoir est d'en poursuivre l'exécution, l'histoire, plus impartiale, ne peut cependant pas reprocher à la ferme générale d'avoir administré selon des principes qu'elle n'avait pas établis, et perçu par des moyens que lui imposait la nature des choses, des impôts qu'elle n'était pas maîtresse de supprimer, ou d'alléger, ou de modifier. Tout ce que l'on peut exiger d'elle, c'est que, servant d'intermédiaire entre l'État et les contribuables, elle ait essayé de ménager à la fois la situation des contribuables et l'intérêt de l'État, et l'histoire de l'impôt du tabac au XVIIIe siècle, telle que M. Delahante nous la raconte, prouve au moins que la ferme n'a pas toujours manqué à ce devoir. Après cela, nous ne nierons pas que tous les membres d'une compagnie ne soient solidaires des uns des autres et que, s'il y avait des fermiers généraux honnêtes, il y en eut quelques-uns aussi de malhonnêtes et d'autant plus

insolents. Mais il n'est pas moins vrai que, si l'on prend le soin d'y regarder plus attentivement, les fermiers généraux ne semblent pas avoir été les traitants avides et cruels que l'histoire continue de nous représenter. Leur impopularité n'est pas tant du fait de leur avidité que de la nature même de leur rôle et du vice de leur situation. On pensera peut-être qu'ils l'ont assez chèrement payée pour qu'il y ait lieu tout au moins d'examiner de près jusqu'à quel point ils l'avaient vraiment méritée.

Si maintenant, sans aller jusqu'à récuser le témoignage de M. Delahante, on mettait cependant son désintéressement d'historien en doute, comme il est bien permis dans une question où c'est de sa propre famille et de lui, par conséquent, qu'il s'agit ; outre que nous sommes aujourd'hui bien loin de la ferme générale et que le ton toujours égal, jamais déclamatoire, du narrateur n'autorise guère tant de défiance, il suffira d'un fait, si nous ne nous trompons, pour le justifier de tout excès de partialité. Lorsque, le 19 floréal an III, les fermiers généraux, au nombre de vingt-huit, dont était Lavoisier, comparurent devant le tribunal révolutionnaire pour s'y entendre condamner à mort, on ne leur réclama pas moins, du chef de leurs exactions, concussions et dila-

pidations du trésor national, d'une somme de 107 819 033 livres. Douze ans plus tard, en 1806, après un long et laborieux examen des archives de la ferme, les commissaires de la comptabilité, par un arrêt rendu dans les formes, déchargeaient la succession des condamnés et, déclarant la ferme générale en avance avec le trésor d'une somme de 8 037 062 livres, reconnaissaient ainsi pour créanciers de l'État ceux que Robespierre en avait fait guillotiner comme les débiteurs. C'est dans son second volume que M. Delahante raconte l'histoire de cette liquidation. Il a raison de s'en prévaloir. Les débuts en sont instructifs : la conclusion en est éloquente. Ceux-là seuls le contesteront qui croient l'avenir de la démocratie, comme ils disent, étroitement lié par quelque fatalité d'origine à l'ignorance délibérée de l'histoire et à la haine aveugle du passé.

Nous avons assez de confiance dans la solidité du livre de M. Delahante pour ne pas craindre d'en rapprocher le livre de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras sur *la Jeunesse de Mme d'Épinay*[1]. C'est comme ils préparaient l'excellente édition des *Lettres de l'abbé Ga-*

1. *Une Femme du monde au XVIIIe siècle. La Jeunesse de Mme d'Épinay*, d'après des documents inédits, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, 1 vol. in-8, Paris, 1882 ; Calmann Lévy.

liani, dont nous avons rendu compte[1], que MM. Lucien Perey et Gaston Maugras se sont attachés « d'une affection toute particulière à sa fidèle correspondante » ; et la bonne pensée leur est venue de faire pour l'aimable femme ce qu'ils avaient fait avec tant de dévoûment déjà pour le *Machiavellino* des salons du XVIIIe siècle. La fortune les a bien servis : je devrais dire plutôt leur persévérance. Car, s'ils ont eu la chance de retrouver aux Archives un manuscrit des *Mémoires de Mme d'Épinay*, c'est qu'il y était, probablement, et tout le monde l'y pouvait consulter, mais il fallait savoir qu'il y était, ce que beaucoup de gens ignoraient, à ce qu'il semble, et M. Paul Boiteau lui-même, le dernier éditeur des *Mémoires*. On n'ignore pas que, dans ces *Mémoires*, où les noms eux-mêmes des personnes sont déguisés, le roman se mêle souvent à la réalité. L'obligeance d'un descendant de Mme d'Épinay, qui s'est empressé de mettre à la disposition de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras tout ce qu'il possédait encore de lettres ou de papiers de son arrière-grand'mère, leur a permis de contrôler les récits des *Mémoires* et de contredire ou de confirmer par les pièces authentiques

1. Voir la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1881. [Article recueilli dans les *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 2e série.]

le témoignage de Mme d'Épinay. La connaissance qu'ils ont du XVIIIe siècle leur rendait la tâche facile. Quand ils auront rempli leur promesse et raconté *la Vieillesse de Mme d'Épinay*, c'est tout un petit monde, — charmant et haïssable à la fois, — qu'ils auront fait revivre. On leur saura gré surtout de la discrétion, aujourd'hui si rare, avec laquelle ils ont usé des documents qu'ils avaient entre les mains. Ils pouvaient faire une édition, ils ont mieux aimé faire un livre. Les amateurs de lettres inédites n'y trouveront pas moins leur compte. Nous leur recommanderons particulièrement un oncle maternel de Mme d'Épinay, M. de Preux, à qui, si ses lettres étaient seulement plus nombreuses, il faudrait faire non pas peut-être une place, mais un coin, à tout le moins, dans la littérature épistolaire de son siècle. Comment se peut-il faire que M. P. Boiteau, dans le temps, n'ait pas ravi par avance à MM. Lucien Perey et Gaston Maugras le plaisir de nous faire connaître cet excellent, tout rond, et plaisant gentilhomme?

On nous permettra d'attendre à parler de Mme d'Épinay que le second volume de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras ait paru. Celui-ci ne va que jusqu'en 1757, et Mme d'Épinay n'est morte qu'en 1783. C'est donc toute une moitié de sa vie qui nous manque. Lorsque MM. Lucien Perey et Gaston Maugras nous en

auront donné l'histoire, il sera temps d'y revenir et de marquer quelques points où nous nous séparons d'avec eux. Nous ne voulons pas nous exposer à nous tromper sur Mme d'Épinay, faute de connaître ce qu'il reste encore de nouveau à nous en apprendre.

Il est pourtant une observation que nous ne saurions dès à présent nous tenir de leur faire. C'est qu'ils subissent ici beaucoup trop docilement, comme d'ailleurs dans leur édition des *Lettres de Galiani*, ce qu'ils appellent sans doute la séduction et ce que j'aime mieux appeler la tyrannie de leur sujet. Ils ont la complaisance trop vaste et la sévérité même trop indulgente. Je ne voudrais point assurément y mettre de pruderie, et j'excuse volontiers avec eux sur le temps, sur les mœurs, sur l'indignité même du mari, s'il le veulent, « les entraînements » de la jeunesse de Mme d'Épinay. La fidélité conjugale au XVIIIe siècle était vertu bourgeoise, et Mme d'Épinay se piquait d'être du monde. Je n'en suis pas moins un peu surpris de lire que, « si grandes qu'aient été les erreurs de Mme d'Épinay, elle les a assez noblement réparées pour se les faire pardonner ». Et comment les a-t-elle réparées ? A moins que ce ne soit en demeurant fidèle à M. de Grimm. Auquel cas que veut-on que j'y voie de si noble ? Que MM. Lucien Perey et Gaston Maugras y prennent

garde : ils se contentent trop aisément. Leur confiance en l'auteur des *Mémoires* est trop grande ; ils se mettent en tout trop promptement de son côté. S'il y a cependant des chances pour que tout auteur de *Mémoires*, et même quand ces mémoires sont des confessions, farde toujours un peu la vérité, combien sont-elles plus nombreuses, quand c'est une femme qui tient la plume? une femme « tendre et sensible »? et une femme qui sait qu'elle a passé pour « inconstante et capricieuse » ? et qui veut s'en défendre? Mais je répète que je ne veux point entrer en discussion, et c'est seulement un scrupule que je livre à l'appréciation des auteurs de *la Jeunesse de Mme d'Épinay*. Je voudrais aussi, puisqu'il en est peut-être temps encore, qu'ils prissent un peu la peine de nous montrer eux-mêmes les liaisons de leur sujet avec l'histoire des mœurs ou des idées au XVIIIe siècle. Un M. de Castries, dans le temps de la querelle de Diderot et de Rousseau, disait avec impatience : « Cela est incroyable ; on ne parle que de ces gens-là, des gens qui n'ont point d'état, qui sont logés dans un grenier ; on ne s'accoutume point à cela », et Chamfort, qui nous le rapporte, ne digérait pas le mot. Il ne laisse pourtant pas sous son impertinence d'envelopper un peu de vérité. Que m'importe en effet le ménage de M. de Bellegarde? et que me font à

moi les affaires de M. de Jully? Si vous voulez que je m'y intéresse, il faut me montrer ce que Grimm, l'un de ses familiers, montra sans doute à M. de Castries, qu'il était, lui, Castries, les siens, et tout le siècle, plus intéresé qu'il ne le croyait, sinon dans la querelle, du moins dans les affaires de l'auteur du *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* et du redoutable ouvrier de l'*Encyclopédie*. Il n'est si mince sujet, ni d'un intérêt si particulier, qui ne soit par quelque endroit d'un intérêt général ; c'est même proprement ce qu'on en appelle la philosophie ; encore faut-il bien quelquefois aider le lecteur à l'en dégager. Les auteurs de *la Jeunesse de Mme d'Épinay* ne s'y sont pas assez employés.

Le XVIIIe siècle ne passe pas précisément, même parmi ses admirateurs, pour un siècle exemplaire, ou plutôt j'en connais quelques uns qui ne l'aiment pour rien tant que pour la beauté de sa corruption. Il n'a pas été cependant tout à fait stérile en vertus, et jusque dans les grandes places on y a vu des intentions droites et de nobles âmes [1]. Je n'en veux pour preuve que le livre où M. Othenin d'Haussonville a

1. *Le Salon de Mme Necker*, d'après des documents inédits, tirés des archives de Coppet, par M. le vicomte D'HAUSSONVILLE, 2 vol. in-18, Paris, 1882 ; Calmann Lévy.

ranimé pour nous les hôtes habituels du salon de Mme Necker. Ce sont un peu toujours à la vérité les mêmes personnages, et nous les avons tous rencontrés quelque part, dans le salon de Mme Geoffrin ou dans celui du baron d'Holbach, — d'Alembert, Marmontel, Grimm, Diderot, Galiani, le mélancolique Thomas. En ce temps-là, comme de nos jours, il suffisait à meubler les salons de Paris d'un fort petit nombre de grands hommes habiles à se multiplier. Mais ici, dans le salon de Mme Necker, ils ont quelque chose de changé, comme s'ils avaient dépouillé pour entrer l'allure trop libre et cette franchise de langage, très voisine du cynisme, qui leur était ordinaire, et nous les reconnaissons à peine. Morellet, l'un des plus enragés disputeurs qu'il y eût au monde, parle avec poids, nombre et mesure; Galiani a rectifié l'alignement de sa perruque, il ne grimpe pas sur les fauteuils ; Diderot lui-même enfin sent avec étonnement s'éveiller en lui je ne sais quel goût nouveau de « délicatesse et de pureté ». Là, en effet, est bien l'originalité du salon de Mme Necker, parce que là précisément est l'originalité de Mme Necker elle-même : dans le contraste piquant, selon le mot de Galiani, de sa pudeur qui combat avec sa politesse, et de la correction presque puritaine de ses mœurs et de son maintien même, avec la profonde, mais élégante

corruption qui l'entoure. Et là aussi, dans les heureux effets qu'il a su tirer, en vrai peintre de portraits, de la difficulté même de son sujet, est l'originalité du livre de M. d'Haussonville.

Il nous reste maintenant à signaler dans ces deux volumes les nombreux documents inédits qu'avec une libéralité dont les détenteurs de pièces historiques ne sont pas assez coutumiers, M. d'Haussonville a bien voulu distraire des précieuses archives de Coppet. Le choix surtout en est heureux et la mise en œuvre tout à fait habile. Lettres de Gibbon, lettres de Grimm, lettres de Galiani, lettres de Diderot, lettres de Buffon, — il n'en est pas une de toutes celles que nous donne M. d'Haussonville qui ne soit profondément caractéristique du personnage, et plusieurs ont une importance considérable pour l'histoire littéraire du siècle. Telles sont notamment celles de Diderot et celles de Buffon. On remarquera dans celles de Thomas un accent de mélancolie dont la nouveauté, pour le temps, ne pouvait échapper à M. d'Haussonville : nous ne le chicanerons pas sur la discrète réhabilitation qu'il a failli entreprendre du chantre de *la Pétréide*. L'histoire politique enfin ne négligera pas de faire son profit de ce que ces deux volumes enferment de renseignements précieux. Si M. d'Haussonville, en effet, s'est délibérément abstenu d'étudier les deux minis-

tères de Necker, il en a pourtant assez dit, comme sans y toucher, pour obliger plus d'un historien à corriger plus d'une de ces assertions dont la grande raison de se perpétuer dans l'histoire est que quelqu'un l'avait dit le premier.

Nous avons dû laisser de côté, dans cette revue rapide, plus d'un livre qui mériterait assurément mieux que la simple mention que nous ne voulons pourtant pas omettre d'en faire avant de terminer. Nous ne reviendrons pas sur ces recueils de pièces qui marchent lentement vers leur terme, comme *les Archives de la Bastille*, de M. François Ravaisson, ou *le Chansonnier historique du XVIIIe siècle*, de M. Émile Raunié ; nous en avons peut-être parlé suffisamment, et il n'y a plus qu'à y emprunter, selon les cas, ce qu'ils contiennent d'utile aux sujets que l'on traite. Nous ne ferons aussi que nommer deux collections ; celle des *Lettres du XVIIIe siècle*, que M. Eugène Asse réimprime avec préfaces, notes et tables, et la collection des *Petits Conteurs du XVIIIe siècle*, dont M. Octave Uzanne dirige la publication : nous aurons plus tôt ou plus tard occasion d'y revenir ; la première a son importance et la seconde son intérêt. Mais il est quelques livres dont nous dirons au moins quatre mots. Tel est le livre de M. Émile Campardon : *les Prodigalités d'un*

fermier général[1], où les curieux trouveront l'histoire de ce manuscrit des *Mémoires*, dont les auteurs de *la Jeunesse de Mme d'Épinay* ont tiré si bon parti; les impatients, quelques détails peu connus sur les dernières années de l'amie de Grimm et de Francueil ; et les ramasseurs de coquilles, deux procès-verbaux authentiques des vivacités de geste et des libertés de langue de « demoiselle Anne-Antoinette Champion, épouse de M. Denis Diderot, bourgeois de Paris et éditeur de l'*Encyclopédie* ». La pièce où Diderot est désigné sous ce titre, qu'il n'est peut-être pas inutile de remarquer, est datée de l'année 1768. Signalons encore l'ouvrage de M. Émile Bos sur *les Avocats au conseil du roi*[2]. Si le XVIIIe siècle ne le remplit pas tout entier, du moins y occupe-t-il la plus large place. Les biographes de Voltaire, de Beaumarchais, de Mirabeau pourront y trouver de nombreux renseignements, comme on les aime aujourd'hui, sur les affaires de ces trois hommes éminemment processifs. Mais ceux-là surtout l'apprécieront qui savent si les documents uniquement littéraires sont vagues et la difficulté qu'il y a d'arri-

1. *Les Prodigalités d'un fermier général.* Complément aux *Mémoires de Mme d'Épinay*, par M. Émile Campardon, 1 vol. in-18, Paris, 1882; Charavay frères.

2. *Les Avocats au conseil du roi.* Étude sur l'ancien régime judiciaire de la France, par M. Émile Bos, 1 vol. in-18, Paris, 1881 ; Marchal et Billard.

ver à la précision toutes les fois qu'une question d'ancien droit ou de procédure administrative se trouve engagée dans une question historique. Un autre livre enfin très important et dont nous reparlerons quand un second volume l'aura complété, c'est la *Bibliographie de Voltaire*[1], de M. George Bengesco. On n'en finira jamais avec Voltaire, et quand on en aura tout dit, il en restera toujours quelque chose à dire.

« On vient trop tard, après tant de critiques et d'érudits, pour parler des grands noms littéraires du XVIIIe siècle, » lisions-nous pourtant à la première page d'un livre[2], amusant d'ailleurs et bien fait, sur un obscur pamphlétaire de ce même XVIIIe siècle. Je n'en crois rien. Nous ne venons pas plus tard à parler de Voltaire ou de Rousseau que de la guerre de Sept Ans ou de la perte de l'Inde, des « grands noms littéraires », que des événements historiques du XVIIIe siècle. En attendant que l'auteur de la *Bibliographie de Voltaire* nous en donne sans doute la complète énumération, prenez seulement une idée de ce qui s'était publié sur Voltaire avant que M. Gustave Desnoiresterres écrivît ses huit volumes : *Voltaire et la Société*

1. *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, par M. George Bengesco, 1 vol. in-8, Paris, 1882; Rouveyre et Blond.

2. *Théveneau de Morande*, par M. Paul Robiquet, 1 vol. in-8, Paris, 1882 ; Quentin.

au XVIIIe siècle. Mais s'il y aurait ingratitude à la fois et témérité de songer à refaire ce remarquable ouvrage, et sans faire observer que déjà quelques parties pourraient en être utilement retouchées, n'est-il pas vrai que, bien loin de clore le débat sur Voltaire, ce livre, si riche de faits nouveaux, et nouveaux surtout par la nouveauté de la disposition, l'a plutôt ranimé? Manquions-nous encore d'écrits sur Diderot? Mais, dans ces dernières années, cette considération qu'ils venaient trop tard n'a heureusement arrêté ni M. Caro, ni M. Scherer, ni M. Morley, pour ne parler que de ceux qui sont à notre connaissance ; et chacun d'eux a prouvé, différemment, mais également, qu'il y en avait encore quelque chose et beaucoup à dire. Je ne désespère pas qu'il ne se trouve après eux quelqu'un pour avoir le même courage et en obtenir la même récompense. C'est que, indépendamment de ce que, comme on a pu le voir, chaque jour nous apporte de nouveau sur le XVIIIe siècle, on ne vient jamais trop tard à parler des œuvres ou des faits qui, si loin dans le temps qu'on en puisse être, n'ont pas encore produit toutes leurs conséquences. Il y aura des choses neuves à dire des *philosophes* et de l'*Encyclopédie* tant que nous n'aurons pas reconquis la tranquillité d'esprit qu'ils nous ont enlevée, comme de la politique ou de la guerre

tant qu'un nouvel équilibre n'aura pas remplacé celui que l'apparition subite, pour ainsi dire, de la Prusse et de la Russie, a renversé dans le siècle dernier.

J'espère d'ailleurs avoir montré, d'après quelques-uns au moins des livres dont j'ai parlé, qu'il s'en fallait de beaucoup que le XVIIIe siècle nous fût aussi connu que nous serions tentés quelquefois de le croire. Si je pouvais communiquer cette conviction à ceux qui l'étudient un peu trop persévéramment, sous prétexte d'histoire de mœurs, par ses côtés honteux ; et, d'autre part, inspirer le désir de l'étudier à ceux qui continuent d'en parler comme on le pouvait faire il y a seulement vingt-cinq ou trente ans, je n'aurais point perdu ma peine, ce qui leur est sans doute fort indifférent, mais surtout, et ceci les touchera plus sensiblement, je ne leur aurais point conseillé un ennuyeux emploi de leurs loisirs.

Août 1882.

LES PHILOSOPHES ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE[1]

Il y aura bientôt une trentaine d'années, — et c'était alors, comme aujourd'hui, « à l'occasion d'un livre récent », — que nous revendiquions, pour nos « philosophes » du XVIIIe siècle, sur et dans le mouvement de la Révolution française, la part d'influence et d'action que l'on manifestait l'intention de leur disputer. C'est ce que déclarait au surplus avec assez de franchise le titre seul de l'ouvrage de M. Félix Rocquain : *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*. Et, à la vérité, dans ce livre, aussi remarquable par l'ampleur de la composition que par la sûreté des informations, — il est

1. *Les Philosophes et la Société française au XVIIIe siècle*, par M. Marius Roustan, 1 vol. in-8, Lyon, chez Rey ; Paris, chez Picard et fils, 1906 (*Annales de l'Université de Lyon*). — [Cet ouvrage vient d'être réimprimé en 1 vol. in-16. Bibliothèque variée ; Paris, Hachette, 1911.]

d'ailleurs devenu presque classique sur le sujet, — l'auteur n'avait pas eu de peine à démontrer que les philosophes n'étaient pas les seuls ouvriers de la Révolution. Supposé que Voltaire et Rousseau, Diderot et d'Alembert, les encyclopédistes, les économistes n'eussent jamais écrit, M. Rocquain n'avait pas de peine à prouver qu'entre 1789 et 1800, par exemple, il se serait « passé quelque chose » : et en effet, la Révolution a d'autres origines que la philosophie de l'*Essai sur les mœurs* ou la politique du *Contrat social*. Mais, d'un autre côté, prétendre et soutenir que, si les philosophes n'avaient pas écrit, tout se serait néanmoins « passé de la même manière », c'est ce qui était plus paradoxal ; et, pour notre part, c'est ce que nous refusions d'accorder à M. Félix Rocquain.

L'une des raisons de notre résistance était alors, et elle est toujours, que nous croyons au pouvoir des idées. Or, si l'on tirait de la thèse de M. Rocquain tout ce qu'elle contenait de conséquences, la dernière où l'on aboutissait, c'était la négation du pouvoir des idées dans l'histoire ; et on le voyait bien, quelques années plus tard, quand M. Émile Faguet reprenait et traitait à son tour le sujet. « Les principes de 1789, disait-il à ce propos, il n'y en a pas.... Les hommes de 1789 n'ont pas plus songé à la liberté qu'à l'égalité.... Ceux qui ont rédigé les cahiers

mouraient tout simplement de faim et désiraient cesser de mourir.... La Révolution française, dans les vœux des hommes qui l'ont commencée, aussi bien que dans les résultats par où elle a fini, c'est une révolution purement économique et administrative. » Et, de fait, si quelqu'un ne croit pas que « les idées mènent le monde », c'est M. Émile Faguet. Les « philosophes » du XVIIIe siècle ne sont point à ses yeux les ouvriers de la Révolution, parce que les événements de la Révolution, ceux qui font la trame de son histoire, ne se sont pas développés dans le même ordre de choses, au même étage intellectuel, si je puis ainsi parler, que les spéculations des « philosophes ». Ce qui revient à dire, en termes généraux, que ce ne sont pas les « idées » en ce monde qui « déterminent » le cours des faits ; la vraie cause des faits est située plus profondément dans la réalité ; et d'ailleurs, il faut prendre un égal intérêt à l'histoire des idées et à l'histoire des faits, mais il ne faut pas cependant les rendre solidaires l'une de l'autre, et, tout en notant qu'elles ont eu quelquefois des « points de contact », il ne faut surtout pas les traiter comme étant en réalité dans la dépendance l'une de l'autre.

Telle n'est pas l'opinion de M. Marius Roustan, professeur au lycée de Lyon, dans le livre très intéressant qu'il nous donne sur *les Philo-*

sophes et la Société française au XVIIIe siècle, et qui est, disons-le tout de suite, sur un sujet qu'on eût pu croire épuisé, l'un des livres les plus neufs que l'on puisse lire. On n'y trouvera, je pense, rien d' « inédit », et je serais vraiment tenté d'en féliciter l'auteur. S'il y manque un chapitre sur *les Philosophes et l'Académie française*, c'est que M. Lucien Brunel a jadis écrit sous ce titre un livre tout entier. Si l'on est un peu désappointé de ne pas y trouver un autre chapitre, sur *les Cafés littéraires et les Philosophes*, c'est que M. Marius Roustan en a lui-même déjà fait tout un volume, que nous attendons avec impatience. Il y a d'ailleurs, dans ce gros livre de 450 pages, de la verve, de l'éclat, du brillant, de la belle humeur. Et il y a enfin une intention qui en relie toutes les parties, et qui est justement d'éclairer, par le moyen d'une rigoureuse enquête, ce qu'il y a de plus obscur dans ce problème de l'action des « idées » sur les « faits ». Pour montrer comment et jusqu'à quelle profondeur la pénétration s'est opérée, M. Marius Roustan s'est avisé tout naïvement d'étudier les « philosophes » dans leurs rapports avec le Pouvoir, avec les Favorites, avec la Noblesse, avec les Magistrats, avec les Financiers, avec les Salons, avec la Bourgeoisie et avec le Peuple. Nous nous contenterons ici de retenir ce qui regarde plus particulièrement

les rapports des « philosophes » avec le Pouvoir, avec les Salons et avec le Peuple.

*
* *

Voltaire à la Bastille ! Diderot à Vincennes ! Helvétius obligé de faire « amende honorable » ! Rousseau décrété de prise de corps, fuyant en hâte vers la frontière, et son *Émile* brûlé de la main du bourreau ! — ce sont encore aujourd'hui les traits dont beaucoup d'historiens se servent pour caractériser les relations des « philosophes » avec le Pouvoir ; et ce sont des traits « authentiques ». Il n'y a rien de plus certain que les emprisonnements de Voltaire, et nous avons le texte de la condamnation du livre d'Helvétius. Attaqué par les « philosophes », le Pouvoir a essayé de se défendre, et il l'a fait comme on le fait quand on croit avoir pour soi la justice parce qu'on a la force : grossièrement, brutalement, et sans plus de remords de sa brutalité que de doutes sur son droit. Mais ce n'est là cependant qu'un aspect des choses, et nous nous méprendrions sur la tactique de nos « philosophes », autant que sur le caractère personnel de quelques-uns d'entre eux, si nous persistions à ne les voir que dans ce rôle et sous cette figure d'éternels opposants. La réalité est tout autre.

Dirai-je que, pour la reconnaître et s'en rendre compte, il faudrait remonter jusqu'à la Renaissance? Ce serait effrayer inutilement le lecteur, et on sait assez que les raisons de « tout » ce qui arrive sont contenues dans « tout » ce qui l'a précédé. Mais si l'on veut bien se rappeler la protection, capricieuse et précaire, accordée non seulement à la « littérature », mais même à la « philologie », par François Ier et Marguerite d'Angoulême, sa sœur ; si l'on se rappelle également l'intérêt qu'un prince tel qu'Henri III a pris aux travaux d'un Henri Estienne, et notamment à sa *Précellence du langage français* ; si l'on se rappelle encore de quelle ardeur, et non pas précisément avec Chapelain et Conrart, mais en dépit d'eux, Richelieu a travaillé à la fondation de l'Académie française ; et enfin, si l'on se rappelle comment Louis XIV lui-même a entendu la protection des gens de lettres, — je veux dire d'une manière plus universelle et plus cosmopolite que pas une Académie depuis lui, — on verra clairement qu'en France, depuis la Renaissance, la défiance du Pouvoir envers la « littérature » ne s'est jamais distinguée d'une vague intention de se l'inféoder pour mieux l'annuler. Et d'un autre côté, si l'on songe avec quel empressement les gens de lettres, depuis Clément Marot, ont répondu à ces « avances » ou à ces intentions de la royauté ; si l'on consi-

dère de quelles flatteries, dont l'énormité nous scandalise ou nous amuse encore, ils les ont payées ; si l'on considère le prix souvent exorbitant que quelques-uns d'entre eux, et non les moindres, ont attaché aux « suffrages de la Cour », c'est-à-dire du Roi,

Principibus placuisse viris non ultima laus est;

on se convaincra que, deux siècles durant, aux « intentions » du Pouvoir ont répondu les « aspirations » en quelque sorte les plus intimes de la littérature, et on ne s'étonnera que d'une chose, qui est que l'alliance, plusieurs fois ébauchée; ne se soit pas enfin contractée, conclue et scellée.

On s'en étonnera bien plus encore si l'on fait attention quel admirable terrain d'entente ou d'accord les « philosophes » avaient choisi, et, avant les « philosophes », les grands libertins du XVIIe siècle, ou encore avant eux, et déjà, les « humanistes » de la Renaissance. Il y avait dans le monde une puissance dont les principes, — disons, si l'on le veut, les prétentions, — gênaient alors presque également les ambitions des royautés modernes en formation et l'émancipation de la « libre pensée » ; — et cette puissance, c'était l'Église. Pourquoi les rois et les « libres penseurs » ne formeraient-ils pas contre elle une sorte de coalition? Les libres penseurs

montreraient « comment, par la vertu des Dives Décrétales, l'or est subtilement tiré de France en Rome » ; et si l'on empêchait ce fâcheux effet des « Dives Décrétales », n'est-ce pas le Pouvoir qui s'en féliciterait ? C'est ainsi qu'en faisant de certaines habitudes une large dérision, on réussirait peut-être à les détruire, et ce qu'il semblerait que perdît la religion, le Pouvoir, lui, le gagnerait ! Nos jansénistes eux-mêmes, — en tant du moins que gallicans, — n'échapperont pas, si je puis ainsi dire, à cette manière de poser la question, et, contre les prétentions du Saint-Siège, ils essaieront d'établir que ce qu'ils défendent, ce sont les droits de la Couronne et du Roi. Mais, dans un autre ordre d'idées, ne pourrons-nous pas dire, ne le devrons-nous pas, qu'*Amphitryon* est la « rançon » de *Tartuffe* ?

Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore !

Il y a une morale... royale, que comprime une morale prétendue religieuse. Laissez-nous, Sire, travailler de tout notre génie à détruire cette seconde, et vous serez étonné de combien s'augmentera votre puissance, quand, en même temps que des « lois », vous serez maître aussi des « consciences ». Pour résister à ces insinuations, qui sont toute une part de la littérature d'alors,

il a fallu à Louis XIV plus de courage moral, — disons plus de « vertu », — que l'on ne croit, et, quoique cela semble presque ridicule à dire, il en a fallu à l'amant des Pompadour et des du Barry.

Car, cette tactique, de son premier jusqu'à son dernier jour, sera précisément celle de Voltaire, et, à ce propos, je ne sais pourquoi M. Roustan n'a pas fait un seul et même chapitre de ce qu'il avait à nous dire des « relations des philosophes avec le Pouvoir », et de leurs « relations avec les Favorites ». D'abord, parce que, de Mme de Châteauroux jusqu'à la du Barry, les « favorites » ou « la favorite », c'est le Pouvoir ; et puis, parce que nos « philosophes », qui n'avaient pas en fait de mœurs l'indignation facile, — si même on ne doit dire qu'ils étaient pleins pour « la fille » d'une indulgente tendresse, — n'ont eux aussi connu dans les « favorites » que le Pouvoir. Ils n'ont demandé aux favorites, ou ils n'ont cherché à obtenir, par l'intermédiaire des favorites, que ce qu'ils ont cru qu'on ne pouvait obtenir que par elles, et des sympathies telles qu'ils en attendaient du lieutenant de police, par exemple, ou du directeur de la librairie. Ils leur ont d'ailleurs aisément persuadé que, si quelques... déboires étaient inséparables de la situation de favorite ou de maîtresse déclarée, sans doute

c'était le « préjugé mondain », mais c'était surtout le « préjugé religieux » qu'il en fallait accuser. Mme de Pompadour avait vingt bonnes raisons de préférer la morale de Diderot à la « morale des Jésuites ». Avec encore plus d'apparence qu'au Roi même, c'était à ces reines de la main gauche qu'on pouvait dire que leur pouvoir, dans les affaires, à la Cour, sur l'esprit du Roi, s'accroissait de tout ce que perdait l'autorité de l'Église. Et voilà pourquoi nous eussions aimé que ces deux chapitres n'en fissent qu'un seul, parce qu'au fond ils n'en sont bien qu'un, et la preuve en est que de tout le livre de M. Roustan ce chapitre des *Favorites* est le seul dont on puisse dire qu'avec ses anecdotes si souvent racontées il n'est pas tout à fait exempt de « remplissage ».

Si nous voulons apprécier équitablement les relations des « philosophes » avec le Pouvoir, il nous faut donc écarter les lieux communs auxquels nous recourons quelquefois encore. Pour avoir fait quelques madrigaux en l'honneur des « favorites », ou même les avoir félicitées de leur « avènement », Voltaire n'en est pas pour cela plus méprisable ; et il faut savoir gré à Rousseau d'avoir préféré la « femme d'un charbonnier » à la « maîtresse d'un prince », mais la malpropre aventure des Charmettes n'en est pas pour cela moins odieuse. J'en veux bien plus

à Marmontel d'avoir écrit *Bélisaire* que d'avoir fait sa fortune par la protection de Mme de Pompadour. Celui-ci, au surplus, avait le « goût des femmes », et, pour en tirer quelque chose, pas n'était besoin qu'elles fussent « favorites ». Il n'est plus temps non plus de nous attarder à souligner les contradictions qui abondent entre la vraie pensée des « philosophes » sur les personnes ou sur les choses, d'une part, et de l'autre, les flatteries dont ils ont accablé le Roi, les favorites, les gens en place, les grands seigneurs, les hauts financiers. Ce n'était pas alors des nouveautés ! Mais ce qui importe, c'est de bien voir quelle a été leur tactique, et dans quelle mesure elle leur a réussi. N'oublions pas les droits de la morale, et au besoin rappelons-les ! Mais ne les ayons pas en quelque sorte perpétuellement à la bouche ou sous la plume, et, quelquefois, traitons aussi les questions historiques... historiquement. Nous pouvons dire de ce point de vue que la tactique des « philosophes » à l'égard du pouvoir, et quoi que nous puissions penser du résultat, a été constamment de solidariser l'intérêt du « pouvoir civil » ou, comme nous dirions, du « pouvoir laïque » avec l'intérêt de la libre pensée ; de persuader au Pouvoir, et quelle qu'en fût la forme, république ou monarchie, que cette solidarité devait être conçue comme l'un de ces « rapports nécessaires qui

dérivent de la nature des choses » ; et qu'ainsi, finalement, non plus dans son propre intérêt, mais dans l'intérêt supérieur, et en vue du progrès de la civilisation, il appartenait au pouvoir de protéger, de favoriser et de développer cette « solidarité ».

Or, dès le temps même de la Régence, et du *Club de l'Entresol*, il ne manquait pas à la Cour, et dans les ministères, de gens qui, formés à la même école que nos « philosophes », contemporains et condisciples de Voltaire ou de Montesquieu, partageaient plus ou moins leurs idées sur le rôle social de la littérature et l'intérêt que le pouvoir trouverait à « utiliser » le talent. C'est parce qu'il y en avait que Voltaire, on le sait, faillit écrire une réfutation des *Provinciales* : on faisait à l'esprit cet honneur de croire que, du côté qu'il se mettrait, de ce côté aussi se déclarerait la victoire ! Un ministre plus hardi que le cardinal Fleury n'eût donc pas eu beaucoup de peine à se donner pour conquérir entièrement au pouvoir le peu qu'il y avait alors de « philosophes », Voltaire tout jeune, Fontenelle déjà vieux, l'abbé de Saint-Pierre, les Terrasson, les Alary, les Dubos, les d'Argenson, si l'on le veut, le marquis et le comte ; et il n'eût fallu pour cela que se relâcher un peu sur l'article de la religion. Si l'on ne le fit pas, et, pour notre part, nous n'hésitons pas à dire que l'on

eut tort, — car, en vérité, il sera toujours extrêmement dangereux pour l'Église et pour la religion d'être protégées ou soutenues d'une certaine manière, — mais la tradition de ces rapports demeura, et, durant tout le siècle, l'on essaya sans succès de « nouer » définitivement l'alliance, on se souvint du moins de l'avoir « négociée ». C'est justement ce qui rend l'histoire de ces rapports si difficile à débrouiller, et souvent si contradictoire, ou, pour mieux dire, si incohérente. On veut et on ne veut pas. Il semble qu'on lâche aujourd'hui la bride, et, demain, contre un livre aussi parfaitement inoffensif que *les Mœurs*, de l'avocat Toussaint, on déploiera toute la rigueur des lois. Les philosophes ne mettaient pas hier de mesure ni de discrétion dans l'éloge qu'ils faisaient du prince, qui pourtant était toujours Louis XV, et voici qu'ils n'en mettent pas davantage aujourd'hui dans la satire ou même dans l'invective. C'est que l'on ne peut pas réussir à s'entendre, mais, de part et d'autre, on est mécontent, dépité, furieux de ne pas s'entendre. Et, de ce point de vue, tout s'éclaire, si je ne me trompe ! On comprend l'importance que les « philosophes » attachent à ne pas laisser se répandre le bruit qu'ils sont des révoltés. Mais on comprend d'autre part l'intérêt du Pouvoir à ne pas laisser s'accréditer en France et en Europe l'opinion

qu'il aurait contre lui les Voltaire, les Diderot, les Montesquieu et les Rousseau, les Buffon, les d'Alembert, et généralement tous ceux qui, dans le monde, font en quelque sorte le décor apparent et la réelle gloire du règne. C'est ce double ou réciproque intérêt qui règle, au XVIIIe siècle, les relations des « philosophes » avec le Pouvoir : ils voudraient pouvoir se servir les uns des autres ; et, bien loin d'y répugner, il y a deux cents ans qu'ils en cherchent les moyens, mais ils ne les ont pas encore trouvés, et ces moyens n'étaient pas en effet très faciles à trouver.

En attendant, on s'explique la sollicitude inquiète, le soin jaloux et quotidien, avec lesquels, tant d'années durant, Voltaire, par exemple, a pris soin d'entretenir ses relations avec les « gens en place ». Il a ses correspondants à tous les étages de la société, auxquels il demeure fidèle, même quand ils se brouillent entre eux, comme d'Alembert et Mme du Deffand ; et il sait bien les raisons de sa fidélité ; mais ceux qu'il traite le mieux, ce sont toujours ceux qui sont en place, parce qu'ils sont en place, et parce que, d'être en place, c'est toujours exercer du pouvoir. Lisez là-dessus ses lettres au maréchal de Richelieu, mais surtout, dans les vingt dernières années de sa vie, ses lettres à Damilaville, qui n'est qu'un simple

commis au bureau des vingtièmes, mais qui a le contreseing ou la franchise postale, dont on n'ouvre pas la correspondance, et qui le matin, quand il arrive à son bureau, sort le papier de sa poche, le déplie, et annonce à ses subordonnés attentifs : « Messieurs, une lettre de M. de Voltaire !... » Si d'ailleurs la vie de Voltaire nous est mieux connue que celle des moindres encyclopédistes, on sait cependant que ceux-ci ne se montrent pas moins soucieux d'entretenir leurs bons rapports avec les puissances : tel d'Alembert et tel Marmontel. Quesnay est le médecin de Mme de Pompadour. Marmontel en est l'une des créatures, et il faut lui savoir gré dans ses *Mémoires* de ne nous l'avoir point dissimulé. Et, à la vérité, ce n'est pas le roi de France qui « pensionne » d'Alembert, c'est le roi de Prusse, et on voit rarement d'Alembert à Versailles, mais on ne tarde pas, en cherchant un peu, à lui découvrir, de tous les côtés, des liaisons utiles. Je ne parle pas d'Helvétius, qui est « du monde » et presque de la Cour ; de Buffon, qui n'est pas aussi grand seigneur qu'il le voudrait, mais qui est, en sa qualité de *directeur du Jardin du Roi*, un personnage presque officiel. Il l'était déjà, comme d'Alembert, en sa qualité d' « académicien », car, si nos philosophes » briguent le fauteuil académique avec l'âpreté que l'on sait, sans doute c'est que leur

vanité de gens de lettres y doit trouver sa satisfaction, mais c'est qu'alors, dans cette société fondée et construite sur le privilège, l'Académie, les Académies, l'Académie des sciences comme la Française, donnent ce qu'on appelle « un État dans le monde », un titre honorifique, mais avec ce titre un rang, des droits, une « situation » ; et c'est ce que d'Alembert se charge de prouver à Fréron en le faisant emprisonner quand il juge que le journaliste a passé la mesure de la critique permise. Tous ces faits, on le voit, se rapportent à la même intention des deux parts, laquelle est d'établir, entre les « philosophes » et le « Pouvoir », une entente cordiale. Et je ne sais s'il faut regretter que cette entente ne se soit point faite, mais beaucoup de choses se sont passées comme si elle s'était faite, et on prouverait, je crois, sans beaucoup de difficulté, qu'à défaut de Louis XVI, les Malesherbes, les Turgot, les Necker partageaient en plus d'un point les idées « politiques et sociales » de Voltaire.

Par là aussi, par cette conviction, cette pensée de derrière la tête, que l'on finira bien par s'entendre, s'explique également ce que l'on est d'abord tenté de trouver assez étrange dans la conduite de certains personnages. Je songe, en écrivant ceci, à ce très honnête homme de Malesherbes, donc j'ai conté jadis les libertés

qu'il se donna, dix ans durant, de 1750 à 1760, dans ses fonctions de « directeur de la Librairie ». Les fonctions étaient mal définies, et peut-être eût-on été embarrassé de dire en quoi précisément elles consistaient ; mais, d'une part, elles aboutissaient toujours à des « décisions » très effectives ; et d'un autre côté, si l'on avait cru devoir établir une « direction de la Librairie », ce n'était pas sans doute pour favoriser une « littérature d'opposition ». Cependant, dès ses débuts, Malesherbes, magistrat lettré, prit les intérêts non seulement des « gens de lettres », mais même des « philosophes », et, en deux occasions mémorables, en 1757, lors de la suppression définitive de l'*Encyclopédie* par arrêt du Conseil et, en 1762, lors des poursuites exercées par le Parlement contre l'*Émile*, on le vit se ranger du côté des encyclopédistes et de Rousseau. Crut-il d'ailleurs, en agissant ainsi, trahir la cause et faire échec au pouvoir qu'il représentait comme directeur de la Librairie? Pas le moins du monde ! Mais il se faisait, sous l'ancien régime, et en raison même de la structure de la société, des « accommodements » et des « compromis », qui ressemblaient beaucoup à ces *combinazioni* que nous croyons, ou que nous feignons de croire spécifiquement italiennes. Et, tout simplement, pour Malesherbes, dans l'une et l'autre affaire, il n'y avait qu'un

« malentendu », dont le temps finirait toujours par avoir raison ; et, son devoir, à lui, qui regrettait ce « malentendu », était donc d'en prévenir ou d'en empêcher les suites les plus fâcheuses, en ménageant la possibilité de l'entente future. Puisque l'on se réconcilierait, il ne fallait rien mettre entre soi d' « irréparable », et, ce raisonnement, qui nous explique si bien la politique du directeur de la Librairie, nous expliquerait également celle des « gens en place » à l'égard des philosophes.

Mais allons plus loin, et disons que c'est l'attitude personnelle du prince lui-même et celle de son conseil, Mme de Pompadour, qui s'expliquent par les mêmes considérations. Il y a d'autres motifs, assurément, pour expliquer celle de Mme de Pompadour. Antoinette Poisson n'est qu'une bourgeoise, et tous ces « philosophes » sont des bourgeois comme elle, dont on pourrait presque dire, en vérité, qu'ils sont entrés avec elle à la Cour. C'est eux du moins, c'est la façon dont ils parlent d'elle dans leurs écrits, c'est l'opinion telle qu'ils la font qui la maintient et qui la soutient dans sa « situation ». C'est eux qui ne lui souffriront pas désormais de rivale dans une « grande dame » ; elle a conquis « la place » ; et ce qu'il faudra faire pour qu'elle la conserve, ils le feront. Elle le sait, elle le sent, elle l'éprouve quotidiennement.

Ses ennemis sont les leurs, à commencer par les Jésuites et pour finir par les grands seigneurs. Elle a tout intérêt à ce qu'en persécutant les « philosophes » au nom des principes et de la loi, la persécution ne soit pas violente, ni surtout ne s'acharne contre les mêmes hommes. Un arrêt du Parlement, une censure de Sorbonne, un livre brûlé par la main du bourreau, un embastillement de quelques jours, ce sont des « leçons » qui suffisent ! Et, visiblement, telle est aussi l'opinion de Louis XV.

Cette incohérence et cette irrégularité dans la répression sont comme une garantie de son pouvoir souverain ; elles permettent son intervention ; il demeure le dernier juge entre théologiens et magistrats d'une part, « philosophes » de l'autre. Il se souvient d'ailleurs qu'il a des droits, ou des devoirs même, comme protecteur des lettres, et j'ajouterai, sans nulle ironie, comme protecteur des intérêts du commerce de la librairie. C'est, en somme, à cause qu'il y a des intérêts considérables d'engagés dans l'entreprise, lesquels se chiffrent par centaines de mille francs, que l'*Encyclopédie*, supprimée, n'en continuera pas moins de s'imprimer et de se distribuer même dans Paris. Il voit très bien, d'un autre côté, — car ce n'est pas l'intelligence qui lui manque, — le parti que le roi de Prusse et l'impératrice de Russie ont su tirer des

« philosophes », et volontiers il en ferait autant, si ce n'était cette universelle indifférence, et cette maladie constitutionnelle de la volonté, qui sont ses vices. Mais, en attendant, toutes ces raisons l'inclinent personnellement du côté de la tolérance. Ni les déclamations pieuses de l'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, qui font scandale par leur violence, ni les réquisitoires passionnés d'Omer Joly de Fleury ne semblent beaucoup l'émouvoir. Les « philosophes » ne lui paraissent pas aussi dangereux qu'on les fait. Il approuverait au besoin quelques-unes de leurs idées ; et ici encore, comme plus haut, nous retrouvons cette conviction qu'une entente serait possible ; que si les « philosophes » ne devenaient pas rois, ce sont les rois qui pourraient devenir « philosophes » ; qu'en assurant, par le moyen de cette « philosophie » le bonheur de l'humanité, on assurerait, du même coup, la sécurité des princes ; qu'une considération sans égale en rejaillirait sur l'homme de lettres ; — et tout le monde y devant ainsi trouver son avantage, pourquoi donc n'a-t-on pas essayé ?

En tout cas, ce que l'on voit par ces indications, c'est que les relations des « philosophes » avec le Pouvoir, au XVIIIe siècle, et sous l'ancien régime, plus complexes que l'on ne se les représente, n'ont pas été du tout ce que l'on pré-

tend dans la plupart de nos histoires. De même qu'il y a tout autre chose que de la complaisance ou de la flagornerie dans les madrigaux des « philosophes » à l'adresse des maîtresses royales, et dans l'exagération de leurs flatteries au prince, il y a tout autre chose aussi que la vanité de paraître « avancés » dans la condescendance ou la bienveillance même avec laquelle les grands seigneurs et, ce qui est plus important, les « gens en place », traitent les « philosophes ». La vérité, c'est qu'ils pensent de même, « gens en place » et « philosophes », sur les objets essentiels de leurs discussions, et ni les uns ne sont des « réactionnaires », ni les autres des « révoltés ». Philosophes et gens en place, ils estiment semblablement que leur fonction sociale est de procurer « le bonheur du peuple ». Par des moyens différents, ils admettent, les uns et les autres, que c'est à cela qu'ils « doivent » travailler. A quoi si nous ajoutons qu'ils se définissent « le bonheur du peuple » à peu près de la même manière, et que, par exemple, ils ne le font plus du tout consister, — comme au temps de Louis XIV, — dans la « gloire du nom français », mais dans la sécurité de la vie quotidienne, dans la prospérité du commerce et de l'industrie, dans l'aisance relative, et au besoin dans les joies du confort et du luxe, on ne s'étonnera pas qu'en dépit de toutes leurs

chicanes les « philosophes » se soient assez bien entendus avec le Pouvoir. Doit-on regretter d'ailleurs que cette alliance n'ait pas été plus étroite? Il aurait fallu pour cela que le « Pouvoir » comprît que sa force n'était pas dans les préjugés dont il s'instituait le défenseur, — ce qui est une question que je ne voudrais pas trancher en passant ; — et il aurait surtout fallu que les « philosophes », avec cette étrange obstination qui était la leur depuis Rabelais, ne ramenassent pas toutes les questions à la question religieuse.

***

M. Roustan est moins neuf sur les rapports des « philosophes » avec les « salons » ; mais aussi est-il plus court ; et, en effet, quoiqu'il n'y en ait pas, à notre connaissance, d'histoire complète et suivie, n'a-t-on pas tout dit, ou presque tout, sur les « salons du XVIIIe siècle » ? Il est d'autre part bien évident que si quelque puissance, du moment qu'elle avait commencé de s'y intéresser, a dû favoriser la propagande philosophique, ce sont les « salons ». Mélange des sexes et des conditions ; gens de la Cour et gens de la Ville, qui ne sont pas les mêmes ni de la même espèce, — Fontenelle, par exemple, et

Marivaux n'ont jamais été « de la Cour » ; — peintres et sculpteurs, qui font alors leur première entrée dans le monde ; mathématiciens et physiciens ; grandes dames, actrices en vogue, étrangers de marque, — ou tout simplement de passage ; — hommes d'affaires, fermiers généraux, militaires et magistrats, ecclésiastiques au besoin, personne donc aujourd'hui n'ignore que, de 1715, ou environ, à 1800, la société française ne s'est nulle part mieux « résumée » que dans un salon tel que celui de Mme de Lambert ou de Mme Geoffrin. C'est de là, de l'hôtel de Nevers, ou du « royaume de la rue Saint-Honoré », que tous les soirs, durant soixante-quinze ou quatre-vingts ans, de ces « salons » où l'on respire la joie de vivre, et où se mêle à toutes les jouissances du luxe le plaisir de la libre conversation, c'est de là que s'envolent, pour se répandre à travers la ville, les « bons mots », les anecdotes, les historiettes, les « idées » qui ne sont pas encore, si l'on le veut, la « philosophie », mais qui préparent les esprits à la recevoir, et qui excitent, en attendant qu'à leur tour ils deviennent les hôtes de ces mêmes « salons », l'émulation des Duclos et des Diderot au café Procope ou au café Gradot. Je ne connais pas de plus éloquent témoignage ou de plus vivante illustration de la manière dont les idées se « propagent ». Et il n'importe

pas ici, pour le moment du moins, de savoir si en se propageant elles s'altèrent. On peut s'en tenir pour assuré. Les idées s'altèrent en se propageant. Mais ce que nous voulons constater uniquement ici, c'est le fait de leur « propagation » ou de leur « communication ». Si l'on veut, après cela, chercher plus avant, on trouvera que l'un des moyens les plus efficaces de cette « propagation » a été de mettre les hommes en rapport les uns avec les autres, — ce qui est l'objet même des « salons », — et ainsi de convertir à l'agrément des personnes ceux que risquait d'effaroucher l'intransigeance des doctrines. Les Jean-Jacques et les Diderot, et leurs moindres disciples à plus forte raison, un Marmontel ou un Morellet, étaient des hommes « comme les autres », qui, « comme les autres » après tout, ne demandaient qu'à jouir de la vie ; qui ne s'embarrassaient pas plus qu'il ne le fallait de mettre leur existence quotidienne d'accord avec leurs principes, et qui n'aspiraient finalement qu'à faire partie de ce « monde » même qui servait de matière à leurs exercices de déclamation.

Je pense donc que M. Roustan n'aurait pas consacré tout un chapitre, si bref qu'il soit, aux rapports des « philosophes avec les salons », s'il n'avait eu quelque intention de nous contredire sur un point d'histoire littéraire ; et, de

fait, la plus grande partie de son chapitre sur les « salons » n'a pour objet que de nous reprocher vivement la sévérité que nous aurions toujours montrée pour les « salons du XVIIIe siècle », tandis qu'au contraire nous aurions toujours fait preuve pour les « salons du XVIIe siècle » d'une indulgence inépuisable. L'un de mes griefs contre les salons du XVIIIe siècle, ai-je dit quelque part, c'est « qu'ils auraient accrédité l'usage de traiter spirituellement les questions sérieuses, — c'est-à-dire à contresens, car comment traiterait-on spirituellement la question de la misère ou celle de l'avenir de la science? — et sérieusement les bagatelles ». « M. Brunetière a raison », dit à ce propos M. Roustan ; mais « préfère-t-il donc le salon fameux où trônait Julie, fille déjà plus que mûre, et qui se vouait à Sainte-Catherine jusqu'à quarante ans, pour goûter le doux plaisir d'entendre des rimeurs, bien portants, mourir par métaphore, et célébrer ses appas à nuls autres pareils, tout en se plaignant de ses rigueurs à nulles autres secondes? Assurément non ! La question de la misère et celle de l'avenir de la science ne doivent pas être traitées spirituellement, nous sommes d'accord, mais il est plus grave, à mon avis, de ne pas les traiter du tout, de les supprimer, que dis-je? de ne savoir pas même qu'elles existent, et de ne pas se douter qu'à côté de ce sol, où la

rose, l'héliotrope, le lis, le narcisse, disent des choses si fades et si galantes, il y a des campagnes désolées, où le paysan, affamé, se vautre à plat ventre pour brouter l'herbe dont les animaux n'ont pas voulu ; de s'imaginer qu'après les sonnets, les dizains, les madrigaux, la casuistique galante et la carte de Tendre, il n'y a rien plus pour l'humanité ; qu'elle est condamnée à vivre artificiellement dans une atmosphère de serre chaude ; que nous avons tous été créés et mis au monde pour servir de vases potiches dans un salon, et non pour aller, au grand jour, au grand soleil, sur la grande route, où, guidés par la science, les peuples marchent vers un avenir meilleur dont ils se rapprochent à chaque progrès matériel et moral ». Voilà certainement de l'éloquence ! mais M. Roustan ne l'a-t-il pas dépensée en pure perte, s'il n'a jamais été question de « préférer » Julie d'Angennes à Mme Geoffrin, ou inversement, — et pour en faire quoi? je le lui demande ; — mais uniquement de savoir quelle a été l'œuvre des « salons », à deux moments essentiels de notre histoire littéraire, et quel jugement nous devons faire de cette œuvre.

Quand donc Mme de Rambouillet, au lendemain des troubles et des agitations violentes de la Ligue, a essayé de contribuer pour sa part à cette politique d'apaisement et de « fusion »

qui était celle d'Henri IV, en réunissant chez elle quelques hommes de lettres, encore un peu pédants, et quelques grands seigneurs, encore assez grossiers, à quelques « nobles dames », on l'attendait, pour ainsi dire, et rien ne pouvait être alors plus utile aux intérêts de notre littérature. Elle avait été jusque-là presque exclusivement « virile » ou « masculine, » en ce sens que, pas plus que la littérature latine, elle n'avait tenu compte des exigences de l'esprit féminin, et il était temps, il était vraiment temps, après Rabelais et Montaigne, que la femme y prît sa place et son rôle, ou, si l'on le veut, qu'elle essayât d'y faire pénétrer quelques-unes des qualités qui sont les siennes. Comme d'ailleurs ces qualités, de quelque nom qu'on les nomme, politesse, délicatesse, finesse, agrément, sensibilité, sont inséparables du désir de plaire, il était naturel que, dès que les sexes se réunissaient, l'amour, ou, d'un terme plus exact peut-être, la galanterie devînt le principal objet des conversations de salon ; et, en effet, on le sait, M. Roustan a raison de le rappeler, c'est ce qui arriva. On sait aussi, et il faut également le rappeler quand on veut être juste, que toute une littérature est sortie de là, qui n'est pas uniquement représentée par les *Lettres* de Balzac, ou les interminables romans de Mlle de Scudéry, *le Grand Cyrus* ou *Clélie*, mais aussi par quelques

tragédies, et notamment celles du grand Corneille. L'hôtel de Rambouillet, nous dit-on, n'approuva pas *Polyeucte* dans sa nouveauté. Soyons certains, si l'anecdote est vraie, que Corneille en fut profondément blessé, car il avait certainement écrit son *Polyeucte*, comme aussi bien son *Horace* et son *Cinna*, « pour » l'hôtel de Rambouillet. Corneille est le poète « selon l'hôtel de Rambouillet », lequel jamais ne le sacrifiera à Racine, et si nous insistons sur ce point, c'est que rien ne saurait mieux caractériser le genre de services rendus par « les salons du XVIIe siècle ». Le théâtre de Corneille exprime l'idéal de l'hôtel de Rambouillet, et, en même temps qu'un « idéal d'art », si cet idéal est un « idéal moral », voilà déjà bien des raisons, littéraires et impersonnelles, de nous intéresser particulièrement aux salons du XVIIe siècle. Ils se sont ouverts aux gens de lettres à une époque, et dans le temps précis où l'on eût pu se demander, non sans quelque inquiétude, si la « littérature » n'allait pas dégénérer, avec l'école de Mathurin Régnier, par exemple, en une espèce de « bohème » ; — ils ont dirigé l'observation des auteurs dramatiques et des romanciers vers l'analyse ou l'anatomie de ces « passions de l'amour » qui seront toujours, quoi que l'on en puisse dire, la matière préférée de la fiction romanesque ou poétique ; — et de

cette anatomie des « passions de l'amour », ils ont essayé de tirer des « cas de conscience », des « règles de conduite » et un « idéal de vie », qui gouvernât même les autres passions.

Je n'ai pas les mêmes raisons, je veux dire que l'histoire littéraire n'a pas les mêmes raisons de s'intéresser aux salons du XVIIIe siècle.

Une opinion de Mme de Rambouillet ou de Mlle de Scudéry sur l'amour m'intéresse, parce que Mlle de Scudéry et Mme de Rambouillet sont des femmes qui parlent de ce qu'elles savent ; mais qu'ai-je à faire de l'opinion de Mme de Tencin sur « le pouvoir de la vertu dans les républiques », ou de celle de Mme Geoffrin sur « la liberté du commerce des grains »? Ces dames sont incompétentes, et elles auraient « étudié » la question, comme l'abbé Galiani s'imaginera l'avoir fait, qu'elles le seraient encore, comme il l'est, parce qu'il ne suffit pas d'avoir « étudié » ces questions, mais il faut les avoir « vécues ». Et, au fait, d'une manière générale, la conversation chez Mme Geoffrin, comme chez le baron d'Holbach, paraît avoir été le triomphe de l'universelle incompétence. C'est ce qui me déplaît d'abord des salons du XVIIIe siècle. Ils ont parlé sans savoir, et même en se faisant de leur ignorance un principe d'originalité. Tels de nos jours ces romanciers, qui n'ont jamais lu Balzac ni George Sand, de

peur d'éprouver la tentation de les imiter. Ils ont créé l'art de parler avec esprit des choses que l'on ne connaît pas et de trancher les questions les plus difficiles au moyen d'un bon mot et souvent d'une « arlequinade ». Je ne vois pas d'ailleurs quel objet ils se sont proposé, ni quel idéal, « idéal d'art » ou « idéal moral ». Ils n'ont sans doute inspiré ni *l'Esprit des Lois* ni *l'Histoire naturelle* ; et, au contraire, qui donc a fait observer, très justement, qu'on s'empressait de les fuir, dès qu'on avait l'ambition d'écrire une œuvre un peu considérable, et on se réfugiait de la Brède, à Montbard, à Ferney? C'est ici aussi le cas de rappeler l'apostrophe de Rousseau, dans son *Discours sur les sciences et les arts* : « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse? et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes. » A moins donc que leur œuvre ne consiste essentiellement dans la propagation d'une doctrine qui se serait propagée sans eux, par d'autres voies et d'autres moyens, on ne voit pas très bien de quoi nous sommes redevables aux « salons du XVIIIe siècle ». On a dû s'y « amuser » ; on a dû s'y ennuyer aussi ; et j'avoue que, pour ma part, je n'aurais aimé fréquenter ni chez Mme de Tencin, ni chez Mme Geoffrin. Le temps

était d'ailleurs passé d'exercer une influence un peu générale sur l'orientation de la littérature, et à l'exception peut-être de Mme de Lambert, aucune de ces dames, pas même la chanoinesse, n'avait le goût, l'éducation, le tact, l'originalité qu'il aurait fallu pour cela. Il faut venir en son temps. L'*Andromaque* de Racine et *la Veuve du Malabar* de Lemierre sont deux « tragédies » en cinq actes et en vers. Si je préférais la première à la seconde, M. Roustan me demanderait-il de quel droit ou à quel titre? et me sommerait-il, puisque ce sont deux tragédies, de les envelopper toutes deux dans le même jugement de faveur et d'admiration? C'est à peu près ainsi que je « préfère » Julie d'Angennes et l'hôtel de Rambouillet à Mme de Tencin. Julie a paru en son temps. Nous n'avions que faire de Mme de Tencin, quand Mme de Tencin a commencé de réunir autour d'elle ceux qu'elle appelait ses « bêtes » ; et il y aurait vraiment un « trou » dans notre histoire littéraire, telle que les événements l'ont faite, si l'hôtel de Rambouillet n'avait pas existé ; mais, en vérité, qu'y manquerait-il si nous n'avions pas Mme de Fontaine ou Mme Geoffrin?

On nous pardonnera cette digression : c'est M. Roustan qui l'a provoquée. Mais nous ne la croyons pas inutile et même nous le remercions de l'avoir provoquée : d'abord, parce que, s'il

va sans dire qu'il y a « salons » et « salons », cela va bien mieux encore quand on le dit et qu'on le montre ; et puis, parce que nulle occasion ne pouvait être meilleure de protester contre un procédé de discussion qui se répand un peu trop dans notre jeune Université. On feint de croire que ceux qui « ne rendent pas justice aux philosophes du XVIIIe siècle » en ont de tout autres raisons que celles qu'ils en donnent ; et s'ils admirent plus qu'on ne le fait soi-même la langue de Pascal ou l'œuvre de Bossuet, on les soupçonne, et on le leur fait entendre, d'en avoir des motifs étrangers à la littérature. C'est un reproche auquel sans doute on aurait tort d'attacher trop d'importance, mais c'est pourtant une insinuation qu'il ne faut pas toujours mépriser. Je voudrais qu'on eût vu, dans cette digression sur les salons du XVIIe et du XVIIIe siècle, que les raisons que nous avons de préférer les uns aux autres sont purement « littéraires ». « Je ne vois pas pourquoi ce qui était vrai du temps de Mme de Vivonne et de Mlle de Scudéry serait faux du temps de Mme de Lambert ou de Mme de Tencin, et pourquoi M. Brunetière, si enthousiaste pour célébrer les bienfaits des salons du XVIIe siècle sur la littérature, ne trouve que des paroles amères pour décrier les sociétés mondaines du XVIIIe ? » Ainsi s'exprime encore M. Roustan, et tout de

suite il me demande si ce serait par hasard que je reprocherais à Mme de Tencin d'avoir prélevé sur la générosité de ses nombreux amants les quelques aunes de velours qu'elle offrait annuellement à ses « philosophes » pour s'en faire des culottes? Non ! ce sont là des reproches d'un autre ordre, qui n'ont que faire dans l'expression d'un jugement sur les « salons du XVIIIe siècle ». Mais M. Roustan a répondu lui-même à la question, et ce qui était, non pas précisément « vrai », mais « opportun », mais « bon », mais « utile » du temps de Mme de Vivonne et de Mlle de Scudéry, ne l'était plus, à notre avis, « du temps de Mme de Lambert et de Mme de Tencin », et ne l'était plus parce que quelques changements s'étaient produits au cours du siècle, — 1610-1715. — C'est tout ce que nous avons voulu dire, et sans arrière-pensée ni noir dessein, c'est ce que nous croyons pouvoir maintenir. Nous aurons du reste à revenir sur ce point, et sur quelques autres, quand nous aurons prochainement à parler du mouvement de réaction qu'on tente une fois de plus, en ce moment même, contre la « littérature du XVIIe siècle », pour la déposséder de sa primauté littéraire, et surtout pour lui substituer dans l'enseignement des humanités la littérature du siècle suivant.

*
* *

J'arrive au dernier chapitre du livre de M. Roustan, qui n'en est ni le moins neuf, ni surtout le moins important : c'est celui qu'il a intitulé : *les Philosophes et le Peuple.* Là, en effet, et non ailleurs, gît, si je puis ainsi dire, le mystère de la « communication », de la propagation » et de la « réalisation » des idées par les faits. Comment les doctrines des « philosophes » se sont propagées parmi la noblesse ou dans la bourgeoisie, rien au total n'est plus facile à dire. Je remarquerai cependant qu'en ce qui regarde les rapports des « philosophes » et de la « bourgeoisie », M. Roustan eût pu pousser un peu plus avant son enquête, je veux dire jusqu'à des couches sociales plus voisines déjà du peuple que ne le sont Mathieu Marais ou l'avocat Barbier. Un texte infiniment précieux à cet égard, — et dont je me suis étonné plus d'une fois que les historiens de l'esprit public au XVIIIe siècle n'aient pas tiré un meilleur parti, — ce sont les *Lettres* de Marie Phlipon, la future Mme Roland, à ses amies, les demoiselles Cannet. La condition de la jeune fille est modeste, et son père, le graveur, est presque un ouvrier. Si nous rangeons dans le « peuple »,

selon la définition de Voltaire, « tout ce qui n'a que ses bras pour vivre », les Phlipon sont du « peuple » autant qu'on en puisse être sans l'être tout à fait. C'est ce qui rend ces lettres si intéressantes. Par la plume d'une jeune personne extrêmement intelligente, elles expriment pour nous, à la veille de la Révolution, l'opinion philosophique de la toute petite bourgeoisie. Dans un monde où d'habitude on ne lit guère, par la bonne raison qu'on n'en a guère le loisir, ces *Lettres* nous apprennent jusqu'à quel point de profondeur ont pénétré les doctrines des « philosophes » et les jugements qu'on en fait. « Nous nous sommes beaucoup entretenus de Voltaire, écrit Marie Phlipon, le 3 mars 1778, en rendant compte « aux deux amies » de la visite d'un ami commun. Nous pensons tout à fait de même sur le compte de ce personnage célèbre : nous l'admirons comme poète, comme homme de goût et d'esprit, *mais nous ne lui donnons qu'une autorité très bornée en politique et en philosophie.* » Ainsi Marie Phlipon, qui n'est point une « demoiselle », a son opinion sur Voltaire, et elle a fait son choix dans Voltaire. On ne cite point cependant Marie Phlipon, — ou bien rarement, — parmi les témoins de la propagande philosophique dans les années qui précèdent la Révolution, et elle n'est, je crois, pas même nommée dans le livre d'Aubertin,

par exemple, sur *l'Esprit public au XVIIIe siècle*. Ce serait des lettres de ce genre et des *Mémoires* qu'il nous faudrait essayer de retrouver dans nos archives de province. Nous n'avons guère jusqu'à présent, sur les « rapports des philosophes avec le peuple », que des témoignages « bourgeois ».

Les philosophes, d'ailleurs, ont-ils eux-mêmes eu l'idée de s'adresser au « peuple », je veux dire à la foule ou au nombre? C'est une question qu'il ne faut pas confondre avec celle de savoir ce qu'ils ont pensé du « peuple »; et M. Roustan n'a pas toujours évité la confusion. Il s'est donné beaucoup de mal pour justifier Voltaire sur quelques endroits de sa *Correspondance*, et il n'y a pas complètement réussi. La violence de l'expression a sans doute plus d'une fois, surtout dans la *Correspondance*, dépassé la vraie pensée de Voltaire ; et il est plus humain, — c'est sa gloire, — que quelques boutades ne le donneraient à croire. Mais sa véritable opinion sur le peuple est bien celle qu'il exprime dans un passage souvent cité de sa lettre à Damilaville, datée du 1er avril 1766 : « Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire ;

ils mourraient de faim avant d'être philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes : cette entreprise est assez forte et assez grande. » Il n'y a pas ici de « boutade », et Voltaire ne s'amuse point. Si, dans le long article de Damilaville, — c'est l'article *Population* de l'*Encyclopédie*, — il a noté, pour le contester, ce qui regarde « l'instruction populaire », c'est avec intention, et parce qu'il lui paraît « essentiel », comme il le dit, — « essentiel » et non pas seulement « avantageux » ou « utile », — qu'il y ait des « gueux ignorants ». Je crois qu'à l'exception de Rousseau, peut-être, et de Diderot, c'est le sentiment commun des « philosophes » sur l'article du peuple. Nous nous en serions aisément rendu compte si nous nous étions tout à l'heure attardés dans les « salons » et que nous eussions demandé leur acte de naissance aux brillants causeurs qui en sont l'ornement. Quand ils sortent du peuple, comme par exemple Marmontel, né paysan, ils ne manquent pas au besoin de s'en enorgueillir, dans les grandes occasions, mais, dans l'ordinaire de la vie, leur souci quotidien n'est que de recouvrir, pour ainsi dire, leur origine, et

ils n'ont garde de se « solidariser » avec ce peuple dont ils sont. Ils souhaitent donc de tout leur cœur, qui est quelquefois généreux, que le « peuple » ne meure pas de faim ; ils souhaitent qu'on l'instruise, ou plutôt qu'on le dégrossisse, en le libérant de ses préjugés et de ses superstitions ; ils souhaitent qu'un peu de bienveillance et même de sensibilité s'insinue, pour les rendre plus faciles, dans les rapports des hommes entre eux ; ils souhaitent qu'à défaut de la Cour l'accès des Académies et celui des salons soit largement ouvert « au mérite », mais, à vrai dire, le « peuple » ne les intéresse pas comme tel ; ils n'en font point encore une « classe » de la société de leur temps. Le « peuple », c'est pour eux le réservoir commun et inépuisable où la nation trouve toujours les serviteurs dont elle a besoin. On était « peuple » hier, on ne l'est plus aujourd'hui ; nos fils ou nos petits-fils le redeviendront peut-être demain ; et c'est pourquoi, d'une manière générale, on ne peut pas dire des « philosophes » qu'ils se soient adressés directement au peuple.

Comme ils n'ont pas tous des « charrues », ni des terres à faire valoir, ils n'ont pas du peuple une opinion tout à fait aussi défavorable que celle de M. de Voltaire. Mais je ne crois pas qu'aucun d'eux, en réalité, pas même Diderot ou Jean-Jacques, ait écrit « délibérément » pour

le peuple, et d'une manière que l'on puisse reconnaître ou signaler dans leur œuvre. Ils ont écrit, comme tous les écrivains, de presque tous les temps, pour « le public lisant », et la question de leur influence est donc ainsi ramenée à celle de savoir quelle était la composition et l'étendue de ce « public lisant ». Le « peuple » au XVIIIe siècle a-t-il lu les écrits de nos « philosophes »? « Tout le monde lit à Paris, écrivait un Allemand à la fin du siècle. Chacun, surtout les femmes, a un livre dans sa poche. On lit en voiture, à la promenade, au théâtre, dans les entr'actes, au café, au bain. Dans les boutiques, femmes, enfants, ouvriers, apprentis lisent. Le dimanche, les gens qui s'assoient à la porte de leurs maisons lisent ; les laquais lisent derrière les voitures, les cochers lisent sur leurs sièges ; les soldats lisent au poste, et les commissionnaires à leur station. » Les commissionnaires et les cochers font, je pense, partie du peuple ! Et que lisent-ils? des *almanachs*, sans doute, ou les romans de la *Bibliothèque Bleue*, mais peut-être aussi quelques-uns de ces volumes ou quelques-unes de ces brochures que font paraître les « philosophes », quelques-unes de ces « feuilles » ou de ces facéties qui remplissent les dix ou douze volumes des *Mélanges* de Voltaire. Le peuple, en France, semble avoir toujours eu le goût de la lecture, et déjà,

même sous l'ancien régime, l'école primaire avait fortifié ce goût. Nous ne comprenons pas toujours, mais nous lisons quand même ! Le « cocher sur son siège » ne comprend guère les raisonnements économiques de l'*Homme aux Quarante écus* ; et, n'y ayant rien, ou peu de chose, en dehors d'une diatribe contre Rousseau, dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, nous ne voyons pas bien ce qu'y ont trouvé les « commissionnaires » de ce temps-là ! Mais, quoi qu'il en soit, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les plus retentissants des écrits de nos « philosophes » ont pénétré plus profondément que l'on ne le croit dans les couches populaires du XVIIIe siècle. Le « peuple » qui a fait la Révolution n'a pas toujours compris les « philosophes », — et encore ceux-ci sont-ils toujours si difficiles à comprendre ? — mais il les a lus, et comme on l'a vu par l'opinion de Marion Phlipon sur Voltaire, on peut dire qu'au moins a-t-il parfaitement discerné en eux ce qu'il y avait de sympathie ou d'indifférence relative pour ses propres maux.

M. Roustan insiste avec raison sur un autre point. « En ce temps-là, nous dit-il, la puissance d'extension de l'idée est très grande, parce que les contacts entre citoyens sont plus fréquents [que de nos jours] et plus intimes. Les associations de toute sorte n'ont jamais été aussi mul-

tipliées ni liées aussi solidement depuis l'ère moderne : le citoyen qui fait partie de son comité, de quelques sociétés de solidarité ou de bienfaisance, est plus isolé de nos jours que ne l'était le membre d'une corporation religieuse, d'une communauté d'arts et métiers. » Et il ajoute : « Tenons compte, en outre, de ce détail que nos ancêtres vivaient beaucoup plus que nous dans la rue. C'est une vérité qui a été définitivement établie : au village, la place publique mérite beaucoup plus ce titre qu'à l'époque actuelle. » Et voici encore un témoignage qu'il emprunte à Mallet du Pan : « J'ai entendu Marat, en 1788, lire et commenter le *Contrat social* dans les promenades publiques, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste. » C'est une voie par laquelle se sont « propagées » les idées, et, d'autant que la parole a plus d'action que l'écriture, je ne sais si cette propagande par le commentaire oral n'a pas pénétré plus profondément que ne fait aujourd'hui la lecture de nos journaux, ou celle des « discours » et « déclarations » qu'à grands frais nos ministères font afficher sur les murs de nos communes.

Je ne me dissimule pas, après cela, que, sur cette question des « rapports des philosophes avec le peuple », M. Roustan n'a rien apporté de décisif. Mais on ne lui en saura pas moins de

gré d'en avoir montré toute l'importance. « L'opinion, écrivait Voltaire en 1766, gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion universelle... » ; et ailleurs : « Il faudra bien pourtant que les Welches arrivent à la fin,... car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion » ; et ailleurs encore, en 1767 : « Encore une fois, c'est l'opinion qui gouverne le monde, et c'est à vous, philosophes, de gouverner l'opinion. » Mais quelques « philosophes », plus sceptiques, pensent que cette opinion même est une opinion de « philosophes », ou d' « intellectuels » ; et ils aimeraient qu'on en fît la preuve. On n'aura point de peine à la faire pour les « bourgeois » ou les « gens en place ». Nous concevrons très aisément qu'une « opinion » de Voltaire ait modifié, sur une question de morale ou de politique, l'opinion de Turgot ou celle de Malesherbes, et nous ne serons pas étonnés de retrouver sous la plume de Beaumarchais, je veux dire de l'horloger Caron, une « opinion » de Diderot. Mais « le peuple »? et toujours « le peuple » ? c'est-à-dire le nombre, et c'est-à-dire la force, où est la preuve d'une influence qu'aurait exercée sur ses résolutions, ou sur ses mouvements, une opinion d'Helvétius ou du baron d'Holbach? A-t-il eu besoin d'eux pour trouver, sous l'ancien régime, sa

situation lamentable? et ses revendications ne sont-elles que celles que les « philosophes » ont insinuées ou approuvées? Telle est la vraie question, la question capitale, la seule question, — et d'ailleurs la question insoluble. La philosophie des *Idées forces* ne nous a pas encore expliqué comment, dans quelles conditions, sous quelles influences, les idées se transforment en motifs ou en mobiles d'action, et l'histoire ne nous a pas montré comment, en se « dénaturant » ou en se « vulgarisant » pour s'approprier aux exigences « populaires », elles conservaient cependant leur vertu.

C'est en ce sens, et de ce point de vue que l'on peut dire, en revenant au livre de M. Roustan, qu'à la vérité nous savons, ou nous ne sommes pas très éloignés de savoir tout ce que nous pouvons savoir sur les « rapports des philosophes » avec les salons ou les favorites, et de ce genre de recherches, — il est très bon d'en avertir les gens, — on ne nous rapportera désormais rien que d' « anecdotique », et de négligeable en un sens. Que pourrions-nous faire d'une anecdote de plus sur l'égoïsme de Fontenelle, ou sur l'avarice de Voltaire? Les rapports des philosophes avec le pouvoir, ou avec une petite bourgeoisie « qui travaille de ses mains pour vivre », nous étaient moins connus, et même je crois avoir montré que l'on se mépre-

nait sur la nature des premiers. Le livre de M. Roustan, à cet égard, nous aura certainement appris beaucoup de choses. Mais c'est assurément sur la question des « rapports des philosophes avec le peuple » qu'il est, si j'ose ainsi dire, le plus « renseignant » et le plus « suggestif ». Oui ! dans quelle mesure « l'opinion gouverne-t-elle le monde » ? Combien connaissons-nous d'exemples de « philosophes » qui aient fait « changer l'opinion universelle » ? Un Voltaire même a-t-il le droit de dire : « J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin ? » Où sont les preuves que « l'opinion universelle » ait changé, je dis, d'un iota, sous l'influence de la philosophie ? Jusqu'à quelle profondeur a-t-elle pénétré dans le peuple ? et pour quelle part enfin, puisque c'est de là que nous sommes partis, son influence est-elle saisissable dans l'histoire de la Révolution ?

A cette dernière question, et même aux précédentes, puisque M. Roustan fait à peu près les réponses que nous indiquions il y a vingt-huit ans, nous ne les trouverons pas mauvaises ; et ces quelques points sont de ceux où nous n'avons point changé d'avis. Laissant donc de côté le problème général, philosophique et historique, de la « communication » des « idées », et de leur transformation en faits, nous dirons, aujourd'hui comme alors, qu'on ne saurait

disputer aux « philosophes » en général, et particulièrement aux « encyclopédistes », l'honneur, si c'en est un, ou le blâme, si l'on veut les en reprendre, d'avoir été au premier rang des ouvriers de la Révolution. Si d'ailleurs ils n'avaient point parlé, la Révolution se serait-elle faite sans eux, pour des raisons politiques, ou plutôt encore économiques? On peut le croire, et pour notre part, nous le croyons volontiers. L'histoire est une chose complexe, et toutes choses « étant causantes et causées », il faut bien qu'on tâche d' « éclaircir », mais non pas de « simplifier » les événements. Il y a du vrai dans ce qu'on appelait, il y a quelques années, la « conception matérialiste de l'histoire », mais comment et pourquoi serait-elle toute la vérité? Ce ne sont pas non plus les « philosophes » qui ont créé, pour ainsi dire, les « revendications » révolutionnaires ; ils ne les ont pas inventées ; et elles sont dans la nature des choses. Mais déjà pourrait-on dire qu'ils ont établi par avance le nombre de ces « revendications » et qu'ils en ont donné la formule. Je ne suis pas de ceux qui ne voient dans la *Déclaration des droits de l'homme* qu'une prose vaine et déclamatoire. Qui dira le pouvoir d'action de quelques proses qu'on appelle « vaines et déclamatoires »? J'ajoute qu'en même temps que son caractère de précision dans la doctrine, ce sont les « philo-

sophes » qui ont donné à la Révolution son caractère d'universalité. Si le paysan et l'ouvrier n'avaient été mus que par la faim, il n'y aurait pas de « principes de 1789 », et la Révolution ne serait pas la Révolution. Notre amour-propre, ou plutôt notre vanité nationale a pu s'en exagérer l'importance, et peut-être avons-nous cru l'événement plus considérable qu'il ne l'était dans la réalité. On verra cela dans quelque mille ans. Mais cette figure de grand événement, ce sont les « philosophes » qui la lui ont donnée, et peut-être est-ce encore là quelque chose. Car, en demeurant strictement « locales », d'autres révolutions, comme les révolutions d'Angleterre, sont demeurées strictement « historiques », ne se sont point, comme la nôtre, proposées à nos méditations, ne comportent pas toute une conception de la vie et du monde. La « philosophie du XVIIIe siècle », c'est la forme intellectuelle de la Révolution française, et n'est-il pas bon, en dehors de toute autre considération, que l'incohérence des événements historiques soit quelquefois ramenée à des conditions intellectuelles?

Novembre 1906.

HUIT LEÇONS

SUR LES

ORIGINES DE L'ESPRIT ENCYCLOPÉDIQUE[1]

PREMIÈRE LEÇON

LA LIBRE PENSÉE AU XVIIe SIÈCLE

I. — EXISTENCE DE LA LIBRE PENSÉE.

De l'apparence religieuse du XVIIe en général, et à cette occasion : 1° du développement des grandes congrégations ; 2° du mouvement jan-

1. [F. Brunetière fit ces leçons sous les auspices de la Société des Conférences de janvier à mars 1905 : c'est la dernière fois qu'il ait parlé en public. Il les rédigea, en mai 1905, sous la forme très abrégée que voici. Nous reproduisons un manuscrit autographe, en suppléant çà et là quelques mots. En plusieurs lieux l'exposé de Brunetière est difficile à suivre, si l'on ne s'est pas référé à tel passage, par lui indiqué, de tel livre : nous avons transcrit en note l'essentiel de ces passages. Toutes nos additions au manuscrit sont imprimées entre crochets. — J. B.]

séniste ; 3° de quelques conversions mémorables.

Si cependant on regarde de plus près, les phénomènes ci-dessus rapportés n'intéressent que la foule et l'élite, et la bourgeoisie se développe en dehors d'eux. [Cf. Diderot, article *Encyclopédie*, et Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 304.)

Progrès de la libre pensée dans la bourgeoisie prouvés par les témoignages : de Lessius, dans son *De Providentia Numinis* (1613), peu connu, rarement cité, capital ; — de Garasse, dans sa *Doctrine curieuse* (1623), qu'il faut d'ailleurs juger sévèrement [1]; — de Tallemant dans ses *Historiettes*; — et de Pascal dans ses *Pensées*.

Car, pourquoi Pascal a-t-il formé le plan d'écrire ses *Pensées* ? Je n'admets pas un seul instant que ce soit pour lui-même, et, à ce propos, du « septicisme » de Pascal. Mais il a voulu dissiper les objections que les libertins lui avaient opposées *dans le monde* [2] ; il a voulu montrer qu'en même temps qu'une « restauration de la morale », son jansénisme en était une de l'apologétique; il a voulu parer à un danger qu'il voyait grandir tous les jours ; — et de l'importance qu'il attachait à ce triple objet, de là le caractère passionné des *Pensées*.

1. Digression sur Garasse et l'autorité qu'on lui prête.

2. Insister à ce propos sur la vie mondaine de Pascal.

Mais quels étaient ces Libertins qu'il prétendait combattre? et quel [était le] principe de leur incrédulité? L'indifférence en matière de religion n'a pas toujours la même origine, parce qu'elle n'a pas toujours les mêmes causes.

Car on peut être incroyant par insouciance des questions religieuses et faute de temps pour s'en occuper : un homme d'affaires, un politicien; — on peut être incroyant par impatience des contraintes morales que la religion imposerait : Ninon de Lenclos, le Régent; — on peut être incrédule par haine de la religion et jalousie de l'autorité qu'elle exerce ; ainsi Voltaire ou Rousseau. On peut encore être incrédule pour des raisons qu'on croit « historiques » ou même « scientifiques » : Strauss, Renan, Littré. Comment le XVIIe siècle l'a-t-il été?

Pour répondre à cette question, qu'on n'a guère traitée que de manière anecdotique, prenons trois hommes, trois œuvres, trois époques :

La Mothe le Vayer, 1630-1650 ;
Molière, 1662-1673 ;
Pierre Bayle, 1682, 1695, 1705.

II. — LES TROIS ÉPOQUES DE LA LIBRE PENSÉE AU XVIIe SIÈCLE.

1. — *La Mothe le Vayer.*

La Mothe le Vayer, personnage considérable dans la société de son temps. Abondance de son œuvre et son insignifiance actuelle.

Caractère général de sa philosophie : le continuateur de Montaigne. Sa manière, « sincère » ou non[1], de fonder la vérité de la religion sur l'impossibilité de s'en remettre à la raison ; — sur l'impossibilité d'atteindre la vérité par les moyens qui sont ceux de la critique ; — et sur l'égale vraisemblance des contraires, on serait tenté de dire : « l'identité des contradictoires ». *La religion est vraie de l'impossibilité d'atteindre la vérité par une autre voie.*

Si ce dessein a quelque analogie avec celui de Pascal? et qu'en tout cas il n'est autre que l'hérésie condamnée par l'Église sous le nom de *Fidéisme.*

Les deux ouvrages capitaux de La Mothe le Vayer. 1° *Orasius Tubero* (1633-1671, date incertaine), et 2° *La vertu des Païens* (1642).

1. Digression sur la sincérité philosophique.

Scandale causé par ce dernier livre. Intervention d'Arnauld.

Danger de la thèse soutenue par La Mothe le Vayer, que « la foi n'est pas nécessaire au salut » et moins encore « la religion à la vertu ». Interruption de la discussion par l'affaire du Jansénisme (1643-1663).

2. — *Molière.*

Qu'il n'est pas ici question de savoir ce que Molière a voulu, ni s'il a voulu quelque chose, ni même ce qu'il a pu penser intérieurement de son œuvre ; — mais uniquement de ce que ses contemporains ont *vu*, ou *cru voir* dans son œuvre.

Sa philosophie de la nature. Contraindre ou régenter la nature, c'est aux yeux de Molière la « mutiler » sous le vain prétexte de la « perfectionner », et là même sont : 1° la source de tous les ridicules (Sganarelle, Arnolphe, Armande) ; — 2° le principe de tous les vices (Tartuffe, don Juan, Trissotin) ; — 3° l'origine de toutes les erreurs (Philaminte).

D'où cette conséquence que l'imitation de la nature sera le principe de toute morale, comme de toute esthétique, et même de toute médecine. (Voir *Malade imaginaire*, éd. Despois, IX, 395, 397, 399 ; et cf. Diderot, éd. Assézat, I, 245, 246.)

Là est en même temps la réponse à toutes questions qu'on se pose : parenté de Molière avec Rabelais, exacte signification de *Tartuffe*, faveur de Molière auprès des « libres penseurs », etc. Il a popularisé, sans la nommer, la philosophie de la nature, et proclamé publiquement qu'aucune morale ne valait les « leçons » de la nature.

Diversité de sens que peut recevoir le mot nature », mais que de toutes manières il n'y en a point de plus contraire à celui de « grâce »[1], ni donc de moins « chrétien » et surtout au temps de Molière. Comment, par ce lien, Molière se rattache à La Mothe le Vayer et tous deux à Pierre Bayle, car là où suffit la nature, à quoi bon quelque espèce de religion que ce soit?

3. — *Pierre Bayle.*

Les Pensées sur la Comète (1682). Caractères de ce livre trop peu vanté et trop peu connu. Bayle écrit-il aussi mal qu'on l'a quelquefois prétendu? Désordre de la composition, goût fâcheux de certaines plaisanteries, enchevêtrement et chevauchement des idées.

Le paradoxe sur l'athéisme. Comment il est développé dans le texte de Bayle, et ce qu'il

1. Cf. le passage de l'*Imitation* sur la nature et la grâce.

signifie dans la langue de nos jours : 1° que notre conduite, en général, ne dépend pas de nos principes ou de nos croyances ; 2° que la morale, quelque définition qu'on en donne, est par suite indépendante de toute religion ; 3° que l'utilité de la religion, quelle qu'elle soit, n'est donc pas de fonder, de régler ou de sanctionner la morale. — Caractère conscient de ces théories dans les *Pensées sur la Comète*, valeur de la pensée de Bayle. Mais les libres penseurs de son temps n'en aperçoivent pas d'abord la portée ; — et on peut se demander si ses adversaires l'ont bien vue.

III. — LA RÉSISTANCE CONTRE LA LIBRE PENSÉE ET SA MALADRESSE.

Quelques passages connus de Nicole et de Leibniz. (Cf. Sainte-Beuve, *loc. cit.*[1].)

Les *Caractères* de La Bruyère et son chapitre *des Esprits Forts*. Importance, intérêt, et signi-

1. [« Il faut que vous sachiez que la grande hérésie du monde n'est plus le calvinisme ou le luthéranisme, que c'est l'athéisme, et qu'il y a de toutes sortes d'athées, de bonne foi, de mauvaise foi, de déterminés, de vacillants et de tentés. » (Nicole.) — « La grande hérésie des derniers temps, c'est l'incrédulité. » (Nicole.) — « Plût à Dieu que tout le monde fût au moins déiste, c'est-à-dire bien persuadé que tout est gouverné par une souveraine sagesse. » (Leibniz.)]

fication peu douteuse de ce chapitre à sa date, 1688 ; et observation sur la place qu'y tiennent les arguments astronomiques.

Faut-il reprocher à Bossuet de n'être pas intervenu plus énergiquement? — Oui et non. Distrait par les gallicans, les protestants, le quiétisme, il eût peut-être mieux fait de persévérer dans sa démonstration de l'idée de Providence.

Une erreur plus grave et double, de Louis XIV, a été de révoquer l'édit de Nantes (1685) et de pousser à bout la persécution de Port-Royal. Il a en effet renversé ainsi les deux principales barrières qui fissent obstacle aux progrès de la libre pensée, et déchaîné la licence.

Preuves de ce fait dans la littérature de Regnard, Dancourt, Lesage, contemporaine de ce qu'on appelle le « règne de l'hypocrisie »[1] ; — dans l'influence des sociétés telles que celles des Deshoulières, Vendôme, Ninon de Lenclos ; et dans les mœurs de la cour elle-même.

Que toutefois cette « corruption » et cette « incroyance » ne sont encore que des *négations*, et non pas des doctrines[2]. Il s'agit

1. Insister sur ce point, complément omis dans les histoires : la littérature de la Régence est antérieure à la Régence, contemporaine de Maintenon, et *entièrement libre dans ses manifestations.*

2. Excepté peut-être dans Bayle? Faire une note.

de les voir se transformer en « affirmations » et bientôt en *credo*, sous différentes influences, dont la première en date est le cartésianisme.

DEUXIÈME LEÇON

LA FORTUNE DU CARTÉSIANISME

Trois erreurs sur la cartésianisme, inventées, répandues, consacrées par V. Cousin et ses disciples (Saisset, Simon, Bouillier, P. Janet) : 1° sur la personne et le caractère de Descartes ; — 2° sur l'influence et la propagation du cartésianisme ; — 3° sur le vrai moment et la nature de son influence.

I. — LA PERSONNE DE RENÉ DESCARTES.

Combien le vrai Descartes a différé du personnage de convention, qu'on nous donne comme un modèle de mesure, de bon sens et de juste raison. — Son portrait par Frans Hals (musée du Louvre), renseignements conformes dans Baillet (*Vie de Descartes*) : le maniaque (Cf. 422-449)[1]; — l'agité, son changement de

1. [« Ses heures pour manger étaient réglées sans gêne, et jamais il ne passait la mesure qu'il avait prescrite à la quantité des nourritures qu'il avait à prendre.... Il avait remarqué, en faisant ses expériences, qu'il n'y avait rien de meilleur qu'une omelette composée d'œufs

lieux et d'occupations ; — le visionnaire (Cf. 80)[1].

Pourquoi n'en parle-t-on jamais ? et, au contraire, ne peut-on parler de la « conversion » de Pascal, improprement nommée d'ailleurs, sans parler de l'accident du pont de Neuilly ? Parti pris du spiritualisme éclectique.

Même parti pris dans les jugements portés sur l'écrivain. (Cf. Nisard, *Litt. française*, II.) Obligation d'y regarder de plus près. — Et, de quelque manière qu'on définisse le « grand écrivain », par l'ampleur de son envergure, ou par l'originalité de son expression, ou par le caractère lapidaire de son style, ou par le changement imposé à la langue, Descartes n'est pas un grand écrivain. — Caractères du style de Descartes : esprit et humour, clarté générale, prolixité sans diffusion, embarras sans obscurité, Descartes est un bon écrivain sans plus. Un bon écrivain, c'est celui qui dit

couvés depuis huit ou dix jours, qui la rendraient détestable si le terme était plus ou moins grand. »]

1. [« Il fatigua son esprit de telle sorte que le feu lui prit au cerveau et qu'il tomba dans une espèce d'enthousiasme qui disposa de telle manière son esprit déjà abattu qu'il le mit en état de recevoir les impressions des songes et des visions. Il nous apprend que, le dixième de novembre 1619, s'étant tout rempli de son enthousiasme et tout occupé de la pensée d'avoir trouvé ce jour-là les fondements de la science admirable, il eut trois songes consécutifs en une seule nuit, qu'il s'imagina ne pouvoir être venus que d'en haut. »]

parfaitement ce qu'il veut dire, et même tout ce qu'il veut dire, mais toutefois sans le dire d'une manière qui lui soit « personnelle » ou « unique ».

Que pour ces raisons l'influence « littéraire » de Descartes a été nulle, et on n'en trouve pas trace chez les contemporains. Exagération des Cousin et des Nisard à ce sujet, vérité du mot de Voltaire sur « le premier livre de génie qu'on vit en prose », les *Provinciales*, et qu'on le reconnut unanimement comme tel. Il avait d'ailleurs été précédé des *Lettres* de Balzac (1624) et des premières pièces de Corneille, y compris *Médée* (1634) et *le Cid* (1636-1637).

II. — LA PROPAGATION DU CARTÉSIANISME.

Indifférence relative au milieu de laquelle a paru le *Discours de la Méthode* (1637), prouvée par les plaintes du libraire (Cf. Baillet) et l'absence des témoignages littéraires. La diffusion du cartésianisme a été contrariée par les affaires du jansénisme (*Augustinus*, 1641 ; *Fréquente Communion*, 1643), auxquelles l'opinion accorda bien plus d'attention qu'à la *Dioptrique* ou à la *Géométrie*. Il y a aussi Corneille, dont c'est « le midi », comme dira Boileau, de 1636 à 1647, du *Cid* à *Héraclius* ; il y a même Vaugelas et la préciosité (1647), et il y a enfin la Fronde. Mort de Descartes, 1650.

Une autre cause qui contrarie le succès du cartésianisme est l'opposition de Pascal. (Cf. Brunschvicg, petite édition des *Pensées*, p. 360, passages contre Descartes.)

Relations internes du cartésianisme et du jansénisme. Aveuglement des Nicole et des Arnauld, qui n'ont pas compris que si : 1° Dieu, 2° l'âme, 3° la Providence se démontrent *rationnellement*, nul besoin de religion. Si d'ailleurs Pascal, qui était homme, n'a pas été éclairé sur tous ces points par le dédain même que lui avait témoigné Descartes ; et à ce propos de la vanité de Descartes. (Cf. Baillet, *passim*, et Huyghens sur Baillet.) Mais le cartésianisme, c'était bien le rationalisme, et le *rationalisme*, qu'il ne faut pas plus confondre que le *raisonnement* avec la *raison*, est le contraire du christianisme.

Mais, après la mort de Pascal (1662), et quand on eut ramené les cendres de Descartes à Paris (1667), au moment de la « paix de l'Église », et quand tout le monde ne semblait songer qu'à s'embrasser, — jeunesse de Louis XIV, — le cartésianisme commence à prendre faveur, et surtout les femmes travaillent à sa propagation. — Sympathie des femmes pour le cartésianisme, et à ce propos de Christine et d'Élisabeth. Renseignements dans les *Lettres* de Mme de Sévigné et la *Correspondance* de Bussy. Complaisance des précieuses pour le car-

tésianisme [1]. Quelques raisons de cette complaisance, et notamment qu'il n'est pas besoin d'être érudit à la manière des critiques ou des grammairiens, pour aborder Descartes. Mme de Sablé, Mme de Grignan, Mlle Dupré, Mlle Descartes, Mlle de la Vigne. Les femmes de la société de Fontenelle et la marquise des *Entretiens*, Mme de Lambert, Mlle Delaunay, la duchesse du Maine. Le cartésianisme devient à la mode [2]. »

Dernier effort des adversaires. Opposition des universités. (Paris, 1671; Angers, 1675; Caen, 1677; cf. Francisque Bouillier, *Philosophie cartésienne.*) La censure de Huet et les deux lettres de Bossuet sur le cartésianisme, la plus caracristique dans l'édition de Bar-le-Duc et dans la *Correspondance* de Huet [3]. Inutilité de cette opposition; diffusion universelle du cartésianisme, et coïncidence de sa diffusion avec les *Principes* de Newton, qui la ruinent scientifiquement.

III. — INFLUENCE DU CARTÉSIANISME.

Laissant de côté son action scientifique, il en

1. Rôle des femmes de France dans le mouvement des idées : 1° dans la réforme; 2° dans l'*Encyclopédie*; 3° dans le cartésianisme.

2. Cf. Fontenelle, *Éloges* de Régis et de Carré. — Descartes chez Mme de Montespan. — Bussy, *Hist. am.*, III, 42.

3. C'est aussi celle qu'on ne cite presque jamais.

est résulté d'abord un élargissement du domaine de la connaissance — et même de la mentalité contemporaine. Représentons-nous, pour entendre ceci, le champ des curiosités d'un Racine ou d'un Boileau, ou relisons la lettre de Bossuet, et voyons les questions qu'il y déclare « indifférentes ». Comparons alors les *Entretiens* de Fontenelle, qui ont déjà paru (1686), et considérons de combien de choses nouvelles il y est traité [1]. Et ne disons pas que l'honneur en revient à la science ; mais c'est le cartésianisme qui a éveillé la curiosité scientifique en montrant « la nature » aussi subtile et ingénieuse en ses opérations que l'esprit.

Autre effet du cartésianisme : l'institution d'un nouveau type de certitude, le type mathématique, dont on va faire la mesure des autres. (Cf. une scène trop rarement citée de *Don Juan*, III, 1.) Gravité de l'erreur, ou du sophisme, et à ce propos de différents sens du mot *croire*. Peut-on « croire » ce que l'on « sait » ?

On ne croit, en bon français, ni que deux et deux font quatre, ni que tous les hommes sont mortels ; on le sait de science certaine. Et, à ce

1. Voir dans Suard, *Mémoires sur Garat*, I, 79, une jolie page sur ce sujet. [Elle se termine ainsi : « Une science hérissée de calculs, transformée en tableaux, enchante l'ignorance qui la comprend, étend à l'infini le champ usé des vérités et des fictions poétiques et agrandit la création de nouveaux mondes. »]

sujet, le second exemple prouve qu'il y a d'autres types de la certitude que la certitude mathématique. Il y a une « certitude expérimentale » : tous les hommes sont mortels. Il y a une « certitude historique » : César a été assassiné dans le Sénat. Il y a une « certitude morale »[1] : la vie de ce monde ne se termine pas à la mort. Et de ces formes de la certitude, aucune n'a de commune mesure avec la certitude mathématique. Une des conséquences du cartésianisme a été de conférer à la dernière une dignité unique, et ce n'est pas sa moindre erreur.

Enfin le mépris de la tradition est encore une conséquence du cartésianisme, fondé sur la confiance de l'esprit humain en lui-même[2], sur le pouvoir de la méthode et sur la supposition du progrès. Ce qu'on va voir en étudiant la querelle des anciens et des modernes.

1. Cf. Ollé-Laprune, *La certitude morale.*

2. Introduire ici une nouvelle interprétation du *Cogito, ergo sum* : Je pense, donc je suis. — je ne suis qu'en tant que je pense ; — ma pensée est donc Moi ; — et je ne puis y renoncer qu'en m'abdiquant moi-même.

TROISIÈME LEÇON

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Les deux aspects de la question, dont il est facile de ridiculiser l'un comme ne répondant plus à rien d'actuel, et dont l'autre est tout contemporain, si la question des *Anciens* et des *Modernes* n'est autre que la question de la tradition, la question du progrès et la question du latin.

I. — LES ORIGINES DE LA QUERELLE.

Le mouvement de la Renaissnce avait épuisé ses effets utiles [1], — ou du moins beaucoup de gens le pensaient, — et on en avait assez des Grecs et des Romains. On leur en voulait incidemment de s'opposer comme un obstacle au développement du « merveilleux chrétien » et, à ce propos, deux mots sur l'imitation du Tasse dans la littérature française du XVIIe siècle. — Remarquer

1. Peut-être ici quelques mots sur la contre-réformation.

que Chapelain, quoique bien plus érudit que Boileau, n'avait pas proscrit cette imitation.

Opposition en littérature des « lettrés de la cour » et de ceux de la « ville ». (Cf. Fontenelle, dans son *Éloge* de Malezieu, I, 385.) Tous les lettrés de la cour partisans des anciens, et ceux de la ville, tous modernes. Importance de cette opposition. (Cf. 1re Leçon : la bourgeoisie, libre penseuse; l'élite, chrétienne.)

Rivalités de personnes. Les Boileau et les Perrault. *Le siècle de Louis le Grand* (1687). Les *Parallèles des anciens et modernes* (1692, 1697). Les réponses de Boileau (1694, 1701). Qualités et défauts des deux adversaires : Boileau pédant, rogue, et insuffisant dans le sens de sa propre opinion ; ses *Réflexions sur Longin*. Légèreté de Perrault, et son ignorance ou sa mauvaise foi. Inutilité d'analyser les textes en détail, et intérêt d'en dégager le contenu plus ou moins clairement exprimé.

Tout le débat se ramenait en effet à trois points :

1° Les anciens nous sont-ils supérieurs : *a.* en fait ; *b.* par nature; et en quoi, ou pourquoi ?

2° Supposé qu'ils nous soient supérieurs, et sauf à préciser en quoi, devons-nous pour cela les imiter et ne concevoir en tout cas l'art ou la littérature que d'après eux ?

3° Qu'on les imite ou non, quelle place doivent-

ils tenir dans la culture générale de l'esprit moderne, dans nos sentiments d'éducation, et, par conséquent, dans nos programmes d'études ?

Difficulté de ces questions, et impossibilité de les trancher par oui ou par non, en raison d'une infinité d'autres questions auxquelles elles sont connexes, et dont la plus générale, comme la plus obscure, est celle du *Progrès*, que Perrault lui-même ou Boileau semblent avoir à peine entrevue, mais dont il semble que Fontenelle se soit fait une idée assez juste.

II. — FONTENELLE.

Les débuts de Cydias. Erreur sur le « coup » que Molière et Boileau auraient porté à la préciosité. Ils ont fait rire aux dépens de Cathos et de Madelon, mais ils n'ont rien détruit, et Fontenelle en est un bon exemple. (Cf. *Dialogues*, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, *Lettres du Chevalier d'Her***, de 1680 à 1686.) Citations des *Lettres du chevalier d'Her ***.

Mais quelque chose de nouveau s'est passé, et on s'en aperçoit à l'ironie dont se nuance la préciosité de Fontenelle. Voyez ses *Dialogues* (éd. Belin en 3 vol., p. 183, 190, 196, 204, 212, 224, 231, 240, 243, 248), et comparez les plaisanteries d'Ernest Renan et d'Anatole France.

Changement de manière [1]. La réorganisation de l'Académie des sciences. Fontenelle secrétaire perpétuel. Son cartésianisme se déclare ; il prend ouvertement parti contre les anciens (I, 13); il attaque sans détour la « méthode d'autorité (I, 1); il exprime de « longs espoirs », et déjà, dans l'expression de ses espérances, se dessine l'idée du progrès, car il ne doute point de la réalité du progrès scientifique, et il entrevoit la solidarité de toutes les sciences entre elles et avec les autres branches du savoir humain.

C'est ce qu'on voit bien dans son œuvre capitale : les *Éloges des savants* (1699-1727), qu'il faut lire dans l'ordre chronologique, et en insistant de préférence sur quelques-uns, comme *Bernouilli*, *Cassini*, *Leibniz*, *Newton*. Caractère combatif des premiers, apaisement et satisfaction de la victoire presque gagnée dans les seconds, réapparition du scepticisme initial dans les derniers.

III. — LA FIN DE LA BATAILLE.

Résistance des partisans des anciens, — et en particulier de Mme Dacier. — Ses principaux adversaires, et à cette occasion quelques mots de La Mothe et de Marivaux. L'abbé Terrasson.

1. Insister au moyen de traits appropriés sur la culture scientifique réelle de Fontenelle.

Les plaisanteries de Marivaux, feu d'artifice après la fête (la seconde *Surprise de l'Amour*). Triomphe final du bataillon des Modernes.

Part des femmes dans cette victoire : la duchesse du Maine, Mme de Lambert, Mlle de Launay (son projet de mariage avec M. Dacier). Tendance naturelle et comme élective des femmes à la « modernité » et coïncidence particulière de ce goût avec la faveur qu'elles témoignent au cartésianisme.

Les partisans des anciens deviennent le personnage du vieil érudit, dont l'érudition, confinée dans l'admiration de Pindare et d'Homère, est synonyme d'ignorance de son temps, de la vie et du monde.

Ces tendances sont favorisées par les progrès de l'aisance et du luxe (1715-1730). Une page de Lemontey sur les effets généraux du système de Law. (Cf. *Histoire de la Régence.*) Ces progrès sont une forme sensible et concrète du « progrès » en général, dont on voit l'origine dans la coïncidence du progrès proprement scientifique avec l'émancipation des anciens. (Cf. Voltaire dans *le Mondain* et la *Suite du Mondain*, 1736.)

O le bon temps que ce siècle de fer!

C'est le contre-pied d'Horace :

Aetas majorum, pejor avis, tulit
Nos nequiores.

Enfin, pour achever, une littérature nouvelle se forme, en dehors et aux dépens de la tradition.

La comédie de Marivaux, la tragédie de Voltaire, le roman de Prévost (*Les ieux de l'amour et du hasard* — *Alzire* et *Zaïre* — *Manon Lescaut*). Les personnages en sont tous neufs, étant tous ou presque tous contemporains, y compris ceux de Voltaire ; les intrigues y sont d'invention pure ; les mœurs y sont proposées au jugement de toutes et de tous.

IV. — QUELQUES CONSÉQUENCES DE TOUT CELA.

Le mot *tradition* s'établit dans les esprits en synonyme de *superstition*, ce qui n'est d'ailleurs possible qu'au moyen d'un sophisme qui établit d'abord l'identité de *tradition* et de *passé*[1]. Mais, au contraire, il faut noter que la tradition n'est qu'une part du passé, et celle même dont la survivance est toute seule comme une première garantie de durée. Virgile et Horace sont « vivants », et pourquoi cela, puisque Bavius et Mévius sont morts, et pourquoi Racine ou Molière, puisque Pradon et Scarron ont cessé d'exister?

Autre conséquence : le progrès est conçu comme *émancipation*, *libération*, *abjuration* du

1. Voir sur la « tradition » P. Leroux et Auguste Comte.

passé. « Les anciens sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant. » Le mot est de Molière, qui ne serait pas Molière, si tout en étant nous-mêmes « les gens de maintenant », nous n'étions aussi des contemporains, en quelque mesure, et, avec lui, et comme lui, des hommes de « tous les temps ». — Digression sur l'humanisme et, à ce propos, du vrai fondement de l'idéal classique [1].

Dernière conséquence, plus grave : l'éducation tend à devenir, à tous les degrés, la dérision du passé. Mais ceci se verra mieux plus tard, dans les utopies des Diderot, Helvétius, Rousseau, etc.

En attendant, voyons les résultats acquis : indépendance de la morale, — type nouveau de certitude, — abandon du passé, — concourir à la formation de l'idée moderne de *science*.

1. Πάντων ἄνθρωπος μέτρον et réciproquement ne considérer comme humain que ce qui est « le même en tout temps ».

QUATRIÈME LEÇON

LA FORMATION DE L'IDÉE MODERNE DE SCIENCE

La science au XVIIe siècle. Grandeur de quelques découvertes : télescope, microscope. Le passage de Pascal sur les deux infinis [1]. Organisation des sciences par le moyen des Académies. (Cf. Fontenelle, *Histoire*, I, 4, et Laplace, *Système du Monde*, II, 457.)

I. — CONSTITUTION DU DOMAINE SCIENTIFIQUE.

Changement de sens du mot *science*. Il était synonyme de *savoir* ou d'*éducation*, et il le devient désormais des sciences mathématiques, *physiques* et *naturelles* [2]. Délimitation du domaine de la science : 1° dans son autonomie, c'est-à-dire comme ne relevant que de ses méthodes ; — 2° dans son opposition aux

1. Il y en a une *traduction* dans les *Dialogues* de Perrault.

2. Disons surtout *physiques* et *naturelles*. Et mieux encore : la physique mathématique a été la grande ouvrière de la transformation qu'on veut caractériser.

autres formes du savoir, comme ayant son objet à elle, tout à fait distinct de celui de la religion, ou de la philosophie, ou de l'histoire ; et 3° dans son hostilité à ces autres formes ; car quand on y songe, qu'est-ce qui l'a empêché de se « reconnaître » plus tôt, sinon la confiance superstitieuse qu'on avait dans la parole des Hippocrate, des Aristote, des Ptolémée.

Ainsi, sous l'empire des circonstances, commence à se dessiner la conception de la science, non pas en soi, ni spontanément ; ni d'une manière qui lui soit propre, et surtout désintéressée, — mais comme une machine de guerre. La science nous émancipera de la superstition du passé, puisqu'elle n'a connu d'obstacle à son progrès que dans cette superstition même ; — et de cette émancipation, à son tour, on verra résulter son progrès.

Or, aux environs de 1730, trois œuvres maîtresses représentent la force de résistance du passé, expriment cette « superstition du passé » :

1° Les *Pensées* de Pascal, fondées sur la croyance au péché originel, c'est-à-dire à la perversion naturelle de l'homme ;

2° Le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, fondé sur l'idée de Providence, ou action de Dieu sur le monde ;

3° Le *Traité de l'existence de Dieu*, fondé sur la considération des causes finales.

L'influence de Leibniz concorde avec les précédentes, et pour celles de Bayle ou de Spinoza, leur division contre elles-mêmes les empêche de prendre autorité. C'est contre ces trois œuvres, et en opposition avec elles que se constitue le concept de science.

II. — LA FORMATION DU CONCEPT DE SCIENCE.

PREMIÈRE ÉTAPE. — *La proscription des causes finales.* Si nous voulons entendre quelque chose aux phénomènes de la nature, il est essentiel de ne rechercher ni *en quoi ils contribuent à la gloire de Dieu* ; ni *l'intérêt que l'homme en tire* ; ni *le pourquoi de leur comment*, — qui sont les trois points de vue des *causes-finaliers.* L'objet de la science n'est que la constatation du fait.

Exemples : le mouvement de la terre, le principe d'Archimède, la circulation du sang. De la constatation des faits particuliers nous passerons alors à la recherche de leurs liaisons ; et quand, ayant vérifié ces liaisons, ce qui n'est pas la moindre partie de la tâche, nous les aurons trouvées *constantes*, nous y reconnaîtrons des *lois*.

Mais, à aucun moment nous n'aurons compté avec l'utilité de l'homme, et nous n'aurons examiné s'il nous est plus ou moins avanta-

geux que les choses *même humaines* se comportent d'une manière ou d'une autre : *Causarum finalium inquisitio sterilis*, etc.

Deuxième étape. — *L'immutabilité des lois de la nature;* et conséquemment, pour Dieu même, l'impossibilité d'y contrevenir. Du *Discours sur l'histoire universelle* ; et, à cette occasion, de deux manières d'entendre la Providence : 1° *la Providence générale*, qui peut être celle des savants comme elle fut celle des stoïciens, lesquels n'y voient qu'un autre nom de la *fatalité* ou de la *nécessité*. Danger de l'équivoque et importance de n'y pas tomber (Cf. Fénelon, *Traité de la nature et de la grâce*) ; 2° *la Providence particulière*, et que la plus rigoureuse définition n'en a pas été donnée par Bossuet, mais par Calvin. A cette conception d'une Providence toujours maîtresse de disposer du cours des choses humaines s'oppose la conception que formulera Montesquieu : *Les lois sont les rapports nécessaires*, etc., et il en résulte la triple affirmation : 1° *qu'il n'y a pas de surnaturel général*, ou en d'autres termes qu'il peut bien y avoir des ignorances actuelles, mais que rien n'est en dehors de la compétence de la raison ; 2° *qu'il n'y a pas de surnaturel particulier* (question du *miracle*) ou en d'autres termes qu'aucune considération, d'aucune sorte, ne peut empêcher la rigoureuse application de la loi ; 3° *que la science*

n'a pas besoin de l'hypothèse Dieu ; et qu'au contraire, moins elle en tient de compte, et plus elle est la science. (Cf. Laplace.)

Troisième étape. — *La proscription du mystère;* et à ce propos, d'une page curieuse de Voltaire dans ses *Remarques sur les Pensées de Pascal*, 1728, 1734 (Cf. *Œuvres*, éd. Beuchot, XXXVII, 41[1]), rapprochez le mot de Berthelot « qu'il n'y a plus de mystères » et, pour y répondre, comprenons-en d'abord la portée. Il n'y a plus de « mystère » si l'on pose qu'il n'y a de « science » que de ce qui n'est pas mystérieux, ou de ce qui se compte, se mesure et se pèse; ou encore de ce qui « tombe sous les sens ». C'est ce

« 1. [Quelle étrange explication ! *L'homme est inconcevable sans un mystère inconcevable* ! C'est bien assez de ne rien entendre à notre origine, sans l'expliquer par une chose qu'on n'entend pas.... Qu'aurait répondu M. Pascal à un homme qui lui aurait dit : « Je sais que le mystère du péché originel est l'objet de ma foi et non de ma raison; je connais fort bien sans mystère ce que c'est que l'homme ; je vois qu'il vient au monde comme les autres animaux, que..., que..., que nous dépendons en tout de l'air qui nous environne, des aliments que nous prenons, et que dans tout cela il n'y a rien de contradictoire. L'homme à cet égard n'est point une énigme, comme vous vous le figurez pour avoir le plaisir de la deviner. L'homme paraît être à sa place dans la nature.... Et les prétendues contrariétés que vous appelez contradictions sont les ingrédients nécessaires qui entrent dans le composé de l'homme, qui est, comme le reste de la nature, ce qu'il doit être. » (Voltaire, *l. l.*).]

que nous apprenons encore de Voltaire (*ibidem*, p. 47), et nous voyons dans ce passage que le mystère des mystères, « c'est celui de l'imperfection de la raison humaine ». Que vaut cette conception de la science? Deux remarques préliminaires. Elle est d'origine purement française; et elle n'a été longtemps admise que par des demi-savants. Fontenelle, Voltaire, Diderot, Condorcet ne sont ni ne passeront jamais pour des « savants », et, parmi tous les encyclopédistes, d'Alembert seul en méritera le nom. En revanche, Leibniz et Newton, contemporains de cette formation, ne pensent pas comme nos demi-savants, ni sur la question des *causes finales* (Cf. Newton, dans Saisset, *Essai de philosophie religieuse*, p. 151[1]), et à ce propos de la

1. [« La philosophie de la nature consiste à raisonner sur les phénomènes sans s'appuyer sur des hypothèses et à conclure les causes d'après les effets, jusqu'à ce que l'on remonte ainsi à la première de toutes les causes, qui certainement n'est point mécanique. Le but que cette science doit se proposer n'est pas seulement de développer le mécanisme de l'univers, mais de résoudre des questions générales telles que celles-ci : Qu'y a-t-il dans les parties de l'espace qui sont tout à fait vides de matière ? Et pourquoi les planètes gravitent-elles vers le soleil, comme cet astre gravite vers elles, sans qu'il existe de matière tangible entre ces corps ? D'où vient que la nature ne fait jamais rien inutilement, et d'où naît tout cet ordre merveilleux ainsi que cette admirable beauté que nous voyons dans l'univers ? A quelle fin servent les comètes ?.... Et toutes ces choses étant si

vraie manière d'entendre les « causes finales ». Belles formules à ce sujet de Darwin (*Origine des espèces*) et de Claude Bernard (*Introduction à la médecine expérimentale*), ni sur la question de la *Providence*. (Cf. Leibniz dans Saisset, *ibidem*, p. 241 [1].) Quelles raisons d'en croire moins Leibniz que Condorcet? et Newton que Diderot? si d'ailleurs Leibniz et Newton sont plus désintéressés, et s'ils sont les auteurs de leurs découvertes scientifiques?

Mais *non his locus*. Ce n'est pas encore le moment d'aborder la controverse au fond, et il faut attendre que cette conception de la science ait porté ses fruits. Tout ce que je voudrais noter présentement, c'est le caractère franchement antichrétien de cette « conception de la science » et l'une des conséquences qui en est résultée.

parfaitement opérées, ne paraît-il pas, d'après les phénomènes, qu'il existe un Dieu immatériel, vivant, intelligent, partout présent? » (Newton).]

1. [« Jésus-Christ seul a fait voir..... que tous les cheveux de notre tête sont comptés; que le ciel et la terre périront plutôt que la parole de Dieu..... qu'aucune de nos actions n'est oubliée; que tout est mis en ligne de compte, jusqu'aux paroles oisives et jusqu'à une cuillerée d'eau bien employée, enfin que tout doit réussir pour le plus grand bien des bons. » (Leibniz, *l. l.*).]

III. — UNE CONSÉQUENCE DE LA DOCTRINE.

Le caractère antichrétien est assez évident et se conclut tout seul de la manière dont s'est formée la doctrine, qui peut-être, en quelques-uns de ses représentants, n'a pas vu d'abord où elle tendait et s'est dégagée de la rencontre de certaines circonstances autant que d'un « dessein formé ». Il n'y a eu d'abord qu'intention de « réagir », sans qu'on mesurât la portée de la réaction, et, en effet, la doctrine ne prendra pleinement conscience de soi qu'aux environs de 1750. Mais elle est responsable, dès à présent, d'un « abaissement » de la pensée, solidaire de son « élargissement » même. (Cf. sur cet élargissement la précédente leçon.)

Les grandes questions, les questions capitales, vont en quelque sorte s'évanouir à l'horizon intellectuel; on se donnera pour excuse que « la recherche n'en est pas scientifique » ni la discussion susceptible d'aboutir à des conclusions qui répondent au type de la certitude « cartésienne ». « Allons-nous nous désoler de n'avoir que cinq sens, dira Voltaire, et de ne pas connaître le secret de l'univers ? »

Il est permis de voir dans cette indifférence une des raisons de l'infériorité générale de la littérature du XVIIIe siècle, et notamment du

manque absolu d' «éloquence» et de «poésie», qui vont la caractériser, au moins jusqu'à Rousseau. (Cf. une belle page de Montégut, en ses *Souvenirs de Bourgogne*, sur Buffon.) Mais d'autres causes y ont contribué, dont nous allons reconnaître quelques-unes en étudiant la jeunesse de Voltaire.

CINQUIÈME LEÇON

LA JEUNESSE DE VOLTAIRE

« Que ces Grecs étaient canailles, mais qu'ils avaient donc de l'esprit ! » C'est une réflexion dont on ne peut se défendre en reparlant de Voltaire. Il a fait infiniment de mal. Peu de caractères ont été plus méprisables que le sien. Son œuvre même est étrangement mêlée, comme pure valeur littéraire s'entend (*Henriade*, tragédies, comédies), — et cependant pouvoir indéniable et incomparable de séduction, dont la légitimité n'est pas douteuse, quand on voit l'action exercée sur des étrangers, Allemands (Strauss) et Anglais (J. Morley).

On en peut donner bien des raisons, et indépendamment de son esprit. Il a aimé passionnément la vie. Il est représentatif de toute une famille d'esprits, dont on aura dit combien elle est nombreuse, en notant qu'elle va de lui-même à M. Homais. Il a exercé sur son siècle une action à laquelle il n'en est point de comparable.

Je voudrais montrer : 1° ce qu'il a fait, dans la première période de sa vie (1718-1746), pour s'emparer de l'opinion ; 2° quelles idées il a

travaillé à répandre ; 3° les moyens qu'il a employés pour les faire triompher.

I. — COMMENT IL S'EST EMPARÉ DE L'OPINION.

En étendant d'abord, au delà de ce qui s'était vu, le *nombre*, la *diversité* et la *qualité* de ses relations. Amis de collège, lettrés de toutes conditions, comédiens et comédiennes ; gens du monde, grands seigneurs et grandes dames. Nouveauté de cette conduite par rapport à celle de Fontenelle ou de La Mothe. Il débute par où les autres couronnent une carrière. Il est le commensal et l'égal de ceux dont l'homme de lettres n'était, avant lui, que le domestique, la créature ou le client, et ainsi il multiplie la « valeur personnelle » de l'homme de lettres, — quelle qu'elle soit, — par sa « valeur sociale ».

Ses liaisons non moindres avec les gens d'affaires. (Cf. Nicolardot, *Ménage et Finances de Voltaire*.) Il a compris que la fortune était une condition de l'indépendance et que, pour « penser librement », il fallait commencer par être son maître. De là ses relations avec les banquiers, et notamment les frères Paris ; de là ses spéculations, ses « tripotages » dans les fournitures militaires. Son commerce de tableaux (Cf.

notamment ses lettres à l'abbé Moussinot); ses prêts aux grands seigneurs dans l'embarras, et de là la grosse fortune qu'il laissera en mourant, après qu'il aura prouvé par son exemple que le genre d'esprit qu'il faut pour faire la grosse fortune qu'il a faite est à la portée du talent comme de la sottise, et qu'ainsi il aura retiré le bel esprit de la condition « famélique » à laquelle il paraissait voué, quand le roi ou quelque traitant ne le prenait pas sous sa protection. (Cf. le cas de La Fontaine.)

Enfin, et en même temps, il exerce dans tous les genres son activité littéraire proprement dite. Poète épique dans sa *Henriade*, poète tragique dans son *Œdipe* ou dans sa *Zaïre*, poète didactique dans ses *Épîtres* ou ses *Discours sur l'homme*, rival, à tous ces titres, des Racine et des Boileau, et de plus qu'eux historien dans son *Charles XII*, savant dans les *Mémoires* qu'il compose pour l'Académie des sciences, philosophe dans ses *Lettres anglaises* et son *Essai sur la philosophie de Newton*. Et la raison de cette « universalité » est-elle dans un besoin de l'exercer en tant de genres ? Non, mais dans l'intention de ne laisser hors de ses prises aucune partie de l'opinion, de se faire en tout reconnaître un égal mérite, ou plutôt une égale compétence et finalement de devenir à son tour le maître et le guide des esprits de son temps.

Conséquence : la formation d'une opinion générale et d'un public universel, qui n'est déjà plus ni celui de la cour, ni celui des salons, ni celui de la ville, mais d'un seul mot, le public, où l'on verra d'ailleurs se former des « coteries » ; mais ce sera désormais autour non des personnes, mais des *intérêts*, des *tendances* et des *idées*.

II. — EN QUEL SENS IL ESSAIE DE DIRIGER L'OPINION.

Le jugement de Faguet : « chaos d'idées claires ». Quant à ses idées d'alors, trois ouvrages essentiels les résument : *Épître à Uranie* (1722-1731), *Lettres philosophiques* (1733-1734), *Discours sur l'homme* (1734-1738).

Épître à Uranie, renseignements sur sa composition. (Cf. éd. Beuchot, XII, p. 15.) Nature de l'épître, et opposition du déisme ou « religion naturelle » aux religions révélées.

Lettres philosophiques. Circonstances de leur composition et de leur publication. Elles roulent essentiellement sur trois points : question religieuse, — développement de la nouvelle idée de science, — condition des gens de lettres. — Éloge de Bacon et commencement de l'influence du philosophe anglais. Caractère pratique de cet enseignement.

Les Discours sur l'homme, entre lesquels méritent d'être notés le Ve (Cf. p. 81) et un passage du VIIe (Cf. p. 97) sur l'utilité sociale devenue « mesure de la vertu ». Inspiration épicurienne de l'ensemble des *Discours* et philosophie du progrès (Cf. *Le Mondain*) mesuré au progrès des « arts de la vie ».

III. — MOYENS QU'IL A MIS AU SERVICE DE SES IDÉES.

La plaisanterie voltairienne, et qu'elle consiste essentiellement et d'abord à rire de ce que l'on ne comprend pas : comment peut-on être Persan? et quand on a le malheur de l'être, comment peut-on ne pas regretter de n'être pas Français, comme Voltaire? Mais, en second lieu, quand on comprend, feindre de ne pas compren, dre, et s'étonner que la chrétienté se fût divisée-par exemple, sur la question de savoir si le Fils était « consubstantiel » ou « semblable » au Père (ὁμοιούσιος ou ὁμοούσιος), car peut-on être hérétique « pour ne s'écarter de la foi que d'un iota »? Et en troisième lieu, dégrader préalablement par quelque comparaison bouffonne, déloyale ou avilissante les idées et les hommes qu'on s'est proposé de combattre. De la fortune que devait faire ce genre de plaisanterie, en raison de la facilité qu'elle offre. C'est la plai-

santerie de Renan comparant David à Troppmann ; c'est aussi la plaisanterie du « voyou » parisien.

Moyens politiques de Voltaire, et à ce propos d'une tradition des gens de lettres français, qui est d'essayer, depuis Rabelais, de persuader au pouvoir qu'on accroît son autorité de tout ce qu'on enlève à celle de la religion. Voltaire n'y a pas manqué, et ainsi, dans une certaine mesure, son fanatisme peut servir d'excuse à sa courtisanerie. Il eût moins flatté Frédéric et Catherine, s'il n'eût attendu d'eux des mesures fâcheuses pour la religion.

Mais son coup de génie en ce genre est l'emploi qu'il a su faire des maîtresses royales, depuis Parabère jusqu'à Pompadour et du Barry. Ses relations personnelles, et « de tout temps » avec la tribu des Lenormant et des Poisson. Avantages qu'il tire de l'avènement de Mme de Pompadour : historiographe de France, académicien (1746), gentilhomme de la chambre, — et comment son rôle et son personnage littéraire en sont accrus d'autant. Que cette tactique lui a mieux réussi, et à ses idées, qu'on ne croirait d'abord.

D'une manière plus générale, et avant le milieu du siècle, toutes ces idées éparses, qui ne savaient comment rejoindre leur centre, Voltaire, avec son œuvre, leur en a donné le moyen. Il

leur a, de plus, fourni d'elles-mêmes une expression « portative », facile à mettre en circulation, et dont le danger se dissimulait en s'enveloppant d'esprit, et enfin, grâce aux circonstances, il s'est trouvé en état, à la veille de l'entreprise encyclopédique, d'en être en quelque sorte le garant et le patron universellement reconnu.

SIXIÈME LEÇON

L'INFLUENCE ANGLAISE AU XVIIe SIÈCLE

Du préjugé qui consiste à regretter que nos écrivains du XVIIe siècle n'aient pas « mieux connu » la littérature anglaise, et qu'il n'est qu'un « préjugé ».

I. — LITTÉRATURE ANGLAISE DU XVIIe SIÈCLE.

En effet les Anglais du XVIIe siècle ont eux-mêmes méconnu Shakespeare, et à ce point qu'il n'est pas nommé dans l'ouvrage d'Addison sur *les Poètes anglais*. On le connaît, et on le pille, mais il n'est qu'un répertoire anonyme dont chacun se croit maître d'user à son gré et que nul n'imite sans essayer de le perfectionner. On peut faire des remarques analogues sur l'auteur du *Paradis perdu*, dont le poème n'a paru qu'en 1667, et vingt ans plus tard on n'en avait pas écoulé 3000 exemplaires[1]. Les Français n'avaient point à faire de la littérature anglaise plus d'estime que les Anglais,

1. Cf. BELJAME, *Les hommes de lettres en Angleterre.*

et ils les ont pris pour ce qu'ils se donnaient. (Cf. ce qu'à la même date les Italiens et les Français avaient déjà fait pour la diffusion de leur littérature.)

Le grand nom de la littérature anglaise à cette date, — pour ne rien dire des comiques de la Restauration, — était celui de John Dryden, et très Anglais au fond, Dryden, dans son inspiration comme dans sa doctrine littéraire, est « tout français ». Une page d'Edmund Gosse à ce sujet (Cf. *Littérature anglaise*, trad. française, p. 215-216) et généralement de l'influence, non seulement de Boileau, mais des théoriciens français en général sur la littérature européenne du XVIIe siècle. (Cf. Dryden, Préface à sa traduction de l'*Énéide* [1].)

Les écrivains anglais dits du « siècle de la reine Anne » se sont formés, comme Dryden, à l'école de Boileau. Il est, avec Malebranche, le seul homme de lettres qu'Addison ait voulu voir en passant à Paris (1699). Que si, d'ailleurs, on discutait cette influence, il resterait qu'étant de vrais *scholars*, de vrais humanistes, les Addison, les Pope, les Swift, etc., n'ont rien manifesté, dans leurs premières œuvres du moins, de très spécifiquement anglais, et donc, à moins de les étudier en critiques du XIXe siècle, ce qui

1. Sur Dryden, voir l'*Essai* de MACAULAY.

n'était pas facile entre 1680 et 1720, nos écrivains n'en auraient rien tiré qui ne leur fût connu ou donné d'ailleurs ; et on peut donc les plaindre de n'avoir pas connu les Anglais, mais non le leur reprocher, ni même vivement le regretter. Jamais critique anglais, ou allemand, s'avisa-t-il de faire un semblable reproche à ses nationaux? et, à ce propos, d'un faux point de vue de la critique française du dernier siècle.

Faut-il faire peut-être exception pour Swift? et si l'originalité, mais surtout l'amertume de sa satire passe étrangement celle de Boileau, faut-il regretter que nos écrivains ne s'en soient pas inspirés ? On répondra sur ce sujet que tout en rendant justice à Swift, comme au satirique le plus « mordant » qui se soit vu dans aucune langue, le *Conte du Tonneau* est bien spécial, les *Lettres du Drapier* plus encore, et les *Voyages de Gulliver* n'ont paru qu'en 1737. Voltaire les a plus d'une fois imités.

II. — L'INFLUENCE DE BACON.

Singulière fortune de Bacon en France[1], et que, s'il n'a pas réussi d'abord davantage, la faute n'en est pas sans doute à notre ignorance de l'anglais, puisque ses grands ouvrages sont

1. Ne pas oublier en rédigeant de se reporter à J. DE MAISTRE, *Examen de la philosophie de Bacon.*

écrits en latin. Idée générale de la philosophie de Bacon, et comment le caractère empirique et imaginatif [de cette philosophie] ne pouvait convenir à l'esprit du XVIIe siècle. Nulle influence de Bacon sur les Anglais de ce temps, et notamment sur Newton.

De l'induction baconienne et jugement de Macaulay (trad. Guizot, p. 204-205)[1]. Qu'il n'y a qu'une manière de raisonner juste, et que toute « induction » n'est qu'un syllogisme, dont l'une des prémisses (ou toutes les deux) relève de la vérification expérimentale, et non rationnelle.

De la méthode statistique et du pouvoir du nombre en tant que moyen de preuve. La

1. [« Quand on parle de Bacon, on croit généralement qu'il inventa une nouvelle méthode pour arriver à la vérité, la méthode d'induction, et qu'il découvrit quelque erreur dans le mode de raisonnement par syllogisme qui était en vogue avant lui. Cette croyance est à peu près aussi exacte que celle des gens du moyen âge qui s'imaginaient que Virgile était un grand sorcier.... La méthode d'induction de Bacon a été pratiquée par toutes les créatures humaines, depuis le commencement du monde. Elle est constamment pratiquée par le paysan le plus ignorant, par l'écolier le plus étourdi, par l'enfant à la mamelle. Cette méthode fait connaître au paysan que, s'il sème de l'orge, il ne recueillera pas du froment. Par cette méthode, l'écolier apprend qu'un temps couvert est favorable à la pêche de la truite. Et j'imagine que c'est par voie d'induction qu'un petit enfant cherche du lait auprès de sa mère et de sa nourrice et non pas auprès de son père. » (Macaulay, *l. l.*).]

« multiplicité » des cas n'en crée pas la « vérité », et deux ou trois expériences ne prouvent plus qu'une qu'autant qu'elles sont toutes les deux ou toutes les trois mal faites. Opinion de Claude Bernard sur la statistique. (Cf. *Introduction à la médecine expérimentale*, p. 243[1].)

De la conception utilitaire de la science et, à ce propos, d'une opinion de Renan. (Cf. *L'Avenir de la science*, 522[2].) L'automobilisme et la mécanique. L'hygiène et la microbiologie. Que dire de l'anatomie comparée ? Ou encore de l'astronomie ?

1. [« Je ne comprends pas qu'on puisse arriver à une science pratique et précise en se fondant sur la statistique. En effet, les résultats de la statistique, même ceux qui sont fournis par les grands nombres, semblent indiquer qu'il y a dans les variations des phénomènes une compensation qui amène la loi ; mais comme cette compensation est illimitée, cela ne peut jamais rien nous apprendre sur un cas particulier, même de l'aveu des mathématiciens ; car ils admettent que, si la boule rouge est sortie cinquante fois de suite, ce n'est pas une raison pour qu'une boule blanche ait plus de chance de sortir la cinquante et unième fois. La statistique ne saurait donc enfanter que des sciences conjecturales ; elle ne produira jamais les sciences actives et expérimentales, c'est-à-dire les sciences qui règlent les phénomènes d'après des lois déterminées. On obtiendra par la statistique une conjecture avec une probabilité plus ou moins grande sur un cas donné, mais jamais une certitude, jamais une détermination absolue. » (Claude Bernard, *l. l.*).]

2. [« On n'envisage d'ordinaire la science que par ses résultats pratiques et ses effets civilisateurs. On découvre sans peine que la société moderne lui est redevable

Si quelque étude ne peut avoir « l' homme » pour objet, c'est la science.

Coïncidence de ces idées baconiennes avec celles qui s'engendraient de la nouvelle conception de la science, et qu'en leur faisant honneur d'avoir préparé la « science » de Newton les philosophes en ont aisément achevé la fortune. Ce qui d'ailleurs est un mensonge historique.

III. — INFLUENCE DES MORALISTES ANGLAIS.

Qu'on peut négliger dans cet examen de l'influence anglaise celle des *free thinkers* (Collins, Tindal, Toland) : 1° parce qu'ils sont presque entièrement dans Bayle, et 2° parce qu'ils n'ont agi chez nous que beaucoup plus tard, et après l'Encyclopédie. (Cf. d'ailleurs Tabaraud, *le*

de ses principales améliorations. Cela est très vrai ; mais c'est poser la thèse d'une façon dangereuse. C'est comme si, pour établir la morale, on se bornait à présenter les avantages qu'elle procure à la société. La science, aussi bien que la morale, a sa valeur en elle-même et indépendamment de tout résultat avantageux. Ces résultats, d'ailleurs, sont presque toujours conçus de la façon la plus mesquine. On n'y voit d'ordinaire que des *applications*, qui sans doute ont leur prix et servent puissamment par contre-coup le progrès de l'esprit, mais qui n'ont en elles-mêmes que peu ou point de valeur idéale. Les applications morales, en effet, détournent presque toujours la science de sa fin véritable. N'étudier l'histoire que pour les leçons de morale ou de sagesse pra-

Philosophisme anglais, et Leslie Stephen, *la Pensée anglaise au XVIIIe siècle*[1].)

Il en est autrement de Shaftesbury et de Bernard de Mandeville.

La morale de Shaftesbury ou morale du sentiment, fondée sur l'appel à la conscience, a seulement de la beauté [2].

La *Fable des Abeilles* (1706, 1714, 1723, 1729, 1732 ; la traduction française est de 1740). Paradoxe fondamental : *la prospérité des États fondée sur les vices des particuliers*. Et, en effet, s'il n'y avait pas de gens cupides, et s'il n'y en avait pas d'amis de leur ventre, *dediti pessimæ parti corporis* ? Le progrès consiste donc à se débarrasser des obstacles que les préjugés, les conventions, et même la morale, ou surtout la morale opposent au développement des instincts, ou, en d'autres termes, le grand intérêt est l'intérêt social, lequel se définit par la prospérité des États. L'état idéal est celui où toutes les formes supérieures de civilisation sont le plus

tique qui en découlent, c'est renouveler la plaisante théorie de ces mauvais interprètes d'Aristote qui donnaient pour but à l'art dramatique de guérir les passions qu'il met en scène. L'esprit que j'attaque ici est celui de la science anglaise, si peu élevé, si peu philosophique. » (Ernest Renan, *l. l.*)]

1. Faire ici place à Th. Hobbes, et cf. Proud'hon, *la Guerre et la Paix*, I, p. 140 et suiv.

2. Tout ceci à revoir et à exposer plus abondamment.

développées, et la forme supérieure de la civilisation, c'est le luxe. Le développement du luxe devient ainsi l'objet principal de l'État. L'État « association pour le luxe », et de là la subordination de l'intérêt individuel à l'intérêt général ; ou de l'intérêt général à l'intérêt social ; et la transformation de la « question morale » en « question sociale ». Portée de cette formule. On la retrouvera dans Toussaint et Helvétius.

SEPTIÈME LEÇON

LES IDÉES DE MONTESQUIEU

I. — LES DÉFAUTS DE MONTESQUIEU.

Un vrai grand homme, ce qui ne veut pas dire qu'il était sans défauts, et nous allons commencer par eux. Sa morgue habituelle et son orgueil de sa naissance (quoiqu'elle ne soit pas des meilleure) et de sa condition (quoiqu'elle ne soit pas des plus haute). Son dédain des gens de lettres (Cf. *Lettres persanes*, éd. Laboulaye, p. 173) et son affectation de n'en être pas un. Comment cette affectation se retrouve dans le caractère de son style. Montesquieu n'écrit pas pour tout le monde, mais pour des initiés, et l'obscurité de son discours est souvent intentionnelle. Déclaration de l'un de ses descendants sur ce sujet (*Œuvres inédites*, Préface) et comment, en voulant défendre Montesquieu d'un reproche, on l'expose à un autre.

Du libertinage et de la préciosité dans l'œuvre de Montesquieu, et leur rapport au XVIIIe siècle, s'il n'y a rien à la fois de plus indécent et de plus tourmenté comme style que les romans du fils

Crébillon. Comparez, pour achever la démonstration, Marivaux dans son *Paysan parvenu*. Les œuvres légères de Montesquieu et, à cette occasion, de l'intrigue de harem dans les *Lettres persanes*; *le Temple de Gnide*; les passages scabreux de *l'Esprit des lois*. Combien de pareils passages, s'il y en a d'ailleurs de plus grossiers, sont rares dans l'œuvre de Voltaire ! et qu'on peut les imputer pour une part à l'esprit du temps, car de quoi aurait-on parlé dans le salon d'une Mme de Tencin? mais que le vrai coupable est bien Montesquieu lui-même, et Montesquieu tout seul. A-t-il cru qu'on se rendait agréable aux femmes en mêlant la galanterie dans tout?

L'incohérence et le décousu dans Montesquieu. Il n'a composé qu'un livre, *Grandeur et Décadence*, dont le fil et le plan lui étaient donnés par la chronologie. Mais nulle composition dans *l'Esprit des lois* (Cf. la critique de Voltaire sur ce point, *Œuvres*, XXXI, p. 107) et peu de critique. En général, Montesquieu ne regarde point à la valeur des autorités qu'il invoque, mais au besoin qu'il en a. Il écrit *ad probandum*, et de tout cela résulte que *l'Esprit des lois* est sans doute un grand livre, mais un grand livre manqué.

Qu'après cela Montesquieu n'en demeure pas moins un vrai grand homme, par quelques-uns de ses dons de style, qui sont de premier ordre,

par la nature de son ambition intellectuelle, par la beauté ou la dignité de son caractère, par la noblesse habituelle de ses sentiments, dont aucun ne peut être taxé de bassesse (Voltaire) ou de vulgarité (Rousseau), par le stoïcisme de son attitude, et enfin par la sincérité de son amour du bien public.

II. — L'ŒUVRE DE MONTESQUIEU.

Deux observations préalables avant d'aborder *l'Esprit des lois*. La production de Montesquieu diffère de celle des autres littérateurs par sa discontinuité : *Lettres persanes* (1722), *Grandeur et Décadence* (1734) ; *Esprit des lois* (1748) ; et de là cette double conséquence : 1° qu'il y a plusieurs livres dans *l'Esprit des lois* ; et 2° que dans le principal d'entre eux il y a plusieurs couches superposées. En ce sens, on a même prétendu que les *Lettres persanes* contenaient déjà le germe de *l'Esprit des lois*, et, d'autre part, on ne voit pas pourquoi la *Grandeur et Décadence des Romains* n'en ferait pas une partie toute naturelle.

En second lieu, tel qu'il est, le livre est vicié par une équivoque fondamentale, laquelle consiste à confondre perpétuellement, sous la même appellation de *lois*, les lois « naturelles », auxquelles par définition nous ne pouvons nous

soustraire, et les lois « positives », politiques ou autres, dont nous sommes les maîtres. (Cf. *Esprit des lois*, éd. Laboulaye, III, 99.)

Si maintenant nous essayons de distinguer les couches « superposées[1] », nous trouvons :

1° Une tentative de reconnaître les « lois naturelles » qui président aux évolutions des sociétés humaines, telles que notamment les lois du climat. (Cf. Bodin dans sa *République*.) C'est ici le principe de l'admiration qu'ont témoignée pour Montesquieu Auguste Comte (*Cours de philosophie positive*) et Taine depuis (*L'ancien Régime*)[2]. Les lois naturelles se prolongent en lois morales, rigoureuses et absolues comme elles, et les lois qui président à l'évolution des sociétés humaines sont plus complexes, mais du même ordre que celles qui gouvernent l'organisation de la ruche ou de la fourmilière.

2° Cependant ce dessein est incompatible avec une autre intention, qui est bien aussi celle de Montesquieu (Cf. *Esprit des lois*, 84), et comment nous dégagerons-nous de la contradiction? Rappelons-nous ici la constante admiration de

1. Notons, pour la rédaction de ces paragraphes essentiels, que la psychologie, mieux connue, de Taine jette un jour singulier sur la manière dont pouvaient s'associer dans la même pensée le *radicalisme* intellectuel le plus pur et le *conservatisme* social le plus étroit. (Le conservateur athée.)

2. Cf. Barrès, Maurras.

Montesquieu pour le stoïcisme. (Cf., entre autres passages, *Grandeur*, II, 247, et *Esprit des lois*, V, 130.) Or le stoïcisme, c'est essentiellement, dans ses représentants les plus illustres (Lucain ou Marc-Aurèle), un effort constant sur soi-même pour s'adapter à des conditions qui sont posées comme étant celles du progrès de l'humanité : (ζῆν ὁμολογουμένως τῇ φύσει, et plus simplement ζῆν ὁμολογουμένως). Mais ceci, n'est-ce pas du fatalisme ? et ne retombons-nous pas dans la difficulté qu'on voulait éviter ? Voyez la réponse de Montesquieu (*Esprit des lois*, V, 136) et, à ce propos, différence du fatalisme et du déterminisme [1]. Les jansénistes, calvinistes et stoïciens, qui sont les plus déterministes des hommes, sont ceux qui ont attribué le plus d'importance à l'éducation de la volonté. Montesquieu partage leur opinion. Aux mobiles instinctifs d'action que suggère la nature, il croit qu'on en peut « substituer » d'autres, si précisément on les fonde sur une connaissance précise, non seulement des lois qui gouvernent l'esprit humain, mais de celles qui président à l'évolution des sociétés. On aidera ou on contrariera l'action des « lois naturelles », qui ne cesseront pas pour cela d'être des lois, mais qui seront habilement subordonnées entre elles

1. Cf., sur ce sujet, dans les *Écrits inédits de Montesquieu*, sa théorie de la prédestination.

et de telle manière que nous inclinions finalement *par nécessité* du côté où nous eût entraînés notre *utilité*.

3° Il est d'ailleurs bien entendu que le principe de cette subordination sera social, et c'est ici le couronnement de la philosophie de Montesquieu. Le principe de toute grandeur humaine, suivant lui, ce n'est pas, comme pour le chrétien, la soumission à Dieu, ni, comme pour un Pascal, la pensée, ni, comme pour les « libres penseurs » de son temps, l'indépendance ou l'autonomie du moi, mais c'est d'être « capables de la société ». Nous tirons de là toute notre valeur, et là même est aussi le fondement du respect très sincère que Montesquieu professe pour les lois, du moment qu'elles existent ; de l'hésitation qu'il éprouve à en conseiller le changement (*Esprit des lois*, I, 401) et de la lenteur avec laquelle il demande qu'on en étudie le perfectionnement.

III. — DANS QUELLE MESURE ONT AGI SES IDÉES.

Les idées de Montesquieu n'ont fait en somme que peu de disciples, et on en peut voir les raisons. D'abord, et en raison de ses défauts de style et d'esprit, il est souvent obscur, et on ne donne pas de conseils moraux ou politiques en style d'oracle. Et puis il n'a pas triomphé

de l'équivoque fondamentale dont on a dit qu'elle « viciait » tout son livre, si même on ne doit dire qu'elle s'est aggravée, vingt ans durant, de l'effort qu'il faisait pour en triompher.

Car, et c'est une autre raison de son insuccès relatif, le stoïcisme, dont il attend tout ce que nous avons dit, est une doctrine foncièrement « aristocratique » dont la base est l'orgueil, et qui n'a jamais connu la solidarité que sous la forme d'une compassion dédaigneuse, et peut-être est-il en même temps une doctrine d'ataraxie, ou de découragement, si l'on voit bien les belles phrases qu'il a inspirées [1], mais non pas les grandes actions. De Marc Aurèle, à ce propos, et de son apothéose par Taine, Renan et Havet, à laquelle il suffit d'opposer l'équitable jugement de F. Ravaisson (dans la *Métaphysique d'Aristote*, t. II), où peut-être les *Pensées* de l'empereur-philosophe ont été appréciées le plus objectivement. C'étaient d'autres conseils qu'attendaient de leurs guides les contemporains de Montesquieu [2].

Et ils l'ont bien vu aussi, et enfin qu'après avoir posé la question il ne l'avait pas résolue.

1. Cf. Renan, *Marc-Aurèle*.

2. Voir aussi d'intéressantes considérations dans Renan, *les Apôtres*, ch. vii, sur l'indifférence des sociétés purement philosophiques à toute idée de fraternité.

La grandeur de l'institution sociale, voilà qui va bien, mais quelle est l'institution sociale légitime ? Vous dites encore : « Ce qui est utile à l'essaim est utile à l'abeille [1] », et vous en tirez de beaux développements. Mais il faudrait le démontrer — et à quelles abeilles ? « Il est utile, dira Voltaire, qu'il y ait des gueux ignorants » ! Oui, utile à M. de Voltaire ; et « il faut une religion pour le peuple ». Oui, lui répondra-t-on, et utile surtout à ceux qui voient dans la religion la défense de leurs intérêts. (Cf. à cet égard le conservatisme même de Comte, et surtout celui de Taine.)

Mais, précisément, ce sont ces principes déjà rendus suspects aux contemporains de Montesquieu qu'il semble que son *Esprit des lois* ait pour objet de soutenir, et dans la mesure où ils sont vrais, les moyens qu'il emploie pour les soutenir sont plus subtils que solides ; d'où le peu de confiance qu'il inspire aux « philosophes », avec lesquels on a vu qu'il n'avait presque rien de commun, et, en général, à une opinion qui l'a déjà dépassé quand son livre paraît et qui attend maintenant son mot d'ordre de Diderot et de Rousseau.

1. *Marc-Aurèle*, IV, 54.

HUITIÈME LEÇON

LA SITUATION LITTÉRAIRE EN 1750

I. — LA SITUATION.

La génération précédente commence à vieillir. Lesage, oublié, mort en 1747. Marivaux et Prévost, sur leurs fins. Crébillon père, et comment on essaie de l'opposer à Voltaire.

Quant aux trois hommes qui dominaient l'opinion, Fontenelle, vieux, et littérairement déconsidéré. On le traite dédaigneusement pour les raisons mêmes qui ont fait son succès. Il appartient trop exclusivement au monde. Son scepticisme ressemble trop à de l'indifférence. Il apparaît tel qu'il est : hardi en paroles, et dans les salons ou les académies, très aristocrate et dédaigneux au fond.

Voltaire, lui, traverse la grande crise de son existence. Il vient de perdre Mme du Châtelet, dans des conditions presque plus ridicules que tragiques. Il a indisposé contre lui Mme de Pompadour. La cour affecte de lui préférer le vieux Crébillon. Édition royale du théâtre de Crébillon. Colère de Voltaire, et son dessein

de refaire l'une après l'autre les tragédies de Crébillon. Nous devons à ce dessein sa *Rome sauvée* et sa *Sémiramis*. Sa situation n'est pas meilleure parmi les gens de lettres. (Cf. les *Mémoires* de Marmontel.) On lui en veut de ses relations avec la cour. On considère d'ailleurs qu'à son âge de cinquante-six ans, et depuis si longtemps qu'il produit, il a dit tout ce qu'il avait à dire, et on n'attend plus de lui rien de nouveau. Ses perplexités et ses hésitations. Toutes ces causes décident son départ pour Berlin, où il va chercher auprès de Frédéric II la consécration définitive dont il croit avoir besoin, et qui, en effet, dans quelques années, contribuera pour une si large part à fonder sa « royauté littéraire ».

Enfin de Montesquieu non plus, on n'attend plus rien de nouveau, et « toutes ses bougies sont éteintes ». L'effort qu'il a dû faire pour mettre au jour son *Esprit des lois* l'a épuisé, et avec l'âge il devient de plus en plus « provincial » et « vigneron ». Celui-ci, de son vivant même, n'est déjà plus que l'ombre d'un grand nom.

II. — CHANGEMENT DANS LES CONDITIONS GÉNÉRALES.

Émancipation des gens de lettres, grâce à Voltaire. (Cf. *Leçon sur la jeunesse de Voltaire.*)

Passage intéressant de Duclos à ce sujet. (*Considérations*, p. 110, dans l'éd. Belin [1].) Que Duclos n'en dit pas encore assez, et que les gens de lettres sont devenus vraiment un pouvoir. De là leur rôle en France, et une situation qui même aujourd'hui n'a son égale nulle part en Europe.

En même temps, et par une conséquence naturelle de cette importance, le pouvoir se relâchait de ses rigueurs.

Il s'était toujours intéressé aux choses de la librairie (Cf. *Code de la Librairie*, 1723), en raison de leur importance commerciale, et des considérations de cette nature avaient de tout temps modéré sa sévérité. (Cf. *Archives de la Bastille*, p. 295, volume des gens de lettres, 1715-1772.)

Elles deviennent prépondérantes, à mesure que les entreprises de librairie deviennent elles-mêmes plus importantes et qu'on y engage plus d'argent. Quand, en 1749, on met Diderot à

1. [« Les lettres ne donnent pas précisément un état, mais elles en tiennent lieu à ceux qui n'en ont pas d'autre et leur procurent des distinctions, que des gens qui leur sont supérieurs par le rang n'obtiendraient pas toujours.... De tous les empires, celui des gens d'esprit, sans être visible, est le plus étendu. Le puissant commande, les gens d'esprit gouvernent, parce qu'à la longue ils forment l'opinion publique qui, tôt ou tard, subjugue ou renverse toute espèce de despotisme. » (Duclos, *l. l.*).]

Vincennes, pour des raisons d'ailleurs mal connues, ce sont les librairies de l'*Encyclopédie* qui le feront remettre en liberté et afin qu'il puisse travailler à l'*Encyclopédie*.

D'un autre côté, de profondes modifications se sont produites dans l'opinion publique. Elle est devenue, d'« aristocratique », — en tant que formée jusqu'alors presque uniquement de gens de cour et de gens de lettres, — « bourgeoise », — en tant qu'anonyme et impersonnelle. C'est, en passant, une des causes de l'abaissement de la littérature et de l'art. Des bourgeois de Paris n'ont que faire des catastrophes de la famille des Atrides ou des Labdacides. (Cf. Diderot, et surtout Beaumarchais, *Essai sur le drame sérieux*.)

Cette opinion est devenue, en même temps, de soumise et de déférente à la compétence, indépendante et « autonome ». Elle n'attend plus ses jugements que d'elle-même. Et ce qu'elle demande désormais aux auteurs, ce n'est plus qu'ils l'instruisent, la guident ou l'élèvent, mais [qu'ils lui représentent] ce qui lui est analogue à elle-même, et qu'ils la flattent dans ses passions, bourgeoises et déjà démocratiques comme elle.

Une conséquence s'ensuit : qui est que, la nature de l'intérêt qu'on prend aux choses littéraires ayant changé, l'esprit de la littérature a

changé lui aussi. Écoutons Diderot (dans l'article *Art* de l'*Encyclopédie*). C'est la glorification des arts mécaniques. Le véritable *artiste*, c'est l'*artisan*. En conséquence, toute littérature, drame ou conte, va devenir désormais une littérature « pratique », c'est-à-dire sociale, sociologique, populaire, ouvrière de progrès, inspirée de l'intérêt public, réformatrice, en attendant qu'elle devienne révolutionnaire.

Ce qu'on peut exprimer d'une autre manière, et en développant un autre de ses caractères, si l'on dit que d'un *art* la littérature est devenue désormais une *arme*. (Cf. les tragédies de Voltaire, ses contes, les drames de Diderot.) Il s'agit de combattre et de renverser. Et quant à savoir ce qu'il s'agit de combattre ou de renverser, quelques écrivains vont nous le dire.

III. — QUELQUES CHEFS DU MOUVEMENT.

En voici d'abord un dont la figure est singulièrement attachante, et en qui déjà se trouve tout ce qu'il y aura de meilleur dans Rousseau : c'est Vauvenargues. Ses origines et sa carrière. Son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. Rapports de quelques-unes de ses idées avec celles de Montesquieu. Son stoïcisme (Introd., p. 81). Sa définition du « bien et du mal moral » (p. 80). Et sa déclaration formelle,

que « les questions morales sont des questions sociales ».

Faisons ici intervenir les idées de Duclos sur l'éducation (*Considérations sur les mœurs*, p. 54) et introduisons, pour nous dire l'objet de l'éducation, le personnage de Jean-Jacques Rousseau.

Il n'est encore l'auteur que du *Discours* de Dijon, et à ce propos, du vrai sens de la question posée par l'Académie de Dijon. Il s'agissait de juger la « Renaissance » et les services que la discipline classique restituée dans sa dignité avait ou non rendus « aux mœurs ». Rousseau n'a fait qu'effleurer la question, le temps seulement de la dénaturer, selon la dialectique qui sera toujours désormais la sienne, et il n'a même parlé ni de l'influence des lettres ni de celle des arts sur les mœurs, mais purement et simplement des « rapports de la civilisation avec la morale », sa morale étant d'ailleurs celle d'un citoyen de Genève, d'un protestant plus ou moins orthodoxe, mais sorti du calvinisme, et d'un révolutionnaire, exaspéré contre tout ce qu'il croit être hors de la portée de ses appétits ou de ses ambitions.

Et cela veut dire encore que « les questions morales ne sont que des questions sociales », mais avec plus de précision que personne encore ne l'avait dit, si cela signifie : 1° que le principe de nos maux n'est jamais en nous, mais en

dehors, dans la mauvaise organisation du gouvernement ou de la société; 2° que nous n'avons, pour être moraux, nul effort à opérer sur ou contre nous-mêmes, mais uniquement des lois à renverser, et 3° que chacun de nous est un empire dans un empire, une souveraineté et une « autonomie ». En quoi d'ailleurs Rousseau n'a fait qu'ériger en maximes le hasard de sa propre éducation et les exigences de son tempérament, étant sans doute l'un des plus mémorables exemples qu'il y ait d'une éducation de pur aventurier, et nous oserons ajouter d'une « paresse » qui n'a eu d'égale que son « orgueil ».

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

VOLTAIRE 1

Introduction..... 1

I. La jeunesse de Voltaire (1694-1734)..... 8

II. Les poésies et le théâtre de Voltaire..... 55

III. Cirey, Versailles, Berlin (1734-1754)..... 89

PUBLICATIONS SUR LE XVIIIe SIÈCLE..... 147

LES PHILOSOPHES ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE..... 189

HUIT LEÇONS SUR LES ORIGINES DE L'ESPRIT ENCYCLOPÉDIQUE.

I. La libre pensée au XVIIe siècle..... 235

II. La fortune du cartésianisme..... 244

III. La querelle des anciens et des modernes.. 251

IV. La formation de l'idée moderne de science. 258

V. La jeunesse de Voltaire..... 267

VI. L'influence anglaise au XVIIe siècle..... 274

VII. Les idées de Montesquieu..... 282

VIII. La situation littéraire en 1750..... 290

14178-11. — CORBEIL. IMPRIMERIE CRÉTÉ.

Brunetiere, F.

Etudes sur le XVIIIe
siècle.

PQ
263
.B7
cop.2.